



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le mardi 24 avril 2018 — Vol. 44 N° 154

Étude des crédits du ministère de l'Économie, de la Science
et de l'Innovation (2) : volet Économie

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le mardi 24 avril 2018 — Vol. 44 N° 154

Table des matières

Économie	1
Remarques préliminaires	1
Mme Dominique Anglade	1
M. Alain Therrien	3
M. André Lamontagne	3
Discussion générale	3
Document déposé	23

Autres intervenants

Mme Lorraine Richard, présidente

M. Pierre Reid

M. Jean-Denis Girard

M. André Drolet

M. Paul Busque

* M. Rémi Quirion, Scientifique en chef

* M. Maurice Richard, Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

* Témoins interrogés par les membres de la commission

Le mardi 24 avril 2018 — Vol. 44 N° 154

**Étude des crédits du ministère de l'Économie, de la Science
et de l'Innovation (2) : volet Économie**

(Dix heures deux minutes)

La Présidente (Mme Richard) : À l'ordre, s'il vous plaît! Mme la ministre, chers collègues parlementaires, mesdames messieurs, bonjour.

Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Je demande à toutes les personnes présentes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Économie des crédits budgétaires du portefeuille Économie, Science et Innovation pour l'exercice financier 2018-2019. Une enveloppe de huit heures a été allouée pour l'étude de ces crédits. La mise aux voix de ceux-ci sera effectuée à la fin du temps qui leur est alloué, soit le 2 mai prochain.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. M. Girard (Trois-Rivières) remplace M. Hardy (Saint-François) et M. Therrien (Sanguinet) remplace M. Leclair (Beauharnois).

Économie

La Présidente (Mme Richard) : Merci. Nous allons débiter par des remarques préliminaires puis nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses. Puisque nous avons débuté nos travaux à 10 h 3 et qu'une période de deux heures doit être consacrée à l'étude de ces crédits, y aurait-il consentement ce matin pour qu'on puisse aller un petit peu au-delà de l'heure prévue, 12 h 3? Oui? Merci beaucoup. Merci.

Remarques préliminaires

Nous débutons donc les remarques préliminaires. Mme la ministre, vous disposez de 12 minutes. La parole est à vous, Mme la ministre.

Mme Dominique Anglade

Mme Anglade : Alors, merci, Mme la Présidente. Alors, vous me permettez de débiter d'abord en vous saluant, parce que nous nous retrouvons, une année plus tard, avec vous à titre de présidente, et également saluer mes collègues qui sont présents. Alors, nous avons le député de Saint-Maurice, le député d'Orford, le député de Trois-Rivières, et je vais avoir beaucoup de plaisir à échanger avec le député de Sanguinet et le député de Johnson également.

Je suis accompagnée, pour cette période de crédits, de mon sous-ministre, de même que des sous-ministres adjoints et associés du ministère, et nous allons avoir, durant la période des crédits, un certain nombre de personnes qui vont se joindre à nous. Aujourd'hui, nous avons la présence de Rémi Quirion, qui est notre Scientifique en chef, et nous allons avoir également Maurice Richard, Denis Hardy, du CRIQ, et Pierre Gabriel Côté, d'Investissement Québec, qui vont se joindre à nous pour les crédits, pour toute l'étude de crédits, sur une période de 10 heures de temps.

Vous me permettez également de saluer le travail de ma fonction publique pour cette période de crédits — vous savez, c'est intense pour la fonction publique que de préparer tout ça — et le travail de trois dames en particulier, je parle de Marie Fortier, Marie-Claude Lajoie et de Paule Bissonnette, qui ont bien travaillé pour soutenir l'ensemble du ministère. Alors, merci à toutes ces personnes.

Alors, lorsque l'on parle d'économie, je vais vous dresser un portrait large de ce qui se passe en matière économique au Québec, d'abord commencer par dire que l'économie, au Québec, se porte bien. Et, si elle se porte bien, c'est qu'on a décidé d'axer le développement économique sur trois piliers fondamentaux que sont l'entrepreneuriat, le manufacturier innovant et les exportations.

Lorsqu'on regarde ce que nous avons fait en matière entrepreneuriale, il y a tout un plan d'action qui a été présenté, mais des gestes très concrets qui ont été posés. Et ce que l'on constate en entrepreneuriat dans les deux dernières années, ça inclut l'année précédente et depuis 2016... 2015, 2016, 2017, c'est vraiment une prise... une réelle confiance de la part de nos entreprises en matière d'entrepreneuriat, et avec des résultats qui font en sorte qu'il y a des entrepreneurs qui décident d'exporter, d'aller de l'avant, de conquérir de nouveaux marchés. C'est véritablement ça que l'on veut, que l'on souhaite voir.

Par ailleurs, nous avons tout le volet du manufacturier innovant. Je pense que c'est extrêmement important de présenter le manufacturier innovant. Nous avons décidé, il y a deux ans, de se lancer dans la stratégie du manufacturier innovant parce qu'on se rendait bien compte de l'importance de ce secteur qui représente 14 % de notre PIB. Mais, au-delà du 14 % du PIB, c'est quand même un secteur qui fait en sorte qu'au-delà de la fabrication il attire dans son sillon beaucoup de services qui y sont associés. Et, vous le savez comme moi, il y a eu tout un déclin du secteur manufacturier pendant

plusieurs années. Or, les investissements que nous avons décidé de prendre, le virage que nous avons décidé de faire, c'était qu'en 2016-2017, 2017-2018 nous allions investir massivement dans ce domaine.

Historiquement, avant 2016, c'est en moyenne 66 millions de dollars qui étaient consacrés au manufacturier innovant au sein du gouvernement. Changement de... en fait, changement de rythme, aujourd'hui... pour l'année dernière, ça a été 400 millions qui ont été investis dans l'économie du Québec, et l'année précédente, 400 millions qui ont été investis dans l'économie du Québec.

On pourrait se demander quels sont les résultats qui y sont associés. On constate que, pour l'année 2017, je vous dirais, c'est au-delà de 43 % des emplois qui ont été créés... ont été créés dans le domaine du manufacturier, et on doit lire là-dedans le domaine du manufacturier innovant, puisque c'est dans ce secteur-là que les emplois sont créés. Donc, on a réellement vu une mobilisation des acteurs, mais au-delà de la mobilisation des acteurs, des résultats concrets sur notre économie qui se traduisent également par des résultats fort positifs d'un point de vue exportations.

Lorsque l'on parle, maintenant, des exportations, évidemment, on évolue dans un contexte qui est particulier, avec ce qui se passe, d'abord, au sud de la frontière. Mais, avec l'accord de l'AECG qui a été signé, avec l'accord, également, qui a été signé entre les différentes provinces canadiennes pour qu'on ait un meilleur libre-échange au sein de la fédération canadienne, on constate que le Québec a très bien pu tirer son épingle du jeu dans la dernière année en matière d'exportations. Si on regarde les exportations internationales, nous avons crû de 2 %, alors que la moyenne canadienne se situe autour de 1,4 %. Donc, on voit des résultats concrets sur nos exportations tant canadiennes qu'internationales. Et il n'y a pas de surprise là, dans la mesure où, oui, il y a tout le volet de protectionnisme et la montée du protectionnisme qu'on observe aux États-Unis, cependant, malgré ce protectionnisme aux États-Unis, on a décidé d'être extrêmement agressifs sur les marchés internationaux, d'abord en lançant la stratégie des exportations, mais aussi en accompagnant de manière systématique nos entreprises sur les marchés mondiaux. Je pense que cette stratégie-là paie. La pire réponse que l'on pourrait donner à la montée du protectionnisme, c'est plus de protectionnisme. En fait, ce que l'on doit faire, c'est être encore plus agressifs sur les marchés internationaux. Et le Québec gagne lorsqu'il est conquérant, lorsqu'il est à l'attaque, lorsqu'il est à l'affût de nouvelles opportunités, et c'est ce que nous faisons.

D'autre part, lorsqu'on regarde ces trois piliers, il est évident que rien de tout ça n'aurait beaucoup de sens si on n'était pas en mesure d'investir de manière massive en matière d'innovation. Alors, en matière d'innovation, ce que nous avons décidé de faire l'année dernière, puis je pense que c'est des choses dont, je l'espère, nous pourrions discuter plus amplement lors de cette période de crédits, trois grandes stratégies pour la recherche et l'innovation. La première, c'est vraiment, véritablement, la stratégie de recherche et d'innovation, mais il y a également le volet des sciences de la vie qui est un pilier important et puis, évidemment, la Stratégie du numérique. Donc, lorsqu'on regarde le développement économique du Québec, on doit tout de suite avoir comme obsession la question de l'innovation dans tous les gestes que nous posons au quotidien.

Dans ce que j'appelle la stratégie qui est plus parapluie, qui est la stratégie de recherche et d'innovation, il faut noter la chose suivante : jamais, dans l'histoire du Québec, n'avons-nous autant investi en matière de recherche et d'innovation, et on a décidé de le faire notamment sur des questions de relève, la relève scientifique fondamentale, également pour nos instituts de recherche, donc miser beaucoup sur la question de la recherche et des investissements que nous faisons en recherche.

Et finalement le troisième pilier, c'est toute la question de la commercialisation, parce qu'au Québec nous sommes extrêmement reconnus en matière de recherche et d'innovation, mais la question de la commercialisation reste encore un enjeu auquel on voulait s'attaquer particulièrement pour y trouver des solutions.

• (10 h 10) •

Je vous dirais que, lorsque je regarde ces trois piliers-là, peut-être un élément à mentionner en trame de fond, on a toujours... quand on parle de recherche, on n'a pas fait de distinction entre recherche fondamentale et recherche appliquée. On voulait faire les deux. Quand on a parlé d'innovation, on n'a pas voulu choisir une innovation plus technologique par rapport à une autre, alors c'est de l'innovation sociale, c'est de l'innovation technologique qui font partie des sujets qui ont été traités. Et donc on a vraiment regardé de manière large, mais aussi pour envoyer un message très clair de l'importance de l'ensemble de ces secteurs et qu'on ne voulait pas en privilégier un par rapport à un autre.

D'autres volets, celui des sciences de la vie. Alors, nous avons lancé une stratégie sur les sciences de la vie qui s'appelle L'innovation prend vie, fort importante également en ce que nous avons une recherche de très grande qualité dans ce secteur au Québec et que nous voulons l'amener de l'avant.

Et finalement la Stratégie numérique, que je ne peux pas passer sous silence, parce que la Stratégie numérique, au-delà du volet purement économique qu'elle représente, elle touche l'ensemble des secteurs d'activité. C'est la raison pour laquelle plusieurs ministères ont été impliqués. Quand on parle de numérique, on parle d'éducation, on parle de santé, on parle de relation avec les citoyens, on parle de l'infrastructure numérique, on parle de culture. Donc, tous ces volets-là ont été abordés à l'intérieur de la Stratégie numérique, qui fait en sorte que c'est vraiment quelque chose d'holistique qui a été présenté. Et ces stratégies-là viennent donc asseoir le volet et l'obsession de l'innovation que nous avons au sein du gouvernement et viennent renforcer les trois piliers que je présentais un peu plus tôt, encore une fois, avec des résultats très tangibles.

Je m'en voudrais de conclure cette présentation initiale sans mentionner le potentiel énorme en matière de développement économique du Québec. Le plus grand potentiel de développement économique du Québec reste sans conteste l'implication des femmes dans le milieu des affaires et avoir plus de femmes qui décident également de s'investir dans le domaine des sciences. Et là on constate qu'il y a encore du chemin à faire, mais on constate surtout que les mesures qui sont proposées par le gouvernement et qui font partie de nos stratégies viennent définitivement asseoir cette perspective que nous avons que nous devons sensibiliser davantage la relève, et la relève féminine particulièrement, aux questions

scientifiques, parce qu'il n'en va pas seulement de l'intérêt qu'elles ont pour les sciences, mais il en va de notre avenir collectif pour le développement économique du Québec.

Alors, voici les grands gestes que nous avons posés lors de la dernière année en matière de développement économique du Québec. Et maintenant, Mme la Présidente, je me tourne vers vous pour la suite des choses. Merci infiniment.

La Présidente (Mme Richard) : Merci beaucoup, Mme la ministre. J'invite maintenant le porte-parole de l'opposition officielle à faire ses remarques préliminaires. M. le député de Sanguinet, porte-parole de l'opposition officielle en matière de Priorité PME, entrepreneuriat et allègement réglementaire, vous avez la parole. M. le député.

M. Alain Therrien

M. Therrien : Merci, Mme la Présidente. Je vais juste saluer les gens, ensuite je vais prendre mon temps pour poser des questions à la ministre. Je vous salue bien bas, Mme la Présidente, très content de vous voir. Je salue la ministre et la vice-première ministre, donc j'ai un double honneur ce matin. Je salue votre équipe, qui est nombreuse et qui, je suis convaincu, trouveront les réponses à mes questions. Je salue aussi les députés de la partie ministérielle. Je vous salue, messieurs, je salue mon collègue qui va m'aider à cheminer dans ces méandres de questions et je salue le collègue de Johnson. On est rendus des habitués. Je pense que je vous vois plus souvent qu'un de mes propres enfants, alors donc, c'est inquiétant, n'est-ce pas?

Alors donc, je vais laisser le reste du temps pour des questions. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Richard) : Nous allons réajuster le temps, M. le député de Sanguinet. Maintenant, je cède la parole au porte-parole du deuxième groupe d'opposition pour ses remarques préliminaires pour un maximum de temps de sept minutes — mais vous savez qu'on peut répartir le temps — donc, le député de Johnson, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'économie, d'innovation et d'exportation. M. le député, vous avez la parole.

M. André Lamontagne

M. Lamontagne : Merci, Mme la Présidente. Écoutez, je reprends les salutations de mon collègue de Sanguinet. Alors, je ne vous nommerai pas tous, mais bonjour à tous, merci d'être là. Écoutez, moi, c'est ma cinquième étude de crédits en économie. J'ai le plaisir... Je pense que c'est le deuxième ou le troisième épisode avec Mme la ministre et la vice-première ministre. Tout ce que je peux souhaiter aujourd'hui, naturellement, c'est toujours la cordialité, qu'on a toujours, de Mme la ministre, mais aussi, Mme la Présidente, nous, dans l'opposition, on travaille très fort, mais on a très peu de minutes, alors juste s'assurer, là, qu'on ait une répartition égale du temps de parole, là, ce serait apprécié, là, de la part de la ministre dans ses réponses. Alors, on va garder le temps, là, pour la suite des choses. Merci.

La Présidente (Mme Richard) : Soyez assuré que nous allons très, très bien gérer le temps. Nous allons faire le maximum pour que tout le monde puisse s'exprimer ce matin. Je vous remercie.

Discussion générale

Maintenant, je suis prête à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle pour un premier bloc d'échange. M. le député de Sanguinet, vous avez la parole.

M. Therrien : Merci, Mme la Présidente. Alors, écoutez, on va y aller sur le dossier Bombardier. Vous savez que c'est le plus gros investissement de votre gouvernement. Le 29 octobre 2015, ça a fait couler beaucoup d'encre. Il y a beaucoup de choses qui se sont produites depuis deux ans et demi, mettons presque trois ans. On se pose beaucoup de questions, à savoir le 1,3 milliard que vous avez mis au départ, quelle est la valeur aujourd'hui de l'investissement, puis je sais qu'il y a eu, entre ce moment et aujourd'hui, une transaction avec Airbus. Alors, est-ce que je pourrais savoir aujourd'hui quelle est la valeur du placement de ce 1,3 milliard initial là, s'il vous plaît?

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Merci. Dossier fort important que celui de Bombardier, en effet. Alors, sur la question du placement, le gouvernement du Québec a donc décidé d'investir... puis je vais répondre assez rapidement pour qu'on puisse avoir un bon échange, sur la question du placement qui a été fait, le 1,3 milliard, l'année dernière, il a été évalué au même montant. Donc, le même montant a été évalué. Il y aura d'autres évaluations qui viendront par la suite au mois de juin parce qu'il y a de nouvelles évaluations qui vont être faites par la Vérificatrice générale.

Ce que j'aimerais, par contre, mentionner, c'est que l'évaluation qui a été faite de 1,3 milliard à l'époque, c'était avant même l'entente qui a été signée avec Airbus, ce qui signifie donc qu'on s'attend à ce qu'il y ait une valorisation qui soit équivalente à celle que nous avons l'année dernière. Si je peux mentionner la chose suivante, c'est qu'avec l'arrivée d'Airbus ça nous a permis de consolider, à l'intérieur de la CSeries, avec Bombardier davantage d'ententes avec des joueurs, notamment des joueurs européens, et donc de confirmer des commandes. Voilà, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Richard) : M. le député.

M. Therrien : Oui, je comprends, mais sauf qu'après Airbus on est passés de 50 % à 18,9 %. Je comprends tout ça, là, mais c'est inquiétant. La loi oblige Bombardier et le gouvernement à transmettre cette information au régulateur. Vous dites que ça soit disponible en juin, mais l'année financière se finissait le 31 mars, vous devriez avoir ça entre les mains maintenant.

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Il y a une évaluation qui est en cours présentement et, encore une fois, qui va être présentée, qui va être rendue publique au mois de juin. C'est ça, ma réponse à la question du député de Sanguinet.

Peut-être j'aimerais juste préciser la chose suivante, par contre. M. le député de Sanguinet faisait référence au 50 %, puis on est descendus à 18 %. Il faut faire bien attention parce que le pourcentage, c'est un pourcentage, mais qu'il est le pourcentage d'une plus grande largeur de... une plus grande tarte, si vous voulez, par rapport à Bombardier. Et donc la valeur de l'entreprise — j'aimais bien ça utiliser cette analogie-là, mais je pense qu'elle est bonne — 50 % de quelque chose qui vaut presque zéro, si on n'est pas capables de faire des ventes, ce n'est pas significatif; 18 %, ou peu importe le pourcentage, d'une entreprise qui est capable de vendre des avions, c'est là que nous allons récupérer nos billes.

La Présidente (Mme Richard) : M. le député.

M. Therrien : Donc, je ne sais pas si je peux dire que vous confirmez, d'une certaine façon, que l'investissement est resté intact au minimum suite à la transaction avec Airbus. C'est ça?

Mme Anglade : Bien, ce que je peux vous dire, c'est que la dernière évaluation qui a été rendue publique au mois de juin dernier faisait état du même niveau d'investissement, du milliard de dollars, et que nous nous attendons à ce que la nouvelle évaluation soit dans les mêmes eaux. Et la raison pour laquelle je le dis, c'est parce que, depuis qu'il y a eu l'entente qui a été signée avec Airbus, il y a eu de nouveaux contrats qui ont été signés avec des joueurs, notamment avec Égyptair, notamment avec des clients européens majeurs, qui vient consolider, donc, la situation avec l'entreprise et considérablement consolider la capacité de l'entreprise à accroître ses parts de marché et à vendre surtout des avions CSeries.

La Présidente (Mme Richard) : M. le député.

M. Therrien : Donc, lorsqu'on aura le rapport entre les mains en juin 2018, nous aurons un actionnariat qui vaudra à peu près l'équivalent de ce qui avait été entendu au mois d'octobre 2015, c'est ce que vous nous affirmez.

• (10 h 20) •

Mme Anglade : C'est ce que nous croyons fortement, que nous allons avoir une évaluation qui va tourner dans les mêmes eaux que ce nous avons vu par le passé. Peut-être qu'il serait bon d'ajouter... dans le contexte actuel, je ne suis pas sans... vous le savez fort bien, mais il y avait eu toute l'entente qui... l'entente d'Airbus a été précédée par toute la saga avec Boeing, qui a décidé de poursuivre, et il faut se rappeler que la décision, qu'on a saluée, de la part des Américains de dire que la requête de Boeing ou la plainte de Boeing envers Bombardier était injustifiée, le résultat final, c'est que ça a donné raison aux Québécois, ça a donné raison à Bombardier. Et conséquemment on se retrouve dans une posture qui est bien plus enviable aujourd'hui, avec moins de risques, et les marchés ont extrêmement bien réagi. C'est bien que les marchés réagissent bien. Nous, on est particulièrement préoccupés par les travailleurs, au Québec, et les travailleurs également ont très bien réagi à l'entente qui a été signée. Et pas plus tard que la semaine dernière, il y avait de nouveaux commentaires de la part des travailleurs sur l'entente avec Airbus.

La Présidente (Mme Richard) : Merci. Peut-être des réponses plus courtes...

M. Therrien : Oui, c'est juste que...

La Présidente (Mme Richard) : Je voyais que M. le député de Sanguinet...

M. Therrien : Je trouve ça bien, ce qu'elle dit, sauf qu'avec la menace non justifiée de Boeing ils ont donné la moitié de la compagnie, hein, peu importe. Avant l'entente Airbus, quelle était la dette de la série C? Vous devriez savoir ça, j'imagine, là, c'est quoi, la dette de la série C avant l'entente avec Airbus?

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Il faudra que je vérifie ce qu'on... On va vérifier, on va vous revenir là-dessus très rapidement.

M. Therrien : D'ici ce soir?

Mme Anglade : Oui, oui, certainement, on peut...

La Présidente (Mme Richard) : Donc, Mme la ministre, vous le ferez parvenir à la commission, et on fera la distribution par la suite.

M. Therrien : C'est parce que, là, moi, ce que j'ai compris, là... puis je vous avais posé la question en Chambre, vous aviez répondu clairement à cette question-là, c'est pour ça que je m'en rappelle. C'est parce que vous aviez dit que la série C, bien, Bombardier avait mis 500 millions avant l'entente, juste avant l'entente, donc j'imagine que c'était pour faire en sorte qu'il n'y ait pas de dette quand est venu le temps de faire la transaction avec Airbus. Parce que vous m'avez dit : Ils ont mis 500 millions, puis c'est ce qui a fait en sorte que notre équité a fondu comme neige au soleil. Ça fait qu'à quelque part ils devaient tout simplement avoir à mettre un cash-flow pour être certains que la série C ne soit pas endettée à cette transaction-là.

Mme Anglade : Je vais revenir juste un peu en arrière pour clarifier un peu. Lorsqu'il y a eu les investissements qui valaient 50 % pour le gouvernement du Québec, donc il y avait 1 milliard qui avait été mis dans la C Series à ce moment-là, au début de l'entente, ce qui avait été convenu, c'est que le gouvernement québécois était un partenaire dans l'optique d'avoir un autre partenaire, un troisième joueur qui viendrait participer, et donc, graduellement, ce troisième partenaire là allait prendre le tiers, finalement, de l'entreprise pour ramener l'investissement du gouvernement du Québec à environ 33 %, pour un total de 3 milliards.

Mais entre-temps ce qui s'est produit, c'est que Bombardier a décidé d'investir lui-même avec... il y avait plus d'argent, donc il a décidé d'investir lui-même dans l'entreprise pour assurer la continuité et le développement du programme parce qu'il y avait des besoins en matière de cash-flow. C'est la raison pour laquelle il y a eu ces investissements-là. Cependant, cette question-là ne répond pas à la question de la dette, et ça, je vais vous revenir un peu plus tard là-dessus.

M. Therrien : Oui. On s'attendait que le troisième partenaire mette quelque chose là, c'était bien évident, là, sauf que, dans l'entente, vous avez dit : On avait 50 % au départ. Jamais, à nulle part, on ne s'est fait dire que cette entente-là ferait en sorte qu'éventuellement Bombardier mettrait de l'argent en équité et ferait fondre notre participation. Ça n'a jamais, jamais, jamais été stipulé. Là, ce que vous nous dites puis ce que vous avez dit à l'époque, c'est qu'ils avaient besoin de cash-flow. Ils ont mis de l'argent en équité, ils ont pris des parts de la série C, de façon à ce qu'on a tombé, avant l'arrivée d'un troisième partenaire, de 50 % à 39 %.

Selon l'explication que vous me dites, là, un tiers-un tiers-un tiers, ce serait 33 %, avec l'arrivée d'un troisième partenaire. Là, avant l'arrivée d'un troisième partenaire, on est tombés de 50 % à 39 % juste avant que ça ne double de valeur, en plus, selon ce que vous avez dit, par la suite, parce que vous avez dit que l'entrée d'Airbus a fait doubler la valeur de l'entreprise. Donc, ça veut dire que Bombardier est allée de 500 millions... a dilué la part du gouvernement et, de cette façon-là, a mis 500 millions sur la table juste avant que, selon vos dires, la compagnie double de valeur.

Alors, est-ce que vous trouvez, à quelque part, que vous avez bien protégé l'avoir des Québécois dans cette histoire-là jusqu'à présent? Parce qu'il y a d'autres choses qui s'en viennent.

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, si la question, c'est : Est-ce qu'on a bien protégé l'avoir des Québécois?, la réponse, c'est oui. Puis la réponse, c'est oui parce qu'avoir Bombardier comme pilier en termes de développement économique dans le secteur de l'aérospatiale, c'est significatif. Vous savez très bien qu'il y a 40 000 emplois qui sont associés à tout le secteur de l'aérospatiale. Donc, à cette réponse-là, oui, de manière très claire.

Maintenant, lorsque l'on parle des investissements qui ont été faits par Bombardier, il faut, chaque fois qu'il y a eu une dilution... Alors, pour nous amener au 33 % dont on parlait initialement... quand on est arrivés à 39 %, c'est parce que Bombardier avait investi de l'argent. Et donc, quand Bombardier investit... mettons que Bombardier investit un 200 millions, automatiquement, la valeur de l'entreprise, qui était à 2 milliards, monte à 2,2 milliards, et donc tu diminue en fonction, mais la valeur de ton investissement reste encore à 1 milliard. Ce qui est important pour nous, c'est que la valeur de notre investissement, peu importe le niveau de dilution, soit à 1 milliard, tel le montant investi initialement, encore une fois, peu importe le pourcentage. Alors, tant et aussi longtemps qu'on maintient ce pourcentage-là... cette valeur-là, c'est ça qui est primordial.

M. Therrien : O.K. Je vais vous raconter une histoire d'un bon investisseur et d'un mauvais investisseur. Airbus, quand ils ont hérité de la moitié de la compagnie, là, ils se sont entendus avec Bombardier que, s'il y avait un problème de cash-flow, Bombardier mettrait de l'argent en dette. Ça veut dire qu'Airbus conservait son 50,1 % d'actions. Ça, c'est l'histoire d'un bon investisseur. L'histoire du mauvais investisseur, c'est celui qui dit : Je vais mettre 50 % dans la compagnie, bon, je veux de l'argent pour avoir 50 %, et, si jamais il manque de cash-flow, mettez de l'argent et vous allez diluer mes actions. Ça, c'est l'histoire du mauvais investisseur. Et, quand vous me dites que l'action est à 33 % ou, en tout cas, on avait 33 % de la série C, c'est qu'aujourd'hui on est à 18,9 %, on n'est plus dans les mêmes eaux.

Alors, moi, je vous pose la question, là : Quand on a fait cette entente-là, pourquoi on n'a pas exigé de Bombardier que, s'il allait mettre de l'argent en cash-flow... faire comme Airbus a fait, dire : Vous allez y aller en dette pour protéger l'avoir des Québécois de 50 % dans l'histoire de la série C? Pourquoi vous n'avez pas été capables de faire ce qu'Airbus a fait?

Mme Anglade : Alors, moi, je vais vous raconter, à la réponse du député de Sanguinet, l'histoire de ce que c'est qu'un visionnaire versus l'histoire de ce que c'est, quelqu'un qui n'est pas visionnaire. Un visionnaire, ça veut dire que, lorsque l'on parle de Bombardier, on parle d'une entreprise qui soutient le secteur de l'aérospatiale de manière importante et l'innovation de manière importante. Vous parlez d'un bon investisseur versus le mauvais investisseur. Lorsque le gouvernement du Québec agit... Lorsque l'on parle de fleuron, si on ne parle pas de Bombardier, je ne sais pas de quoi

on parle, au Québec, si on ne parle pas de ça, et donc il était fondamental pour nous d'investir, sinon il n'y aurait pas de Bombardier aujourd'hui. Il faut toujours se rappeler le contrepoint de ça, c'est qu'il n'y aurait pas de Bombardier si le gouvernement du Québec n'était pas intervenu. Lorsque le gouvernement du Québec est intervenu, nous l'avons fait avec le milliard... et nous assurer que ce milliard-là et que la valeur de ce milliard-là perdure dans le temps. C'est ça qui est important dans un premier temps, et, dans un second temps, c'est de préserver les emplois, et je pense que l'entente le montre bien.

Maintenant, vous faites référence à des choses qui n'étaient pas connues. J'aimerais vous ramener à un article qui a été publié le 30 octobre 2015. Dans l'article qui a été publié le 30 octobre 2015 par Marie Tison, c'est clairement stipulé que le gouvernement du Québec ne déboursa plus d'argent par rapport à la CSeries. Donc, conséquemment, s'il devait y avoir de nouveaux investissements à l'intérieur de la boîte qu'est la CSeries qui a été créée, ce ne serait pas le gouvernement qui viendrait investir. Cependant, si tu n'investis pas et que la valeur augmente, c'est sûr que ton actionnariat, en termes de pourcentage, diminue, mais la valeur de ton investissement reste inchangée.

La Présidente (Mme Richard) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Je vais vous expliquer c'est quoi, quelqu'un de visionnaire. On avait dit, à l'époque d'investir dans Bombardier : Si on l'avait fait, là, notre investissement au départ était de 1,3 milliard, il serait aujourd'hui de 2,3 milliards de rendement parce qu'on aurait investi à quelque chose qui valait 2,21 \$ de l'action... même pas, c'est 1,42 \$ l'action, à 4 \$. Ça veut dire qu'on aurait investi 1,3 milliard dans une action à 1,42 \$ pour avoir aujourd'hui 4 \$. Ça, c'était visionnaire. Bien, ça, ce n'est pas ce que les libéraux sont capables de faire dans ce dossier-là.

Vous aviez signé 200 millions de bons de souscription, O.K.? L'investissement comprend également l'émission de bons de souscription au gouvernement pouvant être exercée en vue d'acquiescer jusqu'à concurrence de 200 millions d'actions de classe B à un prix d'exercice par action correspondant à l'équivalent de 2,21 \$ l'action. Ça veut dire qu'aujourd'hui, là, ces 200 millions vaudraient presque le double. Sauf que, mystère et boule de gomme, c'est qu'on s'aperçoit aujourd'hui que le gouvernement n'a pas 200 millions de bons de souscription, il est rendu à 100 millions. Il manque 100 millions. Il manque au-dessus de 150 millions de dollars. Où est ce 100 millions de bons de souscription, Mme la ministre?

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

• (10 h 30) •

Mme Anglade : Oui, merci. Alors, je veux juste rappeler une chose par rapport à la négociation. Je rappelle d'abord que, dans l'entente qui a été signée avec Airbus, le maintien des emplois sont jusqu'en 2042, donc ça représente 25 ans, et c'est la raison pour laquelle les employés ont été satisfaits de l'entente qui a été signée.

Lorsque vous me parlez des bons de souscription, il faut se rappeler la chose suivante, c'est qu'initialement, lorsque ça avait été négocié, la valeur de... on ne négociait pas avec une valeur marchande. On n'avait pas dit qu'au bout du compte nous allions nous en tirer avec une valeur marchande, de notre investissement. Ce que l'on a transformé, c'est qu'on a dit que, nous, dans l'investissement que nous faisons, nous allions avoir, à ce moment-là, une valeur... nous allions pouvoir retirer nos billes à la valeur marchande de l'entreprise. Ce que ça signifie, c'est que le gouvernement allait pouvoir retirer davantage de sous, et c'est la raison pour laquelle nous sommes passés à 100 millions de bons de souscription. Mais je pense qu'il faut se rappeler de la raison pour laquelle on a fait ce projet. Le projet, pour nous, c'est ultimement que Bombardier survive, ultimement que le secteur de l'aérospatiale continue de croître, ultimement que les emplois soient préservés et que nous récupérons nos billes. C'est ça qui est important.

Puis j'aimerais revenir à un élément qui est essentiel dans ce que le député de Sanguinet a dit. Il a dit : On aurait dû investir dans la société mère. Alors, moi, ma question que j'ai pour le député de Sanguinet, c'est que...

M. Therrien : ...poser des questions. Dans six mois, vous allez pouvoir poser des questions.

La Présidente (Mme Richard) : Restez terminer la ministre, M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Ça va être inversé dans six mois.

La Présidente (Mme Richard) : Restez terminer la ministre. Mme la ministre, vous terminiez, allez-y.

Mme Anglade : J'aurai beaucoup de plaisir à poser des questions à monsieur de Sanguinet dans six mois, mais j'en ai, aujourd'hui, déjà à poser et beaucoup de plaisir à en poser à monsieur de Sanguinet, et la question est la suivante, c'est que, s'il avait investi dans Bombardier inc., la société mère, il n'aurait jamais pu préserver les emplois, alors qu'aurait-il fait, exactement?

La Présidente (Mme Richard) : M. le député de Sanguinet, vous avez la parole.

M. Therrien : Aucun rapport. Écoutez, je cherche mes 100 millions de bons de souscription. Je ne les ai pas encore, je les cherche, aidez-moi. Là, vous me dites que, parce qu'on voulait avoir un gain... Écoutez, je n'ai même pas compris votre réponse, là, c'est tellement évasif, là. Je cherche 100 millions de bons de souscription. On en a 200 millions dans l'entente. Il me semble que ce n'est pas compliqué à répondre, là. On est passés de 2 millions à 100 millions. Où est le 100 millions de bons de souscription qui vaut, à peu près, pour les contribuables québécois, 150, minimum 150 millions de dollars? Où est ce 100... C'est simple, ma question : Il est où?

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, le 100 millions, la manière dont il faut le comprendre, c'est qu'il y a une valeur marchande que l'on tire de l'investissement qui a été fait, ce qui n'était pas ça initialement. Initialement, lorsqu'on a décidé d'investir dans Bombardier, c'était essentiellement de la dette pour faire un pont. Par la suite, on s'est dit : Si on est capables de tirer nos billes avec une valeur marchande, il y aura un rendement qui sera nettement supérieur. Parce que le rendement allait être supérieur, à ce moment-là, on est passés de 200 millions de bons de souscription à 100 millions de bons de souscription. Si on avait voulu garder le 200 millions de souscription, on aurait également gardé, simplement, la dette, et donc l'impact net, net du rendement du gouvernement aurait été inférieur.

La Présidente (Mme Richard) : Je vais vous demander des réponses plus brèves, Mme la ministre.

Mme Anglade : Bien, j'essaie de... Bien, c'est parce que je pense que c'est un dossier qui nécessite une certaine explication pour bien comprendre, parce que ça fait deux fois que j'explique la... l'explication.

M. Therrien : C'est parce que c'est incompréhensible. Là, vous me dites...

La Présidente (Mme Richard) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Puis vous me dites que ça va selon la rentabilité de l'investissement. Je vous pose la question tantôt : On est rendus à combien dans l'investissement?, vous ne le savez pas, donc vous n'avez aucune idée de la valeur de votre placement aujourd'hui. Et vous me parlez de la rentabilité et que vous auriez cédé 100 millions à cause d'une rentabilité que vous calculez à partir d'un chiffre que vous m'avez dit ignorer. Parce que vous parlez de rentabilité. Moi, là, c'est écrit ici, là : 200 millions de bons de souscription, puis vous me dites : Bien, c'est parce que, vu que c'est rentable, on laisse tomber une partie. Comment vous savez que c'est rentable quand vous ne savez pas la valeur de votre placement? Vous me l'avez dit tantôt, vous avez dit que vous espérez que ça n'a pas changé.

Mme Anglade : Non, non, mais je n'ai pas... Non, non.

La Présidente (Mme Richard) : Allez-y, Mme la ministre.

Mme Anglade : Il faut être très clair dans les réponses, là, puis très clair dans l'écoute aussi. Dans ce que j'ai dit par rapport à l'investissement qui a été fait, la dernière évaluation est évaluée à 1 milliard de dollars, c'était l'année dernière. Depuis le 1 milliard de dollars qui a été évalué, qu'est-ce qui s'est produit? Une entente avec Airbus, une réaction positive des marchés, de nouveaux contrats qui ont été signés et, Boeing, la poursuite est tombée. Tous ces éléments-là militent en faveur, minimalement, du maintien de la valeur de notre investissement. Donc, en aucun cas je ne dis que je ne sais pas ce qui se passe. Au contraire, ce que je dis, c'est que la dernière évaluation est à 1 milliard et que nous nous attendons à ce que la prochaine évaluation demeure à... Étant donné les faits, je pense qu'en analysant les faits on est fort capables de pouvoir statuer sur cette question. Merci.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, Mme la ministre. Quelques secondes, M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Bien, écoutez, je suis vraiment, vraiment, là, à terre, là. Vous n'avez aucune idée de la valeur de l'investissement. Vous m'avez dit que vous ne le saviez pas, qu'on attendait la nouvelle en juin. Et, étant donné que vous êtes une optimiste de nature, vous dites : Bien, écoutez, on est sûrs, vu que le rendement n'a pas bougé l'année passée, que, là, à cause qu'on a donné la moitié de la compagnie à Airbus, là, on va se mettre à faire de l'argent, ça fait qu'on va laisser 100 millions de bons de souscription sur la table.

Écoutez, là, ça ne s'invente pas, Mme la Présidente, ce qu'on vit actuellement, là. C'est du grand bonheur, là. Écoutez, là, c'est ces gens-là qui gèrent 1,3 milliard d'argent des contribuables. On écoute ça, là, puis on est impressionnés. Je suis impressionné, Mme la Présidente. Je ne pensais pas que j'aurais ça comme réponse. Pour vrai, je suis impressionné. C'est tout ce que j'ai à dire, je suis impressionné.

La Présidente (Mme Richard) : Parfait. Merci beaucoup. De toute façon, c'était tout le temps qui était alloué pour l'opposition officielle. Nous allons du côté du gouvernement. M. le député d'Orford, vous avez la parole.

M. Reid : Est-ce qu'on... C'est de notre côté?

La Présidente (Mme Richard) : Oui, c'est de votre côté, du côté du gouvernement.

M. Reid : Ah! O.K. Je pensais qu'on alternait.

La Présidente (Mme Richard) : C'est vous qui avez la parole, M. le député d'Orford.

M. Reid : O.K., ça marche. Bien, merci beaucoup. Écoutez, on aura d'autres occasions aussi, cet après-midi, ou ce soir, ou la semaine prochaine, de parler des éléments économiques, mais moi, je voudrais profiter de la présence

du Scientifique en chef pour aborder deux questions qui m'intéressent. En fait, ça pourrait être dans la même question, mais, dans la question de la culture scientifique au sens large, au Québec, il y a la question de la place des femmes en sciences, et cette partie-là, ce serait peut-être l'objet d'un deuxième sujet que j'aimerais aborder, d'autant plus que la ministre elle-même a une formation scientifique et qu'elle sait très bien de quoi on parle quand on parle des femmes en sciences.

Mais, dans un premier temps, j'aimerais parler de la culture scientifique au sens large, et il y a trois éléments qui m'intéressent. D'une part, au niveau de la relève, qu'est-ce qu'on fait, et les investissements qu'on met là-dedans, est-ce qu'on vérifie leur pertinence et leur efficacité? Deuxièmement, j'aimerais qu'on parle aussi des fausses nouvelles et la culture scientifique et qu'est-ce qu'on fait au Québec par rapport à ça. Et peut-être un dernier petit point, au moins demander une mise au point au Scientifique en chef sur l'intelligence artificielle.

Commençons par la relève. Encore une fois, la relève, la partie des carrières scientifiques pour les femmes, c'était très important, mais, dans un premier temps, j'aimerais, d'une part, souligner qu'au Québec, d'après les chiffres que l'on a, malgré que, pour une partie scientifique et très importante, les mathématiques, on a des jeunes qui sont très, très forts dans les tests qui sont faits, etc. Les chiffres que j'ai vus donnent, pour la partie de connaissances scientifiques en général, qu'on appelle la littéracie scientifique, disons, pas une faiblesse majeure, mais on n'est pas parmi les plus forts, alors qu'en maths on est très forts, là, si ma mémoire est bonne. Et, dans ce sens-là, il y a, du côté gouvernemental, du côté du ministère de Mme la ministre, plusieurs efforts et plusieurs activités dans différents contextes, et en particulier il y en a plusieurs dizaines de milliers d'activités relativement à nos jeunes pour les amener tranquillement à s'intéresser aux sciences, etc., ou garder cet intérêt-là, qui est là dès le tout début de l'adolescence et même avant. Et je me posais la question : Dans quelle mesure, si... Enfin, on a une longue habitude de participer à la Commission de l'administration publique dans laquelle on pose toujours des questions, et je voudrais en profiter parce que c'est des questions financières aussi. Par rapport à ces activités-là qui sont très nombreuses, est-ce qu'on a une certaine... comment dirais-je, est-ce qu'on a une idée de l'efficacité de ces activités-là? Est-ce qu'on a une idée? Est-ce qu'on fait, par exemple, des comparaisons avec ce qui se fait dans d'autres provinces, dans d'autres pays de l'OCDE? Est-ce qu'on pense qu'effectivement on met l'accent et quelques millions là-dedans, je pense, aussi, sur des activités qui ont effectivement un impact? Est-ce qu'on peut mesurer cet impact-là ou est-ce qu'on l'a mesuré sur un certain nombre d'années? Est-ce qu'on pourrait en savoir un petit peu plus là-dessus? Parce qu'il y a beaucoup de choses, c'est extrêmement important.

On commence à s'intéresser aux sciences souvent... Moi, je regarde, j'ai un petit garçon de 10 ans et je vois déjà dans ses yeux que c'est quelqu'un qui est très curieux, et donc ça veut dire que ses professeurs et ses parents ont une possibilité peut-être de faire en sorte qu'il s'oriente vers une culture scientifique, et quels que soient ses goûts pour une carrière future. Mais est-ce qu'à l'heure actuelle les efforts que l'on fait — et je sais qu'on en fait — on a une idée de l'efficacité ou l'efficacité relative de ça par rapport à ce qui se fait ailleurs?

La Présidente (Mme Richard) : Merci, M. le député. Mme la ministre.

• (10 h 40) •

Mme Anglade : Merci, Mme la Présidente. J'aimerais que vous me donniez quelques minutes pour juste répondre à certains éléments qui ont été mentionnés par le député de Sanguinet et après je vais céder la parole à mon collègue le Scientifique en chef pour répondre à la question.

Je veux juste clarifier les choses pour que ce soit extrêmement clair, la situation aujourd'hui dans le secteur de l'aérospatiale. J'aimerais rappeler les faits, rappeler les faits au député de Sanguinet. D'abord, lorsqu'il y a eu une entente initiale qui a été faite, il y avait 200 millions de bons de souscription et la capacité pour le gouvernement de pouvoir récupérer ses billes, mais avec un rendement qui était inférieur à la valeur marchande, c'était un rendement qui était fixe, à l'époque. Avec l'entente qui a été signée par la suite, on s'est entendus pour pouvoir racheter le tout à valeur marchande, donc un rendement supérieur, ce qui justifiait, à l'époque, de passer de 200 millions de bons de souscription à 100 millions de bons de souscription.

J'aimerais également rappeler que, dans la dernière année, si on compare la rencontre de crédits que nous avons aujourd'hui par rapport à la rencontre de crédits que nous avons eue la dernière fois, qu'est-ce qui a changé? Ce qui a changé, c'est qu'aujourd'hui nous avons des employés qui se disent satisfaits de l'entente que nous avons avec Airbus et qui sont rassurés pour leur avenir, puisque les emplois vont être maintenus pendant une période de 25 ans. Ce qui a changé, c'est que les PME québécoises qui étaient réunies au Québec, pas plus tard que la semaine dernière, dans le secteur de l'aérospatiale, et que je voyais hier encore, se montrent très satisfaites de l'arrivée d'un joueur comme Airbus sur l'échiquier québécois. Ce qui a changé, c'est qu'il y a maintenant des contrats, de nouveaux contrats qui ont été donnés pour le CSeries, de nouveaux achats, de nouvelles commandes qui sont passées depuis l'année dernière. Ce qui a changé également, Mme la Présidente, c'est qu'à Mirabel aujourd'hui on est en train, aujourd'hui, de construire des avions de CSeries pour le marché américain. Ce qui a également changé, Mme la Présidente, c'est que le marché, si on regarde l'action de Bombardier en date d'aujourd'hui, est à 4 \$ l'action, alors que les bons de souscription que nous avons pris étaient à 2,21 \$ l'action.

En fait, on constate qu'il y a un momentum dans le secteur de l'aérospatiale. Tout le monde s'entend pour dire qu'il y a un momentum. Tous les gens, tous les acteurs concernés par l'aérospatiale sont très satisfaits de la situation dans laquelle on se trouve aujourd'hui. En fait, il n'y a qu'une seule personne qui a l'air de ne pas trouver que les choses vont bien dans le secteur de l'aérospatiale, et c'est le député de Sanguinet. Et très franchement je pense que tous les gestes ont été posés, et les résultats, aujourd'hui, parlent d'eux-mêmes. Merci, Mme la Présidente.

Je vais maintenant céder la parole au Scientifique en chef pour qu'il puisse répondre aux questions du député d'Orford.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, Mme la ministre. Est-ce qu'il y a consentement pour permettre à M. Quirion, le Scientifique en chef, de prendre la parole? Est-ce qu'il y a consentement? Oui? Donc, la parole est à vous, M. Quirion. Je vais quand même vous demander vous présenter et ainsi que votre fonction pour les enregistrements.

M. Quirion (Rémi) : Merci. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Rémi Quirion, Scientifique en chef du Québec.

Et question très intéressante, et on essaie de faire davantage du côté de la relève, du côté des jeunes, de l'intérêt des jeunes en sciences, et les jeunes garçons, les jeunes filles. On essaie aussi de bonifier.

On a déjà, avec des investissements de la SQRI, bonifié nos programmes de bourses, que ce soit au niveau collégial, premier cycle universitaire, deuxième cycle, troisième cycle et études postdoctorales, donc bonifié nos programmes, bonifié la valeur des bourses, bonifié la flexibilité, donc, en particulier pour les jeunes femmes qui sont dans ces programmes-là, des congés parentaux de plus longue durée, de six à huit mois, dépendamment des programmes. Donc, vraiment, on essaie de faire beaucoup plus de ce côté-là, aussi de signer des ententes avec différents regroupements à travers le monde pour valoriser davantage la participation des jeunes femmes, par exemple, en génie et dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Hier, on signait une entente... le fonds Nature et Technologies signait une entente avec l'Université de Tel-Aviv pour ça, faire la promotion de carrières de jeunes femmes dans le domaine de l'intelligence artificielle et du génie. Donc, je pense que, de ce côté-là, ça avance, ça va mieux, mieux qu'avant. Et ce n'est pas parce que les femmes ne sont pas intéressées par les sciences... indirectement, hein... on sait que, dans le domaine de la médecine, la médecine dentaire, la médecine vétérinaire, la majorité des étudiants maintenant, c'est des jeunes femmes. Donc, c'est vraiment beaucoup plus dans le domaine des mathématiques et dans le domaine du génie, donc il faut trouver une façon d'intéresser les jeunes femmes à penser à ce genre de carrières là.

M. Reid : ...

La Présidente (Mme Richard) : Oui, allez-y, M. le député.

M. Reid : Non, mais, sur la question des femmes, je vais revenir plus tard.

M. Quirion (Rémi) : O.K. Parfait.

M. Reid : Mais, sur la question, généralement, donc, de développement de la culture pour la relève à partir même de l'adolescence, là.

M. Quirion (Rémi) : Donc là, il y a beaucoup de choses qui sont faites, comme je disais. Et on participe aussi... le ministère investit dans différents programmes qui permettent d'avoir des jeunes qui vont, à l'école primaire, à l'école secondaire, participer à des expos-sciences, donc on fait de plus en plus. Il faut faire encore mieux, mais donner le goût de la science, parce qu'en bon québécois, là, je dirais, c'est le fun, faire de la science, faire de la recherche. Il y a de belles opportunités au Québec et au Canada. L'autre élément, oui, en plus des stages en milieu de pratique qu'on a de plus en plus aussi au niveau collégial, au niveau du premier cycle, au niveau des études supérieures, donc, essayer d'amener nos jeunes à penser à des carrières scientifiques, je pense qu'on le fait de mieux en mieux.

Les fausses nouvelles...

M. Reid : Je vais revenir là-dessus, mais ma question n'est pas posée encore. Je la pose, d'accord? Les fausses nouvelles et la culture scientifique. Écoutez, dans toutes les revues scientifiques internationales, et québécoises, et partout, même dans les journaux, on voit que la science est prise d'assaut par les fausses nouvelles, la fausse science, en fait. Et d'abord je pense qu'il faut dire au Québec clairement que, depuis 40 ans, on a fait des progrès fabuleux, là. Les universités au Québec, il y a 40 ans, avaient peu de doctorats. Moi, quand j'ai voulu faire mon doctorat, il a fallu que j'aille ailleurs qu'au Québec, là, à ce moment-là. Maintenant, ce n'est plus de cas depuis un bon bout de temps. Même dans les universités, dans des régions, je parle de Sherbrooke, mais on peut parler de Rimouski, qui est connue internationalement, Chicoutimi, etc., donc, nos universités sont reconnues internationalement. Donc, on a un bagage et une force scientifiques majeurs.

Cependant, comme toutes les grandes nations avec des forces scientifiques, on a un phénomène qui s'appelle les fausses rumeurs, on l'appellera comme on voudra, où la fausse science... où beaucoup de monde sur Internet retrouve un ensemble d'éléments qui sont souvent vrais, mais, d'autres fois, complètement faux. Et on n'a pas beaucoup, souvent, cette culture... parce que, là, on parle de culture scientifique, cette culture scientifique qui n'est pas toujours présente chez les gens qui lisent et qui s'intéressent à ces choses-là. Et, quand je parle de culture scientifique, je parle surtout d'une culture scientifique critique, l'esprit critique, être capable de voir... Quand on a une bonne formation scientifique, on distingue mieux des choses pour lesquelles on affirme sans fondement et d'autres choses pour lesquelles on affirme avec des bases, avec des études.

Et, dans ce sens-là, il y a une bonne partie de la population qui n'a pas cette culture de sens critique par rapport aux sciences. Et là on sent, un peu partout dans le monde, mais pas spécialement au Québec, qu'il y a un assaut, littéralement, de ces fausses rumeurs, etc. Et je pense qu'au Québec on a... vous avez... J'aimerais ça que vous nous en parliez, mais vous avez fait quelque chose, au niveau québécois, qui est peut-être original par rapport à ailleurs ou peut-être qu'on fait comme il y a ailleurs, mais c'est très important. Quand on regarde ce qui se passe aux États-Unis, où le président Trump a congédié... je pense qu'il y a plus d'une centaine de personnes qui étaient parmi ses conseillers scientifiques aux États-Unis, et maintenant il prend des décisions sans avoir aucun conseil sur la valeur scientifique, donc il y a des choses qui sont complètement aberrantes, potentiellement, puis on le voit aussi en environnement pour les gaz à effet de serre, par exemple. Et donc, qu'est-ce qu'on fait, au Québec, qui est original par rapport à ce problème-là et qui est peut-être... Est-ce que c'est différent d'ailleurs? Est-ce que c'est mieux qu'ailleurs?

M. Quirion (Rémi) : Oui, une question très, très bonne et très pertinente aujourd'hui. C'est certain que, chez les voisins du Sud, il y avait l'équivalent de mon poste, là, un genre de Scientifique en chef qui était conseiller du président, et le président Obama rencontrait cette personne-là à chaque semaine. Depuis l'élection de M. Trump, il n'y en a pas, et en plus l'équipe de conseillers scientifiques a été démantelée dans tous les secteurs. Nous, ici, au Québec, et maintenant aussi en Ontario, au Canada, le poste de Scientifique en chef... Et ce qu'on a essayé de faire ici, ce qu'on fait au Québec depuis maintenant au moins une année, c'est d'avoir, avec l'Agence Science-Press, ce qu'on appelle les détecteurs de rumeurs. Donc, on a créé cette organisation-là, cette structure-là avec tout le réseau universitaire québécois. Donc, les universités de toutes les régions du Québec participent avec l'Agence Science-Press et avec les Fonds de recherche du Québec, et, à chaque semaine, on a deux détecteurs, finalement, deux histoires qui sont sorties dans les journaux. Ils peuvent dire, par exemple, Rémi Quirion a trouvé le miracle... le médicament miracle pour guérir la maladie d'Alzheimer, mais alors eux vont regarder ça, analyser les données et dire : Bien, faites attention, ce n'est peut-être pas si vrai que vous pensez. Donc, à chaque semaine, on a ce... et c'est très populaire sur nos réseaux sociaux, très publicisé, et il y a le public, très intéressé à en savoir davantage. Donc, ça, c'est l'aspect, je dirais, grand public.

On essaie aussi d'informer les élus. Vous avez vu, on a les petits-déjeuners, à l'Assemblée nationale, pour expliquer un peu la science, la recherche qui se fait au Québec et comment, éventuellement, ça peut vous aider dans votre prise de décision. Et, plus récemment, on a commencé un peu le même genre de modèle avec les gens d'affaires, avec les gens d'affaires de grandes compagnies québécoises ou internationales basées au Québec. Et ça, on a un petit-déjeuner, un peu le même modèle, c'est eux qui invitent les gens qu'ils veulent avoir autour de la table. Et cette semaine on avait une activité sur le «blockchain», essayer de voir ça veut dire quoi, c'est quoi, l'impact sur les banques, par exemple, c'est quoi, l'impact sur notre portefeuille.

Donc, on essaie de plus en plus d'avoir ce type d'information là, qui est expliquée en des termes très... que tout le monde peut comprendre, si on veut. Et aussi la personne qui transmet cette information-là, on veut intégrer ça comme plan de carrière. Donc, c'est des gens qui font ça à l'université. Pour des promotions, ça va compter. Donc, ce n'est pas seulement des publications scientifiques dans des journaux très pointus, mais aussi très, très larges, en formation grand public.

La Présidente (Mme Richard) : Oui, oui, il vous reste encore du temps, M. le député d'Orford.

• (10 h 50) •

M. Reid : Oui, merci. Alors, vous avez ouvert la porte à mon dernier sujet. Je voulais parler de l'intelligence artificielle, mais d'un aspect particulier, parce que, bon, on peut lire les journaux pour savoir ce qui se passe, Montréal est devenue... et le Québec, mais Montréal en particulier est devenue un endroit d'attraction pour des grandes entreprises, etc., dans le cœur de l'application de l'intelligence artificielle. Mais vous avez parlé des petits-déjeuners du Scientifique en chef que vous avez faits à l'Assemblée nationale, et je me rappelle, il y a deux ans, on avait parlé d'un sujet qui m'intéressait beaucoup, là, vous savez, sur l'édition génomique, c'est-à-dire la possibilité de transformer ou de faire disparaître des maladies ou de s'attaquer par la génétique à des animaux, par exemple, invasifs, ou des plantes invasives, ou des choses comme ça, et ça avait amené un questionnement de la part des élus qui étaient présents — on en avait discuté par la suite — c'est que tous ces changements-là vont avoir un impact majeur sur nos lois, sur plusieurs lois dans plusieurs domaines. On parle d'environnement, mais on parle de la médecine, on parle de l'éthique en général, on parle du Code civil, et tout ça.

Et là j'ai cru entendre... j'ai cru comprendre qu'au niveau de l'intelligence artificielle les Québécois s'intéressent à d'autres aspects aussi, en plus de ça, qui est une force reconnue, puisqu'on vient ici pour venir profiter de notre expertise dans le «core business», comme on dit, là, de l'intelligence artificielle, autrement dit son application à des éléments qui ont des impacts économiques. Mais il y a aussi toute cette particularité que l'intelligence artificielle va créer des problèmes pour lesquels nous, législateurs, on va devoir prendre des décisions, que ce soit le remplacement de travailleurs par des ordinateurs ou par des robots, ou des choses comme ça. Enfin, il y a beaucoup d'éléments qui pointent à l'horizon et il y a plusieurs livres, déjà, et articles qui parlent de ça. Mais qu'est-ce que c'est, donc, qu'on a entendu parler — en tout cas, que moi, j'ai entendu parler — que le Québec, les Québécois veulent faire, les chercheurs, chercheuses québécois veulent faire au niveau de l'intelligence artificielle qui ressemble un peu à ce que j'ai entendu et à ce qu'on parlait au niveau législatif, là?

M. Quirion (Rémi) : O.K. Mais c'est certain, comme vous l'avez dit, le Québec, avec certains de ses chercheurs, on est vraiment dans les meilleurs au monde, là, pour développer des nouvelles façons de faire, des nouvelles analyses de données. Avec des grands chercheurs, on développe des nouveaux algorithmes, là, dans le secteur de l'intelligence artificielle. Mais ce qu'on a décidé de faire aussi en collaboration avec ces équipes de chercheurs là, c'est de mieux comprendre les impacts de l'intelligence artificielle dans notre société. Donc, on a déjà annoncé, avec des collègues, la création d'un observatoire sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle. Donc, ça va se mettre en place au cours des mois à venir, et on croit vraiment qu'il y a une niche pour le Québec dans ce secteur-là de prendre un leadership mondial sur tout ce qui est impacts sociétaux, donc, oui, des aspects de gouvernance, des aspects de justice, des aspects des emplois de demain sur l'art, sur la culture, et je pense que le Québec, le Canada est bien positionné de ce côté-là.

M. Reid : ...aussi de données privées, etc., là.

M. Quirion (Rémi) : Et analyse de grandes banques de données, les impacts au niveau santé, tout ce qui est big data. Donc, il y a... Ça change le monde, et on le sait tous, avec nos téléphones intelligents, et tout ça. Mais je pense qu'il y a une belle opportunité, un beau créneau pour le Québec là-dedans. Oui, on va continuer à appuyer nos chercheurs

dans le domaine de l'intelligence artificielle, les nouvelles technologies, mais en plus de ça se soucier vraiment des impacts de cette nouvelle façon de faire là dans notre société et vraiment les aspects éthiques de gouvernance, de justice, très importants.

M. Reid : Est-ce qu'il reste encore quelques secondes?

La Présidente (Mme Richard) : Oui, il vous reste encore 4 min 10 s.

M. Reid : Écoutez, j'aimerais peut-être commenter un peu là-dessus, parce qu'on rejoint deux éléments. Tantôt, on parlait de fausses nouvelles, de fausses rumeurs. J'ai lu récemment que l'intelligence artificielle... des sondages qui ont été faits aux États-Unis sur la perception qu'avait la population de ce qui s'en vient, par exemple des robots plus intelligents ou des ordinateurs capables de prendre des décisions ou qui commencent à ressembler à l'intelligence humaine sur certains aspects, et la population, dans ce sondage-là, semblait dire... et je ne me rappelle pas, mais c'était une grosse majorité, 60 % ou 70 %, qui semblaient dire que ça, c'est une menace parce qu'on s'attend à ce que les ordinateurs essaient de prendre le dessus sur les humains. Ça peut paraître loin, mais il y en a qui disent que ça s'en vient pas mal vite avec l'intelligence artificielle. Et ça me rappelle ce que je disais dans mes cours, au tout début, là, il y a longtemps, de l'informatisation, quand c'était peu répandu, que les robots, les ordinateurs... dans les années 50, il y avait eu un sondage à New York dans la rue, dans les rues de New York, là, et en 1955, là... et, dans ce temps-là, évidemment, les gens entendaient parler de robots surtout dans les comics, là, dans les bandes dessinées, mais les gens disaient qu'avec l'ordinateur... à ce moment-là, ils étaient convaincus que les ordinateurs pouvaient avoir des émotions et des intentions en grande majorité et qu'au moins la moitié de ces intentions-là étaient des intentions malveillantes par rapport aux humains.

Donc, on est encore dans... Autrement dit, 50 ans plus tard, 60 ans plus tard, on a encore ce type de réflexion qui est la source fantastique, là, pour des gens qui veulent faire des fausses nouvelles, des fausses rumeurs, etc. Donc, ce que vous dites, dans le fond, c'est que le Québec s'enligne pour faire quelque chose qui peut être un leadership mondial dans quelque chose qui va avoir, entre autres, comme effet de mieux informer la population sur ce qui peut arriver et sur ce qui s'en vient par rapport à ça. Est-ce que vous voulez commenter ça?

La Présidente (Mme Richard) : M. Quirion.

M. Quirion (Rémi) : Et en plus de ce que j'ai mentionné il y a quelques minutes, lors de la dernière mission du premier ministre à Paris, les rencontres alternées, on avait une table ronde sur les impacts qu'a l'intelligence artificielle dans notre société, Cédric Villani, un grand mathématicien qui est maintenant député dans le gouvernement Macron, a été à la table ronde avec nous. On a publié ensemble un texte d'opinion dans *Le Devoir* qui parle de ça, des impacts de l'intelligence dans notre société, et je pense qu'il faut être très ouverts et avoir une discussion détaillée avec tout ce qui est impact éthique, impact sur la justice de la gouvernance, la Déclaration de Montréal aussi. Lors du congrès... il y a un congrès organisé par l'Université de Montréal, le groupe IVADO, les Fonds de recherche du Québec et le Palais des congrès en novembre dernier, Mme la ministre était là, on a parlé de la Déclaration de Montréal. C'est en construction, cette déclaration-là, avec la société civile. Donc, ce qui est intéressant, c'est qu'on invite le public à participer, à développer la Déclaration de Montréal, qui devrait être finalisée en décembre de cette année, décembre 2018.

M. Reid : Merci beaucoup. Mme la Présidente. S'il reste quelques secondes, je vais les garder pour une autre question plus tard, sur la question des femmes, parce que je sais que la ministre a aussi des choses intéressantes à dire sur cette question-là.

La Présidente (Mme Richard) : Merci. On va reporter votre temps sur le prochain bloc. Nous allons maintenant du côté du deuxième groupe d'opposition. M. le député de Johnson, c'est à vous la parole.

M. Lamontagne : Merci, Mme la Présidente. Vous savez, moi, quand je me suis engagé en politique, un des intérêts que j'ai par rapport à l'économie, naturellement, c'est les argents qu'on investit pour accompagner le développement économique du Québec, bien, est-ce qu'on le fait d'une façon efficace, hein? Et puis je dois vous confesser, Mme la Présidente, que, depuis mon arrivée en tant que parlementaire puis porte-parole en économie, j'ai été renversé par ce qui s'apparente à soit une absence d'évaluation ou, à tout le moins, à un grand manque au niveau de l'évaluation de l'efficacité puis de la pertinence des différents programmes qui sont mis de l'avant par le ministère. Puis, chaque année, je... D'ailleurs, ça avait commencé la première année, j'avais interrogé le ministre, à l'époque, une série de questions par rapport à des cibles, des objectifs, et tout ça. Finalement, un peu exaspéré, il m'avait expliqué que ce n'était pas dans la mission d'un gouvernement d'avoir des objectifs. Ça, c'était en 2014. Je pense que la ministre n'est pas d'accord avec ça. Puis, au fil des ans, des fois, je pose des questions, je vois des documents, il y a des cibles, on dit : Bon, aujourd'hui, on est à telle cible; dans trois ans, on va être à telle cible. Alors, je demande un peu de réponses et, honnêtement, je n'ai jamais de réponses.

Puis cette année, pour la cinquième étude des crédits, c'est comme si — la cerise sur le sundae — par le biais de renseignements particuliers que l'on...

(Interruption)

M. Lamontagne : C'est Siri qui nous parle.

Alors, par le biais de requêtes qu'on a faites, les renseignements particuliers requis par le deuxième groupe d'opposition, il y a une question, la question 24, hein, dans laquelle on disait : «Pour chacun des fonds et programmes suivants, détailler quelles sont les mesures de performance, d'efficacité et de rendement utilisées pour évaluer leur efficacité.» Je peux vous en donner une copie si vous voulez. Alors, je demande, pour chacun des programmes, les mesures de performance, d'efficacité puis de rendement utilisées pour évaluer leur efficacité, et puis là il y a un certain nombre de programmes du ministère de l'Économie. Et puis savez-vous la réponse que j'ai reçue du ministère par rapport à ma question? C'est que cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits. Alors, vous comprendrez, Mme la Présidente, qu'honnêtement, si dans le passé j'étais sidéré de voir qu'on ne semblait pas avoir un intérêt à mesurer l'efficacité de nos programmes, bien, de me faire dire, cette année, que ce n'est pas pertinent, bien, je vais définitivement avoir besoin des lumières de la ministre.

J'aimerais ça que la ministre m'explique en des termes simples, là, O.K., est-ce qu'elle pense, est-ce qu'elle croit qu'il est possible de connaître l'efficacité des programmes qu'on met en place. Puis, si elle le croit, bien, est-ce qu'on le fait? Puis est-ce qu'on peut avoir des rapports qui témoignent de ces analyses-là?

La Présidente (Mme Richard) : Merci. Mme la ministre.

• (11 heures) •

Mme Anglade : Alors, merci, Mme la Présidente. Je vais d'abord remercier mon collègue pour la question sur les objectifs. S'il y en a qui sont de l'école qu'il faut avoir des objectifs, minimalement, et puis, après ça, s'évaluer, c'est bien moi. J'en suis, de ceux qui y croient.

Maintenant, je pense que, lorsqu'on regarde la question qui a été posée de manière plus spécifique, on pourrait prendre les items un par un. Il y a une évaluation des programmes qui se fait au sein du ministère, chaque année, qui sont produits. On pourrait d'ailleurs vous présenter... Il y a une série de rapports qui est faite pour chacun des programmes en fonction des objectifs dont on s'est dotés.

Et, de manière générale, je vais juste vous dire qu'au point de vue économique une des mesures fondamentales que l'on regarde, par exemple, c'est les investissements que l'on fait au sein d'Investissement Québec avec le rendement des capitaux propres. On se rend compte à quel point il y a des investissements qui ont été faits et qu'on a eu la meilleure année historique d'un point de vue Investissement Québec. Et, au sein du ministère, on fait la même chose dans le cadre du Fonds de développement économique, où on est capables d'évaluer la création d'emplois qui a été faite en termes de développement économique puis l'impact que ça a en termes de création d'emplois.

Maintenant, sur le site même du ministère, il y a différents rapports qui sont présentés pour l'évaluation des programmes, peut-être que le député aurait des questions très spécifiques. Si on regarde, par exemple, le programme NovaScience, est-ce qu'il y a des éléments sur lesquels vous voulez qu'on réponde plus spécifiquement? Ça me fera plaisir d'y répondre au meilleur de mes connaissances, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Richard) : Merci. M. le député.

M. Lamontagne : Bien, moi, en réalité, ce qui m'intéresse, Mme la Présidente, c'est... on a une pléiade de programmes, et puis, selon moi, il importe que, chaque année, on s'assure de réviser la pertinence puis l'efficacité de ces programmes-là. Alors, moi, par ma question, si je demande au gouvernement : Est-ce que vous avez révisé l'efficacité de la pertinence de ces programmes et quel en a été le résultat?, et je n'ai pas de réponse pour ça, Mme la Présidente...

Puis là vous me parlez aussi, mettons, des investissements par le Fonds de développement économique, hein, les raisons, les motivations, et tout ça. Alors, j'ai une autre question, la question 59, dans laquelle je disais : «Pour chacun des investissements du Fonds de développement économique, évoquez la raison et le motif de développement économique justifiant la décision du fonds d'investir.» On a toute la justification. On me répond : «Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.» Je trouve ça un petit peu décourageant, Mme la ministre, puis ça vient de votre équipe.

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Je pense que, dans la réponse qui a été formulée par l'équipe, l'objectif là-dedans, c'est de voir de quelle manière on peut répondre spécifiquement à chacune de vos questions. Peut-être la question large, de dire : Voici comment on évalue les programmes... Il y a des évaluations qui sont faites, il y a des évaluations qui sont faites de manière annuelle pour la qualité de nos programmes, tant dans le domaine des investissements que l'on fait, d'un point de vue économique, au niveau des programmes que nous avons en innovation, et il y a des révisions de ces programmes-là qui sont faites. A preuve, juste prendre le programme de Créativité Québec, que nous avons au sein du ministère, ça a été revu l'année dernière pour pouvoir améliorer la performance du programme. Donc, ce qui a été revu, c'est de voir l'efficacité des investissements, le nombre de personnes qui appliquent et l'impact d'un point de vue économique.

Donc, chacun de ces programmes-là est revisité. Je ne sais pas s'il y a des programmes en particulier sur lesquels vous aimeriez avoir plus d'informations, mais je peux certainement, si ça convient, céder la parole à mon sous-ministre pour parler spécifiquement de l'évaluation des différents programmes que l'on fait si ça vous convient.

La Présidente (Mme Richard) : M. le député.

M. Lamontagne : ...avec vous un petit peu, puis, si on a besoin de...

La Présidente (Mme Richard) : Oui, allez-y.

M. Lamontagne : Bien, vous m'avez parlé du programme de Créativité Québec. Bon, est-ce qu'il y a d'autres programmes, à votre connaissance, qui ne sont pas tellement efficaces puis qui auraient intérêt à ce qu'on revisite, là...

Mme Anglade : Bien, écoutez, dans les programmes que nous regardons, je pense que ce qu'on a essayé d'identifier, c'est ceux sur lesquels on était certains qu'il y avait vraiment un enjeu important d'un point de vue du développement économique, donc Créativité Québec en a été un. Je pense que, dans l'évaluation, ce n'est pas tous les programmes dont l'évaluation est déterminante et... pas déterminante, excusez-moi, mais dont l'évaluation est hyperpositive. Mais je pense aussi que, dans les programmes du ministère, il faut se donner le temps d'évaluer la qualité des programmes, il faut qu'on se donne quelques années pour le faire, puis c'est pour ça qu'il y a une révision systématique.

Si je regarde du côté de l'innovation, nous avons, par exemple, regardé l'ensemble des organismes qui oeuvrent dans le domaine de l'innovation puis de la commercialisation, puis il y a eu des évaluations de ces programmes-là. Le constat qui a été dressé par rapport à ça, c'est que, pour que des programmes, d'un point de vue du développement économique, fonctionnent, il faut que l'industrie soit particulièrement au rendez-vous. Et donc, lorsque nous avons lancé de nouvelles politiques et de nouvelles stratégies comme nous l'avons fait cette année, un des volets qu'on a voulu mettre de l'avant, c'est le fait que... aller encourager tous les appels à projets dans lesquels le privé est également impliqué pour nous assurer des investissements privés en même temps.

Alors, on y a été vraiment d'abord d'un point de vue macro pour nous assurer qu'il y a des investissements des secteurs privés qui viennent accompagner ces programmes-là pour bâtir les politiques que nous avons mises de l'avant. Et c'est ce que nous retrouvons, par exemple, dans la stratégie de recherche et d'innovation, c'est ce que nous retrouvons dans la stratégie de sciences de la vie, des programmes où on est capables de, entre guillemets, paier ou, en fait, de combiner et le financement public et le financement privé. Ce sont ces programmes-là qui fonctionnent le mieux.

La Présidente (Mme Richard) : M. le député.

M. Lamontagne : Bien, vous parlez, justement, de la Stratégie québécoise de recherche et d'innovation. L'an passé, vous avez lancé une nouvelle stratégie qui venait suivre la stratégie qui avait été lancée par un de vos gouvernements précédents de 2010 à 2013. Alors, pour la stratégie 2017-2022, est-ce qu'on a fait un constat des retombées de la stratégie de 2010 à 2013? Est-ce que ces constats-là ont influencé la stratégie de 2017 à 2022 ou on est arrivés en 2017, puis là on a parti une nouvelle affaire, puis on ne s'est pas trop occupés de ce qui s'était passé dans le passé?

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Anglade : C'est évident que, pour arriver à une stratégie développée, il faut absolument qu'on fasse les constats qui s'imposent avant pour pouvoir avoir une stratégie qui tienne la route. Or, parmi les constats qui avaient été faits, notamment, le fait que nous devions davantage encourager, si on parle de la stratégie de recherche et d'innovation spécifiquement, la collaboration et l'intersectorialité ou la transsectorialité à travers les différents programmes, ça, c'est un exemple concret. Et donc les programmes devaient soutenir davantage de collaboration entre les différents acteurs.

Le volet essentiel qui a été problématique dans les années passées quand on parle d'évaluation de nos programmes, c'est toute la question de la commercialisation. Oui, on a investi en commercialisation, mais on n'arrive pas nécessairement à trouver une conversion directe entre ce que nous faisons en termes de recherche et d'innovation et la commercialisation de nos produits. Donc, dans la stratégie, le troisième pilier de cette stratégie-là a été fortement orienté sur la manière d'améliorer la commercialisation, de créer QuébecInno, puis au-delà de créer QuébecInno, c'est de maintenant donner des moyens concrets pour que cette commercialisation se matérialise.

Il est évident qu'à l'intérieur de quelques mois on ne peut pas évaluer l'impact d'une stratégie. Par contre, on pose les jalons nécessaires. Il y a maintenant une directrice générale dans ce secteur. Il y a maintenant des gens qui sont beaucoup mieux coordonnés et puis qui peuvent répondre maintenant à ces objectifs-là. Et, au fur et à mesure, évidemment, il y a des évaluations annuelles qui se font pour voir dans quelle direction va la stratégie. Mais on ne peut pas imaginer lancer une stratégie sans évaluer les stratégies qui ont été faites précédemment.

La Présidente (Mme Richard) : M. le député.

M. Lamontagne : Merci. Mon point, Mme la ministre, dans ce cas-là, si vous dites «sans évaluer ce qui s'est fait précédemment», c'est qu'il doit y avoir du concret qui est accessible, qui est disponible. Il doit y avoir des analyses qui sont faites, puis ces analyses-là devraient être disponibles, Mme la ministre.

Mme Anglade : Bien oui. D'ailleurs, je pense qu'une grande partie de ces analyses est déjà disponible sur le site du ministère.

La Présidente (Mme Richard) : M. le député.

M. Lamontagne : L'autre dossier, Mme la ministre, cimenterie McInnis. Quand le projet a été lancé, bien, on se rappelle que, dans ce projet-là, on a eu un investissement quand même très, très, très important de fonds publics, hein?

Si on fait abstraction de la Caisse de dépôt, qui est quand même l'épargne des Québécois, il y a quand même eu un 100 millions de dollars d'investi en capital de la part d'Investissement Québec puis il y a eu 250 millions qui a été investi en prêts. Et puis, à l'origine, quand le projet a été lancé, il y a des questions qui étaient soulevées, à savoir que le gouvernement s'impliquait dans une entreprise qui allait venir compétitionner d'autres entreprises déjà établies au Québec depuis des années. Et puis, dès le départ, ce qui était mentionné, c'était que, non, ils ne viendraient pas compétitionner, c'est que l'essentiel de la production serait destiné au marché américain. C'était ça qui était le discours, là, dans les premiers mois, suite au lancement de l'entreprise.

Par la suite, ça a varié un petit peu, on a dit : Bien, écoutez, il y a quand même beaucoup de ciment qui est importé de la Corée, alors il y a une partie de la production qui va probablement servir à venir effacer ces importations-là au profit d'un marché intra-Québec. Bon, O.K., on peut essayer de justifier ça un petit peu. Puis là ce qu'on s'aperçoit depuis un certain temps, c'est que l'entreprise est très active sur le marché québécois, pour vendre son ciment sur le marché québécois puis, même sur son site Internet, McInnis travaille au développement de terminaux pour desservir les marchés du Québec, de l'Ontario et des Maritimes.

Alors, moi, ce que j'aimerais entendre de la part de la ministre, Mme la Présidente, c'est... Cette situation-là, où on a cette entreprise-là dont un des actionnaires importants est le gouvernement du Québec, qui, originalement, ne devait pas compétitionner sur le marché du Québec, aujourd'hui, compétitionne sur le marché du Québec, est-ce que c'est quelque chose qui, honnêtement, là, au départ, était prévu, mais qu'on n'a pas voulu rendre ça public? Si ce n'est pas le cas, bien, qu'est-ce que vous avez à nous dire par rapport à cet état de fait ou ce changement-là de vocation quant aux marchés finaux, là, de la cimenterie, dans laquelle on a investi beaucoup?

• (11 h 10) •

La Présidente (Mme Richard) : Oui, allez-y.

Mme Anglade : Bon, alors, sur la question de Ciment McInnis, si on regarde les investissements qui ont été faits initialement... le rappeler... c'est bon de dire que, nous, ce qu'on voulait, c'est du développement régional, et je pense que les résultats sont probants dans la région de la Gaspésie. Si on regarde les résultats de toute la région, on constate à quel point le taux de chômage a été bas, et voici une région dans laquelle on peut dire qu'il y a eu une croissance d'un point de vue démographique. Donc, je pense qu'en termes de développement régional on se rend compte que les gestes qui ont été posés de la part du gouvernement ont porté fruit à un niveau macro. Et ça, c'est important de le mentionner parce que c'est une des raisons pour laquelle nous avons décidé de faire ce projet.

Dans un second temps, par rapport à McInnis, initialement, effectivement, on avait parlé des marchés d'exportation. Quand on parle de marchés d'exportation, c'est souvent des marchés hors Québec, donc Maritimes, Ontario, États-Unis, avec une grande proportion aux États-Unis. C'est sûr qu'au fur et à mesure du développement de l'entreprise il y a des opportunités qui se présentent, mais l'objectif n'étant pas de faire concurrence au marché québécois, l'objectif étant ou bien d'être sur les marchés externes du Québec, donc n'importe quelle autre province autre que le Québec ou les États-Unis, ou bien de faire du marché à l'intérieur du Québec pour le marché de substitution, donc remplacer des producteurs qui sont loin du Québec par un producteur qui est local. C'est toujours la philosophie de l'entreprise. Lorsque vous regardez le carnet de commandes de l'entreprise pour la prochaine année, ce principe-là demeure. C'est sûr qu'il peut y avoir des variations, j'en conviens, mais c'est toujours... l'objectif, c'est de ne pas faire quelque chose que d'autres personnes font déjà au Québec.

La Présidente (Mme Richard) : M. le député.

M. Lamontagne : Bien, écoutez, Mme la ministre, je ne veux pas vous contredire, mais c'est certain qu'au départ, le discours public par rapport à la cimenterie, on parlait de l'exportation vraiment à l'extérieur du Canada, on parlait... l'exportation aux États-Unis.

Puis ma question, elle est bien simple. Si, dès le départ, on avait été francs puis on avait dit : Écoutez, oui, on investit là-dedans, c'est un projet... puis ça va être un compétiteur un peu sur tous les marchés, dont le marché québécois, bien, écoutez, ça aurait été ça, la réponse. Mais, moi, mon point, c'est que ce n'est pas les réponses qui étaient données. Puis, encore là, vous me dites aujourd'hui que l'entreprise, ce n'est pas dans son mandat d'être sur le marché du Québec, puis l'entreprise est sur le marché du Québec.

Alors, moi, tout ce que je veux vous entendre, c'est, si vous vous adressez aux autres producteurs qui sont présents sur le marché du Québec, qu'est-ce que vous avez à leur dire par rapport au fait que le gouvernement du Québec a investi d'une façon très importante... Si le gouvernement du Québec n'avait pas investi dans ce projet-là, ce projet-là ne serait pas né, puis ça, c'est le président, à l'époque, M. Beaudoin, qui l'avait dit. Alors, qu'est-ce que vous avez à dire aux entreprises qui sont ici, au Québec, depuis des années sur le fait que leur gouvernement a pris une partie de leurs impôts, leurs taxes pour investir dans un compétiteur qui vient... c'est ça, aller compétitionner sur leur marché? Puis on comprend que c'est la libre entreprise, et tout ça, mais le fait que ça soit le gouvernement qui soit un peu l'instigateur de ça, qu'est-ce que vous avez à dire à ces entreprises-là?

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Oui, merci. Alors, d'abord, un certain nombre de choses. Puis je veux juste clarifier la situation, il n'y a personne... Comme, lorsque vous dites : Le gouvernement devait être franc dès le départ, le gouvernement a été franc dès le départ. Vous m'avez posé la question initialement, j'ai répondu que c'était sur les marchés d'exportation et que

la majorité des produits qu'ils souhaitaient mettre sur le marché étaient destinés au marché des exportations. Encore une fois, il peut y avoir une évolution dans le temps, étant donné la dynamique internationale et régionale, mais c'était bel et bien l'objectif et c'est encore l'objectif qui est poursuivi.

Lorsque vous me parlez des entreprises qui pourraient être en compétition et qui pourraient être mécontentes, s'il y en a... ma foi, nous investissons dans plusieurs entreprises qui ont de la compétition au Québec. L'important pour le gouvernement du Québec, c'est d'être équitable. L'important pour le gouvernement du Québec, c'est de s'assurer que, s'il y a un projet porteur qui est créateur d'emplois dans une région du Québec, qu'il l'analyse de manière rigoureuse et qu'il décide d'aller de l'avant avec les deniers publics. Mais il n'y a pas de... Si vous me disiez : Vous avez soutenu tel projet au détriment de tel, tel, tel autre projet, parlons-en, mais ce n'est pas la situation que j'observe aujourd'hui. Aujourd'hui, ce que j'observe, c'est qu'il y a une cimenterie qui se développe, qui a accès à d'autres marchés, qui a un carnet de commandes qui est rempli, et donc un investissement qui a rapporté.

Finalement, peut-être le dernier point à mentionner, c'est que, si le gouvernement n'avait pas fait ça... vous parliez de l'impact, mais, en termes d'impact, on serait en train d'utiliser du ciment qui serait fait avec des impacts sur les GES bien plus importants que ce que nous avons aujourd'hui comme cimenterie.

La Présidente (Mme Richard) : M. le député.

M. Lamontagne : Oui. Alors, il me reste deux minutes et quelques, je veux honorer la présence de M. le Scientifique en chef. Quand on s'est rencontrés il y a plusieurs mois, on a comme eu tout de suite... on a cliqué sur le fait que la présence des femmes en sciences, là, c'était une problématique. À un moment donné, j'ai parlé de la possibilité ou de l'idée de mettre une sorte de «task force» ensemble, si on veut, pour s'assurer qu'on prend cette problématique-là à bras-le-corps puis qu'on soit proactifs pour chercher à faire bouger ça dans le milieu. Alors, on est plusieurs mois plus tard, on a-tu bougé?

La Présidente (Mme Richard) : M. Quirion.

M. Quirion (Rémi) : Oui, c'est en discussion à l'interne avec plusieurs collègues pour avoir une activité à l'automne. Donc, on réalise qu'il y a un questionnement de ce côté-là, il faut faire quelque chose, et on va le faire avec le gouvernement, avec le réseau universitaire, le réseau collégial, travailler avec les gens sur le terrain dans toutes les régions au Québec. Donc, septembre, octobre, ça devrait arriver.

M. Lamontagne : Puis, quand vous mentionnez de faire une activité, l'objectif, naturellement, c'est d'avoir un effort dans lequel on va avoir une pérennité dans cet effort-là?

M. Quirion (Rémi) : ...pour le petit rôle qu'on peut avoir, nous, au niveau des Fonds de recherche, par exemple, c'est d'avoir un plan d'action pour être capables de bâtir les capacités dans ce secteur-là, intelligence artificielle, femmes, etc.

M. Lamontagne : Puis, au niveau des ministères, mettons, parce qu'on avait parlé de l'importance que tout le monde puisse travailler ensemble, si on veut, là, vous me dites : Il y a quelque chose qui va se faire cet automne. Qui coordonne ça? Y a-tu déjà quelqu'un qui est en charge de ce groupe de travail là?

M. Quirion (Rémi) : Il y a une table de concertation interministérielle qui est dirigée par notre ministère. On n'a pas ciblé nécessairement cette question-là à date, on en a discuté plus à l'interne, au Fonds de recherche du Québec, pour nos plans stratégiques. En plus de ça, bien sûr, on fait partie de plusieurs groupes de travail, là, associés, par exemple, à l'international, avec l'UNESCO, un programme SAGA. Il y a des programmes pour essayer de valoriser davantage la participation des femmes en sciences, là, on est très actifs dans le domaine. Le Québec est vu comme un modèle international. On n'a pas toutes les solutions encore, malheureusement, là, mais on réfléchit très sérieusement à tout ça et on veut de l'action. Et c'est un peu ça avec le projet SAGA, c'est un peu ce qui se passe ici.

La Présidente (Mme Richard) : Merci beaucoup, M. Quirion. C'est tout le temps que disposait le deuxième groupe d'opposition. Nous allons maintenant du côté du gouvernement, et je donne la parole au député de Trois-Rivières.

M. Girard : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Donc, à mon tour de saluer la ministre et toute son équipe, saluer les collègues, vous saluer également, Mme la Présidente, de présider cette audition concernant l'étude des crédits du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Et on parle de science et d'innovation, je veux saluer la présence du Scientifique en chef. J'ai eu le bonheur d'assister à quelques déjeuners-conférences ici, à l'Assemblée nationale, et à chaque fois on en ressort avec des informations drôlement pertinentes pour l'avenir du Québec dans toutes sortes de recherches, dans toutes sortes de domaines. Et je veux saluer les gens de l'équipe, je vois des gens de l'équipe du Scientifique en chef qui sont avec nous aujourd'hui.

Donc, c'est sûr que l'économie, le développement économique, le développement de nos régions, de nos PME passe directement par la recherche et l'innovation. L'économie va mieux, l'économie va bien au Québec, on le voit dans les différentes régions du Québec. On peut le voir, entre autres, par la diminution très importante du taux de chômage dans les dernières années. Je prends l'exemple de Trois-Rivières, qui est ma région, où on a développé beaucoup de nouvelles PME dans les dernières années et où le taux de chômage, au 31 décembre dernier, pour la RMR de Trois-Rivières, donc la région métropolitaine de Trois-Rivières, était à 4,5 %, ce qui est du jamais-vu dans la région de Trois-Rivières depuis

qu'on fait de la compilation au niveau des statistiques du taux de chômage. Donc, ceci s'est fait principalement par le développement des petites et moyennes entreprises, par le développement de l'entrepreneuriat. Nous étions une région mono-industrielle où, à l'époque, le papier journal était vraiment la source d'emplois principale dans la région de Trois-Rivières. Nos grandes entreprises de papier journal ont fermé avec le temps, on a dû faire une diversification économique drôlement importante, créer des nouvelles PME dans différents secteurs. Aujourd'hui, on a des PME qui travaillent en aéronautique, on a des PME qui vont travailler dans les sciences de la vie, on a beaucoup... on est en train de développer... excusez le terme, mais un hub un petit peu technologique au centre-ville de Trois-Rivières, donc beaucoup d'entreprises en TI, en technologies de l'information. Donc, c'est vraiment une diversification qui est drôlement importante.

• (11 h 20) •

Je parlais tout à l'heure de taux de chômage, on a un défi important dans la région de Trois-Rivières, mais partout au Québec, dans les régions du Québec, on a un défi de main-d'œuvre, un défi important de main-d'œuvre. Et on a des bonnes nouvelles, oui, quand on voit le taux de chômage, mais on a également des mauvaises nouvelles. J'assistais au Salon de l'emploi de Trois-Rivières et Bécancour, qui en était à sa cinquième édition, il y a quelques semaines... et une bonne et une mauvaise nouvelle. La mauvaise nouvelle, c'est qu'on voit que l'achalandage à ce Salon de l'emploi ne cesse de diminuer dans les dernières années; la bonne nouvelle, c'est qu'il y a moins de monde qui cherche un emploi. Donc, c'est bien pour les travailleurs, par contre c'est un défi pour les entreprises.

J'ai entendu récemment une entreprise de chez nous en technologies qui avait la possibilité de développer le marché américain pour une solution pour des municipalités, entre autres, d'avertissement lorsque, exemple, on a un avis d'ébullition d'eau, etc. C'est un système informatique qui alerte les gens par texto, par message téléphonique, et tout. Et ils avaient la possibilité de développer le marché américain, ont dû refuser par un manque de main-d'œuvre. Déjà, à l'heure actuelle, pour leur marché actuel, ils ont de la difficulté à recruter. Donc, nos PME ont des possibilités, et le manque de main-d'œuvre est un frein pour certains développements.

On a également beaucoup de manufacturiers dans la région de la Mauricie, de Trois-Rivières. On a une organisation qui s'appelle le MMCQ, Manufacturiers Mauricie—Centre-du-Québec, qui est une association de manufacturiers. Et j'ai appris, dans les dernières années, en travaillant avec eux que plus de 80 % de ce qui est fabriqué par nos manufacturiers est exporté à l'extérieur du Québec. Donc, c'est un secteur qui est très important au niveau de la région de Trois-Rivières, et de la Mauricie, et à la grandeur du Québec également, le manufacturier, qui crée des emplois de qualité, qui permet de faire de l'exportation. Mais, encore là, le manufacturier a aussi des défis de main-d'œuvre.

Mais également le manufacturier et dans d'autres secteurs, on a des défis de productivité, c'est-à-dire que... Je me souviens, il y a plusieurs années, avec l'avènement de la robotisation, la technologie, on disait : Bon, les robots ou la technologie vont prendre la place de l'humain. Aujourd'hui, on se rend compte qu'on n'a pas le choix d'aller en technologie parce qu'on manque d'humains, on manque de travailleurs. Donc, l'innovation est une solution intéressante à notre défi de productivité, à notre défi de main-d'œuvre. Donc, si on améliore notre productivité, qu'on réussit à innover, qu'on réussit à utiliser mieux la technologie, on va pouvoir améliorer notre productivité de nos PME, on va pouvoir continuer à améliorer nos exportations, et c'est une des solutions, entre autres, au défi de main-d'œuvre. On le sait, on parle beaucoup d'immigration, on parle de différentes solutions, nos travailleurs aînés qui peuvent continuer à travailler et nous donner un coup de main au niveau des travailleurs d'expérience, mais je crois sincèrement que l'innovation fait partie des solutions pour notre développement économique pour les années à venir.

À Trois-Rivières, nous avons la chance d'avoir trois CCTT, donc les centres collégiaux de transfert technologique, ces centres qui font un travail de recherche pour différentes entreprises. On a, entre autres, le CMQ, le Centre de métallurgie du Québec, à Trois-Rivières, qui fait du travail de recherche sur les métaux, sur les différents matériaux, qui travaille en collégialité avec plusieurs entreprises de la région de Trois-Rivières au niveau de matériaux non destructifs, au niveau de certains tests sur différents métaux. On a également Innofibre, qui fait de la recherche sur les pâtes. On sait que la pâte servait à faire le papier, historiquement. Et maintenant on développe des nouvelles fibres, des fibres qui peuvent être utilisées dans différents produits, non seulement le papier journal. On a le C2T3, qui travaille également en technologie. Donc, ce sont des centres qui travaillent à la recherche pour faire des innovations et des innovations concrètes, des innovations qui sont sur le terrain et qui sont mises en application par des entreprises de partout à travers le Québec.

Donc, ma première question, étant donné qu'on a le Scientifique en chef aujourd'hui avec nous, M. Quirion, j'aimerais que vous puissiez, selon vous, me donner un peu votre vision. Comment la recherche et l'innovation que l'on fait au Québec, comment les recherches que vous faites de votre côté et que... que ce soit le CRIQ, que ce soient nos CCTT, etc., comment cette recherche-là est importante pour le développement économique? Parce que moi, je trouve que ça va vraiment ensemble. Et comment c'est important... Si on veut continuer à exporter, si on veut continuer à être un joueur de premier ordre au niveau mondial, si on veut continuer à être compétitifs, comment cette recherche et cette innovation-là est importante pour notre économie du Québec, dans toutes les régions du Québec?

La Présidente (Mme Richard) : Merci, M. le député de Trois-Rivières. M. Quirion.

M. Quirion (Rémi) : Oui, merci. Comme vous dites, on a, entre guillemets, un beau problème, là, des taux de chômage, un peu partout au Québec, qui sont très bas, donc, dans plusieurs cas, manque de main-d'œuvre. Donc, pour nous, on essaie de travailler davantage avec nos partenaires, donc tout le réseau universitaire, bien sûr, le réseau collégial, mais aussi avec l'industrie via les CCTT — comme vous avez mentionné, il y en a trois dans votre région, il y en a partout au Québec et ils sont très près du terrain, et des besoins de la PME en particulier — et de donner l'opportunité à ces directeurs de CCTT là d'avoir des jeunes étudiants qui vont en stage chez eux et, par la suite, sont mieux formés, ils peuvent les garder. Et ça, on vise beaucoup à améliorer, à augmenter le nombre de stages de formation en milieu de pratique, des partenariats avec des organisations comme Mitacs, et autres.

On essaie aussi, à l'autre bout du spectre... et on va tous faire face... en termes de vieillissement de notre population, s'assurer qu'une personne vieillissante développe encore de nouvelles façons de faire, nouvelles spécialisations. En particulier, par exemple, dans le domaine de l'intelligence artificielle, il ne faut pas laisser de côté des pans entiers de notre population parce qu'ils n'ont pas une connaissance suffisante du côté numérique. Et on pense que l'industrie pourrait en bénéficier davantage, ça pourrait faciliter notre productivité.

L'immigration, bien sûr, très important, et c'est pour ça que nous, on a ouvert nos programmes de bourses de formation pour qu'ils soient plus ouverts aux nouveaux arrivants au Québec, donc, à la fois au niveau collégial, de maîtrise, de doctorat et de postdoc, d'ouvrir nos programmes. Donc, les jeunes qui arrivent peuvent demander des bourses des Fonds de recherche, ça leur permet une meilleure insertion soit en milieu académique et surtout en secteur privé.

Et finalement, dernier point, on a développé, en partenariat avec un regroupement qui s'appelle Adopte inc., un programme de stages en milieu de pratique, un programme de développement de sa propre compagnie avec Adopte. Donc, le jeune, la jeune entrepreneure, on supporte son salaire pour une année, et elle est supervisée par un mentor. Comme par exemple, présentement, on a Philippe Walker, qui était avant à Neomed, du côté des sciences de la vie, et Philippe est un peu semi-retraité maintenant, il a adopté deux jeunes, un jeune monsieur qui développe sa PME sur les exosquelettes, en termes de réadaptation, et tout ça, et un autre qui développe des mouches pour la pêche, des mouches pour aller à la... et vraiment il y a un marché, maintenant, qui se développe au niveau international. Il est basé dans la région de Québec, et c'est vraiment fabuleux, et finalement Philippe l'aide un peu en termes de comment développer son entreprise, comment développer les liens à l'international pour vraiment exporter, et le but est l'exportation, de ce côté-là.

M. Girard : Merci beaucoup, M. Quirion. Donc, on peut voir que la recherche...

La Présidente (Mme Richard) : Excusez-moi. Je pense que Mme la ministre voulait la parole. Si vous le permettez, M. le député de Trois-Rivières, on va céder la parole à Mme la ministre.

Mme Anglade : Quelques petits ajouts à faire. Je pense que ce qui est très important également lorsque l'on parle de recherche et d'innovation, c'est de parler de toutes les initiatives que l'on fait dans différentes régions du Québec. L'aspect régional de la recherche est fort important, et on a la chance de pouvoir compter sur un réseau extrêmement bien... bien, en fait, très, très, très bien desservi, mais qu'on a besoin de renforcer.

Il y a plusieurs initiatives. Notamment, un exemple concret, hier, nous étions dans une annonce avec le CRIAQ où différentes entreprises mettent la main à la pâte avec le CRIAQ pour investir en matière de recherche sur le long terme. Un autre projet que j'ai trouvé fort intéressant, c'est l'Odyssée Saint-Laurent du Réseau Québec maritime, qui propose une approche complètement intersectorielle par rapport au développement... à l'étude... de la recherche. Et donc on a des gens qui sont tant dans le domaine de l'étude de l'eau que l'impact aussi sur la population humaine, donc toutes sortes de secteurs qui sont impliqués là-dedans.

Et le point des deux mentions que je fais, c'est simplement de dire que, dans toute l'approche, toute la trame de fond sur le financement de la recherche et d'innovation, cette intersectorialité-là, elle est fondamentale. Et je pense que c'est un élément distinctif du Québec, c'est d'être capable, justement, d'avoir des chercheurs de différents horizons et de les mettre ensemble... et qu'on gagnerait à en faire encore... en faire davantage.

Et puis il y a plusieurs, plusieurs organismes que nous avons soutenus qui vont exactement dans le même sens. C'était juste simplement pour compléter.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Trois-Rivières.

• (11 h 30) •

M. Girard : Merci beaucoup. Donc, on voit que science, innovation, c'est large. On parle même des mouches pour aller à la pêche, qui fait partie d'une certaine innovation, donc ce n'est pas seulement que la technologie, l'innovation, c'est dans plusieurs secteurs d'activité. Et nos PME ont vraiment besoin de cette innovation, ont besoin de ce travail de recherche qui se fait par nos centres de recherche, par nos CCTT pour pouvoir les aider à se développer. La concurrence mondiale est extrêmement féroce. La vitesse à laquelle évolue la technologie, c'est incroyable. On n'a qu'à regarder nos appareils, nos téléphones intelligents, etc., à quelle vitesse le développement se fait. Donc, notre économie nous force, comme province, comme région, comme gouvernement, à s'adapter et à travailler avec nos entreprises pour que nos entreprises, nos PME puissent s'adapter et puissent demeurer compétitives.

On voit que, partout à travers le monde, les pays dont les entreprises demeurent des chefs de file sont des endroits où il y a un investissement qui se fait, il y a un investissement qui se fait en recherche et développement, il y a une pression sur les économies et il y a un investissement qui se fait pour les entreprises pour pouvoir les aider à pouvoir faire de la recherche et du développement, à aller chercher de l'innovation. Donc, l'innovation, ça implique toute la société, ça implique toute la population. On a parlé des étudiants tout à l'heure, on parle de toutes les régions du Québec, on parle de plusieurs sphères d'activité. Donc, l'innovation en tant que telle, c'est un défi, c'est le défi du savoir, c'est le défi de la créativité, et on sait qu'au Québec on est reconnu à travers le monde pour notre créativité. Nous sommes un peuple extrêmement créatif, et il faut continuer à mettre cette créativité-là en avant-scène, et il faut demeurer des plus compétitifs et des plus créatifs pour continuer à être des chefs de file.

Je reviens un petit peu à l'accélération de la productivité. Donc, notre productivité, avec le défi de main-d'oeuvre que l'on connaît, passe par la recherche, passe par l'innovation dans les produits, dans les services, dans les processus. On doit investir dans les différentes machines, dans les équipements de nos entreprises, dans la technologie de l'information, technologie des communications, promouvoir également l'éducation et la formation, le capital humain qui va avoir à

travailler avec ces nouvelles technologies là, le capital humain qui va devoir à travailler de façon efficace avec la nouvelle façon de faire des produits et services chez nos manufacturiers. Parce qu'on regarde... J'ai visité... j'ai eu le bonheur de visiter certaines entreprises, dont une entreprise de meubles, et on s'attend à ce qu'on ait du bran de scie partout et qu'on ait des outils, et tout ça, et maintenant c'est tout fait de façon électronique, il n'y a pas de poussière dans l'usine, c'est tout fait par ordinateur, et tout. Donc, dans certains secteurs, on voit que l'innovation a changé, mais complètement, la façon de faire notre production.

Mais, pour pouvoir continuer à ce faire, on doit travailler avec nos entreprises, on doit mettre en place, comme gouvernement, des stratégies, des solutions qui vont venir en aide à nos entreprises. On parle plus en plus — mon collègue en a parlé tout à l'heure — d'intelligence artificielle. On parle de sciences de la vie, qui se développent beaucoup au niveau du Québec. Le manufacturier innovant, on parle beaucoup d'innovation dans notre manufacturier, et la ministre en parle souvent, comment c'est important, le manufacturier innovant. Innovations dans le secteur forestier en Haute-Mauricie, dans mon coin, d'avoir des innovations, c'est extrêmement important. On parle de changements climatiques, donc ça va venir influencer notre façon de faire les choses. Domaine maritime, la Stratégie maritime du gouvernement du Québec, que j'ai eu l'occasion de parler la semaine dernière, Trois-Rivières étant une ville portuaire, donc il y a des choses qui se développent au niveau de l'étude de l'eau, au niveau technologie marine, etc.

Donc, plusieurs secteurs, plusieurs choses qui peuvent se faire au niveau du Québec, et le gouvernement du Québec a mis en place la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation. Donc, ma prochaine question... Il nous reste combien de temps, Mme la Présidente?

La Présidente (Mme Richard) : Il vous reste 5 min 40 s

M. Girard : Cinq minutes. Donc, j'aimerais, dans les minutes qui restent, que la ministre puisse nous faire un peu le portrait de cette Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation. Il y a de l'argent qui a été investi dans plusieurs secteurs, on parle de plusieurs millions de dollars dans plein de secteurs d'innovation, de développement, quels sont ces investissements? Où on s'en va avec ces investissements-là? Quels vont être les impacts de ces investissements qui sont majeurs pour l'innovation, pour le manufacturier innovant, pour les différentes technologies, pour nos PME en région? Et comment le gouvernement se positionne pour vraiment venir en aide à nos entreprises au niveau financier? Parce qu'on sait souvent que la recherche et l'innovation, ça passe par les moyens financiers. Donc, il faut investir des sommes d'argent, il faut être des partenaires, il faut être capables d'accompagner nos entreprises sur le terrain pour que nos entreprises puissent continuer à innover. Donc, comment le gouvernement est en action? Et quel est le rôle principal de cette Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation et comment ça se décline sur le terrain?

La Présidente (Mme Richard) : Merci, M. le député de Trois-Rivières. Mme la ministre.

Mme Anglade : Très bien. Merci de la question. Tout à l'heure, je mentionnais que jamais dans l'histoire du Québec on a autant investi en matière de recherche et d'innovation. Et donc la grande partie de ce budget se décline à l'intérieur de cette stratégie-là, qui est sur trois piliers : le premier, c'est développer les talents et les compétences de la relève scientifique, et le second, c'est toute la question de la capacité de recherche de nos institutions, et le troisième, c'est la question de la relève.

Alors, si l'on regarde les principaux éléments qui constituent chacun des piliers, premièrement, dans le domaine du talent puis des compétences, on a décidé d'avoir une meilleure reconnaissance des chercheurs et des innovateurs québécois dans la réalisation de différentes activités — notamment, être récipiendaires de prix scientifiques — et des activités de promotion et de diffusion de la science, parce que nous pensons que plus les gens seront sensibilisés à ces questions-là, mieux nous allons nous porter. Et tantôt... je vous fais un lien avec la question du député d'Orford et le commentaire du Scientifique en chef sur la nécessité de prendre des décisions qui sont basées sur des faits. Aujourd'hui, ce que l'on constate partout, d'ailleurs, dans le monde politique comme ailleurs, c'est cette incapacité de regarder suffisamment les faits pour prendre des décisions, on se base davantage sur des idées. Donc, c'est très important de renforcer ce volet-là, la réalisation d'activités, également, qui visent à susciter l'intérêt de la relève pour les carrières dans le domaine des technologies et les principes scientifiques.

Un peu plus tôt ce matin, je parlais du poids... de la nécessité d'avoir plus de femmes dans le domaine des sciences. Et, si je le disais, c'est parce que, d'un point de vue du PIB, on parle de plus de 30 milliards d'impact si nous avons plus de femmes impliquées sur le marché du travail et plus de femmes dans le domaine des sciences. Donc, il y a un impact réel, d'un point de vue économique, qui fait en sorte qu'on doit se pencher sur ces questions-là et notamment dans les questions du développement de talents. Donc, augmenter le niveau de la participation des femmes en sciences et en génie, c'est un des objectifs, et toutes les initiatives qui vont en ce sens sont celles que nous souhaitons financer et que nous avons déjà, en fait, financées depuis... dans la dernière année, que nous avons commencé à financer.

La bonification, également, de stages de recherche en entreprise pour les étudiants des cycles supérieurs pour créer, encore une fois, un élément plus tangible pour nos chercheurs en milieu industriel, et puis la promotion de la recherche dans le domaine des politiques publiques. Alors, dans les décisions que nous prenons comme législateurs, il faut également que ce soit appuyé par des études, des recherches scientifiques. Et donc tout ça vient à être renforcé par le développement de notre talent, qui constitue le premier pilier de la stratégie de recherche et d'innovation.

À ça s'ajoute le second pilier, qui est d'accroître la capacité de recherche et de soutenir l'innovation au Québec. Et ce que nous visons à faire, c'est à simplifier l'accès des entreprises à l'aide gouvernementale pour regrouper le tout sous les mêmes programmes. Tout à l'heure, le député de Johnson mentionnait tous les programmes que nous avons puis

la capacité d'évaluer leurs impacts, mais ce que nous devons faire aussi, c'est simplifier cet accès-là, et notamment dans les programmes que nous mettons de l'avant avec la SQRI, ce volet-là qui est touché.

Ensuite, il y a l'appui financier aux organismes de recherche et d'intermédiation. Nous en avons plusieurs au Québec. On n'a qu'à penser à CORIM, CRBM, Coriolis, pour ne nommer que ceux-là. Il y a peut-être un en plus que je vais me permettre de nommer aujourd'hui, c'est Génome Québec, parce que, demain, c'est déjà la journée... c'est la journée de l'ADN, demain, et donc c'est un organisme qui travaille énormément dans le domaine... bien, essentiellement dans le domaine de la génomique, donc mentionner celui-là en particulier. Mais soutenir ces organismes-là pour qu'il y ait encore davantage de collaboration, c'est essentiel. Bonifier les infrastructures de recherche aussi pour nos chercheurs, ça vient justement remplir ce volet.

Et puis finalement c'est toute la question du transfert des connaissances et la commercialisation de nos innovations. Je reste persuadée que des trois piliers, c'est celui sur lequel on a encore beaucoup de chemin à faire parce que les résultats ne sont pas nécessairement au rendez-vous. Mais je vois que la présidente me dit qu'on est en mode conclusion, mais ça me fera plaisir d'y revenir dans un autre...

La Présidente (Mme Richard) : Il vous reste encore quelques... 20 secondes.

Mme Anglade : 20 secondes? Eh bien, encore une fois, je vais réitérer le fait qu'avoir des femmes en sciences, ça a un impact considérable sur le développement économique et que toutes ces mesures-là devraient viser à faire en sorte que tout un chacun puisse y participer. Voilà. Merci.

La Présidente (Mme Richard) : Merci beaucoup, Mme la ministre. Nous allons maintenant du côté de l'opposition officielle. M. le député de Sanguinet.

• (11 h 40) •

M. Therrien : Merci, Mme la Présidente. Par rapport à l'information de la valeur du placement, dites si je me trompe, puis ça se peut, là, je vous pose la question comme ça, mais, selon le régulateur, les entreprises ont 90 jours pour donner la valeur de l'entreprise. Et l'année financière de Bombardier se termine le 31 décembre 2017, ils auraient eu 90 jours pour donner l'information qu'on a demandée à la ministre, donc on devrait l'avoir, la valeur de notre placement au 31 mars, ça devrait être connu. Mais dites-moi si je me trompe, là, je peux me tromper, mais c'est ce que j'ai lu, là, ce qu'il gère, le régulateur, là, par rapport à ces questions-là, puis c'est ce qu'on me donne comme information.

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, ce que demande le député de Sanguinet, c'est de savoir la valeur de l'actif dans les états financiers du gouvernement. C'est ça qu'il souhaite savoir. Les états financiers pour le gouvernement, c'est au 31 mars que ça se termine. Par la suite, il y a une évaluation de la Vérificatrice générale, ce qu'elle, je présume, est en train de faire aujourd'hui, c'est de faire ce travail-là. Et, dans la publication de nos états financiers, qui vont avoir lieu d'ici la fin juin — ce sera avant ça, certainement — il va y avoir une évaluation qui est faite par la Vérificatrice générale pour la valeur du placement. La valeur du placement, ce n'est pas quelque chose qui est évalué chaque trimestre, chaque mois, hein? Et on veut s'assurer, pour suivre rigoureusement le processus, que la Vérificatrice générale puisse faire son travail, et c'est le processus. Donc, d'ici au mois de juin, nous allons avoir cette information.

M. Therrien : Je vais juste vous lire, là, donc : «L'année financière de Bombardier se terminait au 31 décembre. Ils avaient jusqu'au 31 mars pour transmettre leurs états financiers vérifiés, incluant la valeur à jour de leurs placements dans la coentreprise. La valeur de l'actif total ne peut être différente d'un actionnaire à l'autre.»

Je ne le sais pas, là. C'est parce que, là, vous me dites : C'est l'information du gouvernement. Moi, je vous demande l'information que Bombardier transmet à partir des activités qu'il a et à partir des coentreprises qu'ils vont avoir. Tu sais, je veux dire, c'est que la valeur de la série C ne peut pas être différente de Bombardier au gouvernement. Si Bombardier sort les informations dans ce sens-là, ça veut dire qu'on devine facilement c'est quoi, la valeur de l'investissement du gouvernement à l'intérieur de la série C.

Mme Anglade : Bien, écoutez, nous, ce qu'on suit, c'est le processus d'un point de vue gouvernemental. Si vous voulez aller revoir les états financiers de Bombardier, c'est une chose, mais, nous, ce que l'on fait comme processus, c'est de nous assurer que, quand on boucle, on ferme nos livres, il y a une valeur qui est associée à la C Series et qu'on demande, à ce moment-là, à la Vérificatrice générale d'en faire l'évaluation. Notre estimé, c'est que la valeur reste inchangée à cause des éléments que j'ai mentionnés précédemment par rapport à la dernière évaluation qui a été faite, et donc nous allons avoir la réponse concrète une fois que la Vérificatrice générale aura fait son travail. Si vous voulez que l'on aille voir Bombardier pour leur demander la valeur du placement, je pense que la réponse va être la même que la nôtre.

M. Therrien : Écoutez, bon, donc on n'a aucune idée de la valeur du placement au 31 mars 2018. C'est votre version officielle puis c'est correct, je vous crois, là, vous êtes là, vous nous dites des choses, on doit considérer que c'est la vérité. Vous étiez contente de voir que l'investissement n'avait pas bougé au 31 mars 2017. Donc, il n'y avait aucune croissance, puis là, au moins, on n'avait rien perdu, selon vous. Et donc on a laissé 100 millions de bons de souscription, on a laissé tomber les 100 millions de bons de souscription parce que vous supposez que l'entreprise va être rentable. Vous n'avez pas attendu les nouvelles au mois de juin et vous avez liquidé au moins 150 millions de dollars de l'avoir dans ce dossier-là, et donc vous avez laissé tomber 150 millions et plus de l'argent des contribuables québécois.

J'aimerais savoir, les 100 millions de bons de souscription, ils sont rendus où, d'après vous. Parce que... je veux dire, ils sont disparus?

Mme Anglade : Lorsqu'il y a eu la négociation par rapport à Bombardier... Je vais peut-être clarifier une chose. Le député de Sanguinet a dit à plusieurs reprises : On n'a aucune idée de la valeur du placement. C'est faux, c'est faux. La valeur du placement est évaluée annuellement. La dernière évaluation qui en a été faite est au même montant que nous avons investi, à savoir le milliard de dollars. Donc, ce qu'il dit est inexact.

Maintenant, chaque année, il y a une évaluation. Elle va se faire selon les normes du gouvernement. C'est un investissement qui fait partie du Fonds de développement économique, et donc la Vérificatrice générale doit l'évaluer pour qu'on puisse avoir le montant exact. Si on veut changer le processus d'évaluation gouvernementale, c'est autre chose, mais en aucun cas ce qui est mentionné est exact lorsqu'on dit que l'on n'a aucune idée. Bien au contraire, on a une évaluation qui a été faite l'année dernière, et en plus on a des faits qui viennent renforcer la supposition, qui est forte, que le montant d'argent qui a été investi, cette valeur-là va être maintenue. Alors, à l'été 2015...

M. Therrien : Écoutez, oui, c'est juste que je trouve que les réponses sont un peu longues. Et, quand je vous dis que vous n'avez aucune idée au 31 mars 2018, je pense que vous l'avez confirmé dans vos propos juste avant que je parle.

Bon, autre chose, vous dites : Tout porte à croire qu'on a augmenté la valeur, ainsi de suite, ou qu'on a maintenu la valeur de nos actions. Sauf que, tu sais, le problème fondamental, c'est qu'on est passés de 50 % à 18,9 %. Je veux dire, je ne peux pas croire que c'est un détail dans l'histoire, là. Ça fait que moi, je vous répète ma question : Sachant que vous n'avez aucune idée de la valeur assurée le 31 mars 2018, vous me l'avez confirmé, que vous avez laissé tomber 100 millions d'options, qui... bien, des bons de souscription qui ont une valeur d'au moins 150 millions de dollars pour les contribuables québécois, moi, je vous demande — ça, ce sont des faits : Où sont passés les 100 millions de bons de souscription? Ma question est simple, madame, j'aimerais que les réponses soient courtes et simples autant que mes questions, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Richard) : Soyez sûr, M. le député de Sanguinet, c'est ce que la présidence s'assure, mais il faut quand même laisser le temps à la ministre de donner les réponses. Mme la ministre.

Mme Anglade : C'est important de rectifier les faits. Il y a des faussetés qui sont mentionnées par le député de Sanguinet, et chaque fois... et chaque fois...

M. Therrien : Elle met en doute ma...

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre, je vous invite à la prudence. Vous savez que vous ne pouvez pas mettre en doute la parole d'un député.

Mme Anglade : Quand les faits ne sont pas exacts, ils sont faussés. Alors, les faits sont les suivants...

La Présidente (Mme Richard) : Non, non, s'il vous plaît, Mme la ministre, juste un instant. Je vous demande votre collaboration de part et d'autre. Mme la ministre, soyez prudente dans vos réponses. Puis, M. le député de Sanguinet, n'intervenez pas quand la ministre a la parole. Mme la ministre, c'est vous qui avez la parole. Je vous demande une réponse très courte, s'il vous plaît.

Mme Anglade : Alors, chaque fois qu'il y aura des faits qui ne sont pas avérés, je vais devoir les rectifier ici. Je vais rectifier le fait. En aucun cas nous n'avons dit qu'on ne connaissait pas la valeur du placement du gouvernement du Québec, en aucun cas. Ce que nous avons dit, c'est qu'il y a une valeur, une valeur qui est aux livres, qui est estimée à 1 milliard et qui remonte à la dernière évaluation du Vérificateur général. Il va y en avoir une autre. Il n'y a pas une évaluation quotidienne de la valeur du placement, n'en déplaise au député de Sanguinet. Il y a une évaluation qui se fait annuellement, et nous respectons les règles, premièrement.

Deuxièmement...

La Présidente (Mme Richard) : Allez, réponse courte.

Mme Anglade : Deuxième rectification des faits, il n'y a pas de 100 millions de bons de souscription qui a disparu. Ce n'est pas exact. Ce qui s'est produit, c'est que, dans la situation initiale, il y avait 200 millions de bons de souscription et un placement qui a été fait avec l'optique de faire un rachat avec un rendement fixe, donc un rendement qui était plus faible que la valeur marchande. Lors de la deuxième... lorsqu'on s'est rassis avec l'entreprise, à ce moment-là...

La Présidente (Mme Richard) : ...Mme la ministre, parce que vous savez qu'il faut maximiser le temps d'échange entre les parlementaires.

Mme Anglade : ...

La Présidente (Mme Richard) : Répondez.

Mme Anglade : Écoutez, j'essaie d'y répondre, là. J'essaie d'y répondre, puis ça fait quatre fois...

La Présidente (Mme Richard) : Vous savez que le temps file. Allez-y.

Mme Anglade : Ça fait quatre fois que j'essaie d'y répondre. J'y réponds. Il y avait une négociation initiale, où il y avait 200 millions de bons de souscription et une valeur qui était une valeur avec un rendement fixe. Ce rendement fixe est inférieur à une valeur marchande. Il y a eu une poursuite dans la négociation et, à ce moment-là, il a été convenu que, plutôt que de prendre un rendement fixe, nous allons prendre une valeur marchande, ce qui implique un rendement supérieur. Étant donné que le rendement serait supérieur, à ce moment-là, le 200 millions est passé à 100 millions de bons de souscription. On ne peut pas séparer l'un de l'autre.

La Présidente (Mme Richard) : Parfait. M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Airbus a 100 millions de bons de souscription. Ils ne seraient pas rendus là, les 100 millions de bons de souscription?

Mme Anglade : Non, mais ça, les... Comment répondre à cette question, Mme la Présidente? Le 100 millions de bons de souscription d'Airbus est venu beaucoup plus tard. Lorsqu'il y a eu la négociation initiale et puis la négociation qui s'est poursuivie avec Bombardier sur le 100 millions et sur la valeur marchande, ça s'est fait bien en amont de la transaction d'Airbus, donc il n'y a aucun lien à établir.

La Présidente (Mme Richard) : M. le député.

M. Therrien : C'est parce que c'est lors de la transaction avec Airbus qu'on a su que ça avait passé de 200 millions à 100 millions. C'est là qu'on l'a su. Bien, non, mais c'est là qu'on l'a su. On l'a su à ce moment-là.

Mme Anglade : Non, bien, écoutez, je vais rectifier les faits, parce que ça a été su avant la transaction avec Airbus. Ça a été connu avant. Ça avait été rendu public avant.

M. Therrien : O.K. Donc, pour vous, un rendement nul d'une entreprise en 2017, c'est suffisant pour laisser tomber au moins 150 millions de dollars pour les contribuables québécois? C'est ça que vous me dites?

Mme Anglade : Je n'ai pas compris la question.

M. Therrien : Vous avez un rendement nul sur l'investissement, où la valeur est la même en 2017, et donc ça veut dire que c'est suffisant pour laisser tomber au-dessus de 150 millions de dollars des contribuables québécois?

• (11 h 50) •

Mme Anglade : Je vais encore revenir aux faits. La transaction avec le 100 millions de bons de souscription... Je rectifie encore les faits, Mme la Présidente. C'était public qu'il y avait eu 100 millions au lieu de 200 millions, parce que ce qui avait été utilisé, ce n'était pas la valeur marchande initiale, et qu'elle avait été utilisée par la suite pour un rachat potentiel, et ça, ça a été rendu public. Encore une fois, rectification des faits. Par la suite, il y a eu la transaction avec Airbus. Je pense qu'il n'y a personne ici qui a laissé les travailleurs ni de Bombardier ou l'industrie de l'aérospatiale de côté. Au contraire, je pense que ce qui a été proposé, c'était une solution de long terme pour nous assurer de la pérennité de notre expertise avec le CSeries ici, au Québec.

La Présidente (Mme Richard) : M. le député.

M. Therrien : Quand il y a eu l'emprunt... pas l'emprunt, mais l'investissement, appelez ça comme vous voulez, là, de 500 millions de Bombardier, juste avant la transaction, la semaine avant la transaction avec Airbus, là, ils ont rajouté 500 millions pour avoir un cash-flow, O.K.? La question, là... Écoutez, je vais juste vous résumer en gros, là, ce que vous auriez pu faire à cette époque-là. Vous auriez pu, un, dire : On va mettre chacun un montant d'argent pour conserver notre actionnariat ou vous auriez pu aller en dette pour le... ou ça aurait pu être Bombardier qui aurait pu aller en dette et faire en sorte de conserver l'actionnariat du gouvernement du Québec dans le projet.

Ça veut dire qu'à ce moment-là vous avez décidé... je ne sais pas, je vous dis «vous», là, ce n'est peut-être pas vous personnellement, le gouvernement a dit : Bien, regarde, on dit à Bombardier : Mets de l'argent, les 500 millions manquants, et paie-toi en équité, c'est-à-dire qu'on passe de 50 %, dans ce cas-là, à 61 % pour Bombardier, et nous, de 50 % à 39 %. Ça veut dire qu'on a perdu 11 % à cause de ça. Ça veut dire que... Là, vous parliez de 33 %. Ça fait qu'on était à 50 %, on a baissé à 39 %, et, quand Airbus est tombé dans le deal, on était rendus à 18,9 % de l'actionnariat de la nouvelle série C.

Moi, je veux savoir, comme Airbus a fait avec Bombardier... Puis je l'ai posée, la question, tantôt puis je veux reposer la question parce que ce n'est pas clair, la réponse que j'ai obtenue, là. Quand Airbus a signé avec Bombardier, il a dit : Vous allez, pendant trois ans, vous assurer que, si vous manquez de cash, vous allez aller en dette pour garder mon actionnariat intact. C'est ce qu'Airbus a fait avec Bombardier. Pourquoi le gouvernement du Québec n'a pas dit tout simplement à Bombardier : Afin de garder 50 % de la valeur de la série C que nous avons mis... on a mis de l'argent pour les 50 % afin de conserver ce 50 % là, pourquoi il n'y a pas idée de contracter la dette et de faire en sorte que l'actionnariat demeure le même?

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Anglade : O.K., on va revenir à la base. Lorsqu'on investit 1 milliard de dollars du gouvernement du Québec et 1 milliard de Bombardier dans une entreprise, on obtient 2 milliards et on a alors 50 % de l'entreprise. Si l'entreprise est évaluée à 3 milliards de dollars parce qu'il y a eu des investissements additionnels de la part de Bombardier, 1 milliard de plus de la part de Bombardier, qu'il y a une évaluation qui se fait à 3 milliards et que notre investissement tombe à 33 %, nous avons 33 % d'une entreprise qui maintenant en vaut 3 milliards. Donc, les 33 % que nous avons représenté, encore une fois, 1 milliard de dollars.

L'objectif, c'est que la valeur de notre placement — et pas le pourcentage que nous avons dans l'entreprise, mais la valeur de notre placement — reste à 1 milliard de dollars, peu importe le pourcentage. Dès le départ, nous avons dit que nous n'allons pas investir de sommes additionnelles. Dans les scénarios que vous évoquez, vous évoquez le scénario dans lequel on dirait que le gouvernement décide d'investir encore de l'argent. Or, ce n'est pas le scénario sur lequel nous avons travaillé, c'est le scénario que nous avons annoncé à l'ensemble des Québécois : Voici le milliard que nous investissons et nous n'irons pas plus loin. Conséquemment, nous allons être dilués au fur et à mesure qu'il viendra d'autres investisseurs qui viendront se joindre à l'aventure de la CSeries.

La Présidente (Mme Richard) : M. le député.

M. Therrien : ...fait ça. Airbus, en plus de ne pas mettre une cent puis d'hériter de la majorité de la compagnie à 50,1 %, ils n'ont pas mis une cent puis ils ont eu 100 millions de bons de souscription en plus, au prix du marché en plus, bien, eux, parce que c'est des bons négociateurs, ils se sont assurés que, s'il y avait un manque de liquidités, de dire à Bombardier : Vous allez aller en dette pour protéger notre 50,1 %. Pourquoi vous n'avez pas protégé le pourcentage des actionnaires, des contribuables québécois? La question est simple : Pourquoi Airbus est capable de le faire puis pas vous?

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Le pourcentage que l'on détient à l'intérieur de l'entreprise a une valeur x, et nous voulons que cette valeur x reste la même en valeur absolue, que la valeur du milliard continue d'être cette même valeur là. Donc, lorsque Airbus est venue investir — vous dites qu'Airbus n'a pas payé d'argent — Airbus amène quelque chose qui a une valeur, c'est-à-dire un marché et la capacité de vendre des avions du CSeries. Et d'ailleurs ce n'est même pas moi... Vous pourriez prendre ma parole... pas sûre que vous la preniez directement, mais vous pourriez prendre ma parole pour ça. Mais, au-delà de ma parole, il y a quand même un marché, des experts qui se sont positionnés et qui ont dit : Effectivement, il y a une valeur. À preuve, l'action de Bombardier est passée de 2,21 \$ à, aujourd'hui, 4 \$. Pourquoi? Parce que les gens reconnaissent qu'il y a une valeur au montant qui a été investi par la transaction avec Airbus. Donc, encore une fois, l'objectif, pour nous, c'est de nous assurer que le pourcentage, au-delà du chiffre, reste à une valeur de 1 milliard.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : O.K. Ici, j'ai l'information que je cherchais tantôt. Au 31 décembre 2017, l'actif de SCACS, donc la coentreprise, totalisait 4 150 000 000 \$. Comment ça se fait que je l'ai, moi, l'information? Je l'ai.

Une voix : ...

M. Therrien : Mais non, mais certain que je vais la déposer. Je l'ai, l'information.

Mme Anglade : Mais vous prenez les états financiers...

M. Therrien : L'information que je cherche depuis tout à l'heure, je l'ai ici. Ça fait que, là, on va faire ensemble, là, 18,9 % de 4,1 milliards. Là, mon collègue va le faire, là, parce que je viens... c'est tout chaud, là, c'est encore chaud. 750 millions de dollars, c'est ça qu'elle vaut, votre action à partir de maintenant, chère dame, 250 millions de moins. Et pour ça, grâce à cet investissement extraordinaire d'Airbus, qui n'est pas un investissement, qui est un don, là vous venez me dire : On a perdu 250 millions, et, à cause que c'est quand même bien qu'on ait perdu 250 millions, on a donné pour 100 millions de bons de souscription qui nous auraient donné 150 millions de plus, au moins 150 millions de plus. Ça, c'est la gestion libérale, ça, Mme la Présidente. Là, je l'ai, l'information, là. Ça fait que, si elle ne l'avait pas, là, on a un problème, là, on a un gros problème. Ça veut dire que tout ce monde-là, là, qui est là, là, puis elle, ils n'ont pas fait leurs devoirs.

La Présidente (Mme Richard) : ...prudence, M. le député.

M. Therrien : Non, non, mais regardez, c'est ça, l'affaire. Vérifiez, c'est ça, je l'ai ici, là, alors, 750 millions. Est-ce que vous êtes satisfaite du rendement de moins de 250 millions sur votre investissement? Est-ce que vous êtes satisfaite?

Mme Anglade : Alors, je reviens...

M. Therrien : ...

La Présidente (Mme Richard) : ...la parole est maintenant...

M. Therrien : ...

La Présidente (Mme Richard) : M. le député de Sanguinet, la parole est maintenant à la ministre.

M. Therrien : ...

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre. Mme la ministre.

M. Therrien : ...

La Présidente (Mme Richard) : C'est terminé, M. le député de Sanguinet, pour vous. Mme la ministre.

M. Therrien : ...

Document déposé

La Présidente (Mme Richard) : Vous le déposerez. Déposez-le à la commission, on va en faire la disposition. Vous avez la parole, Mme la ministre.

Mme Anglade : Je pense qu'à la question : Est-ce que c'était une bonne idée?, c'est une réponse que, certainement, la députée de Mirabel et tous les députés des Laurentides pourraient y répondre, parce que la réalité, c'est que les emplois ont été conservés sur une période de 25 ans, et c'était l'objectif ultime de ce que nous faisons.

Maintenant, encore une fois, il y a un processus gouvernemental, il y a un processus qui fait en sorte que...

M. Therrien : ...

Mme Anglade : Bien, alors, écoutez, Mme la Présidente, est-ce que je peux terminer? Il a parlé...

M. Therrien : ...de 200 millions, c'est un bon investissement pour le gouvernement? C'est une question claire, je pense.

La Présidente (Mme Richard) : M. le député de Sanguinet, la parole est à... C'est moi qui donne le droit de parole, là vous ne l'avez pas. Mme la ministre, c'est à vous la parole.

Mme Anglade : Mme la Présidente, vous constaterez, de même que moi, l'impatience... Ça a bien été, la première heure avec le député de Sanguinet. Je pense qu'il y a une détérioration marquée, puisque chaque fois que je prends la parole maintenant, il interrompt de manière systématique, quand il devient un peu plus sanguin, justement. Mais la réalité, Mme la Présidente, c'est qu'il n'aime pas les réponses qu'il entend parce qu'il n'aime pas entendre que, oui, ça a été... et je réponds à sa question spécifiquement, oui, ça a été un bon investissement. Pourquoi ça a été un bon investissement? C'est parce qu'aujourd'hui nous avons une compagnie qui s'appelle la CSeries, qui marche, qui fonctionne, qui vend des avions. Pourquoi ça a été un bon investissement? C'est parce que nous sommes en mesure de préserver les emplois. Pourquoi nous avons un bon investissement? C'est parce que la valeur de notre placement a été maintenue par la Vérificatrice générale et qu'il va y avoir une autre évaluation qui va se faire, qui va pouvoir confirmer cela. On l'attend, et ça va être avec grand plaisir qu'à ce moment-là je le partagerai avec le député de Sanguinet.

La Présidente (Mme Richard) : Merci beaucoup, Mme la ministre. Quelques secondes, monsieur...
• (12 heures) •

M. Therrien : Bien, écoutez, c'est quand même extraordinaire, là. Ces chiffres-là ont sorti en février, en février, Mme la Présidente. Ce gouvernement-là a mis 1,3 milliard de l'argent des contribuables québécois dans l'expérience de la série C, ils ne sont même pas capables de faire un suivi raisonnable, de dire : Regardez, on va continuer à vérifier ce qui arrive avec notre investissement, parce qu'ils ont cette responsabilité. Moi, je me pose la question, là. Si l'argent était venu de la poche des gens qui sont de l'autre côté, là, je ne suis pas sûr qu'ils auraient été aussi laxistes dans leur façon de préserver l'argent des contribuables québécois, Mme la Présidente.

Moi, ce que je vous dis, là, c'est que le chiffre que j'ai demandé à maintes reprises, elle m'avait dit qu'elle ne l'avait pas — elle a dit ça à plusieurs reprises — et c'est sorti en février, Mme la Présidente. Et, selon ce qu'on voit, là, l'action... tantôt j'ai erré, c'est 789 millions que notre milliard vaut maintenant, ça veut dire qu'on a une perte de plus de 200 millions. Et elle considère que c'est un investissement intéressant. Et ça, c'est un des... Ça, là, c'est un des résultats...

La Présidente (Mme Richard) : Merci beaucoup, M. le député de Sanguinet, c'était tout le temps qui vous était alloué. Merci à tout le monde pour votre collaboration.

Nous allons suspendre les travaux jusqu'à 19 h 30 ce soir.

(Suspension de la séance à 12 h 1)

(Reprise à 19 h 31)

La Présidente (Mme Richard) : À l'ordre, s'il vous plaît! Je veux vous souhaiter, à tous et à toutes, une bonne soirée. J'espère que nos travaux se dérouleront dans un cadre où chacun pourra s'exprimer, mais tout en respectant les droits de parole de chaque personne. Je nous souhaite une bonne soirée.

Et la Commission de l'économie et du travail reprend ses travaux, et je demande à toutes les personnes présentes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de poursuivre l'étude du volet Économie des crédits budgétaires du portefeuille Économie, Science et Innovation pour l'exercice financier 2018-2019.

Nous en étions rendus à un bloc d'échange du côté du gouvernement, et je reconnais maintenant M. le député de Jean-Lesage.

M. Drolet : Merci, Mme la Présidente. Bonsoir à tous. Bonsoir, Mme la ministre. Moi, c'est mes premiers avec vous aujourd'hui, alors bonsoir à vous, et, naturellement, tous mes collègues, et aussi à votre équipe.

Le Québec compte un grand nombre de PME. Elles représentent plus de 99 % des entreprises et plus de la moitié des emplois salariés. L'entrepreneuriat contribue au dynamisme de l'économie par le renouvellement des entreprises et des emplois qui constituent le tissu industriel. C'est un pilier du développement économique et une priorité pour le gouvernement.

Or, le Québec fait face à des défis importants en matière d'entrepreneuriat, un dynamisme à la baisse. Malgré les intentions d'entreprendre qui demeurent élevées, le passage à l'action demeure faible. Le taux de création d'entreprises dans le secteur privé au Québec demeure inférieur à celui de l'Ontario. Un écart demeure entre les femmes et les hommes, tant dans les intentions d'entreprendre que dans les investissements comme entrepreneur naissant.

Une relève qui doit être assurée. En effet, le nombre d'entrepreneurs approchant l'âge de la retraite, tout comme nous, certains collègues d'entre nous, a atteint un sommet historique au Québec. En 2016, près du tiers des entrepreneurs avaient 55 ans et plus. Par conséquent, un nombre important de départs sont à prévoir au cours des 10 prochaines années.

Dans un contexte où le Québec a des défis à relever pour soutenir le rythme de la croissance économique, j'aimerais savoir, Mme la ministre, comment vous appréhendez l'impact de la pénurie de main-d'oeuvre dans ce contexte-là, de par le fait de ce que je viens de vous énoncer et par ce que l'on peut voir aussi avec le contexte de l'immigration, tout le rôle que ça a à jouer pour, naturellement, nous donner un souffle pour cette pénurie-là.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, M. le député de Jean-Lesage. Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, d'abord, je salue toutes les personnes qui sont présentes et j'aimerais saluer la présence avec nous de M. Maurice Richard, qui se joint à nous pour la période des... pour les deux prochaines heures. Alors, merci d'être avec nous.

Merci au député de Jean-Lesage pour sa question sur les enjeux de pénurie de main-d'oeuvre. D'un point de vue strictement économique, l'enjeu le plus important pour le Québec aujourd'hui, c'est l'enjeu du talent, c'est l'enjeu des pénuries de main-d'oeuvre. Pourquoi? Partout, dans les différentes régions du Québec, que vous alliez en Abitibi, que vous alliez en Gaspésie, que vous alliez au Saguenay, peu importe, vous allez vous retrouver dans une situation où les entrepreneurs viennent vous dire : Si j'avais 10 personnes de plus, je les embaucherais demain matin, ou encore ils vont vous dire : J'ai décidé de contribuer, de soumissionner sur un contrat et j'espère ne pas l'obtenir parce que, si je l'obtiens, je ne suis même pas sûr de savoir comment je vais faire pour livrer la marchandise et livrer, en termes clairs, le contrat.

Donc, cet enjeu de main-d'oeuvre, il est fondamental et il nécessite qu'on regarde tout un tas d'approches différentes, une série d'approches différentes pour pouvoir combler cet enjeu de main-d'oeuvre. Il y a un document qui est très bien fait, qui a été présenté récemment par mon collègue de l'Immigration, mais qui montre, en fait, que 1,3 million d'emplois vont être à pourvoir au Québec d'ici les 10 prochaines années.

Alors, la manière dont il faut approcher le problème, c'est de voir... Il n'y aura pas une solution qui va régler l'ensemble des problèmes. Il va y avoir, je vous dirais, une série de mesures qu'il va falloir mettre de l'avant et qu'on a commencé à mettre de l'avant. La première, par exemple, serait de garder les personnes plus âgées, qui pourraient partir à la retraite, plus longtemps sur le marché du travail. Il y en a plusieurs qui aimeraient bien travailler deux jours par semaine plutôt que de travailler à temps plein. Ça, c'est une option qui est définitivement envisagée. Une autre réponse à cette question, c'est la formation, que la formation soit plus rapide, la capacité d'exécution, en termes de formation, qu'elle soit accélérée et que les entreprises y contribuent. Mon collègue François Blais est en train de travailler sur toute la stratégie de la main-d'oeuvre qui vient répondre à certains besoins.

L'autre volet, évidemment, qu'on ne peut pas ne pas considérer, c'est l'aspect de l'immigration avec une intégration qui est réussie. Et cette immigration-là fait en sorte que ça viendrait également, si on est capables de bien la régionaliser, répondre à des besoins spécifiques pour combler la main-d'oeuvre. Il n'y a pas trois semaines, je dirais, j'étais avec mon collègue de Beauce-Sud, et nous étions à la Foire de l'emploi, et nous faisons kiosque, après kiosque, après kiosque, et ils nous disaient : On a besoin de personnes dans tous ces secteurs-là. Aucun secteur n'est négligé, tout le monde vit la même réalité. Donc, il faut qu'on soit agressifs sur plusieurs des mesures, que ce soit en matière d'immigration, que ce

soit en matière de formation des plus vieux, que ce soit en matière, également, de formation de nos plus jeunes. Tout doit être approché, puis c'est justement l'approche que nous développons présentement au sein du gouvernement. Voilà.

M. Drolet : Merci. C'est parce qu'en fait je sors de mon projet de loi n° 170 sur, naturellement, l'industrie de... la RACJ, l'alcool, et des courses, et des jeux, et je peux vous dire que la pénurie de main-d'oeuvre de l'industrie, en général, du tourisme et de la restauration, de l'alimentation et tout ce qu'on a est importante, alors merci de... qu'on s'en préoccupe.

En tant qu'adjoint parlementaire du ministre délégué aux PME, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional, depuis mes débuts comme député, j'ai pris un rôle actif dans la promotion de l'entrepreneuriat. L'une des actions que notre gouvernement a mises de l'avant est la création de la Table nationale d'action en entrepreneuriat, dont la première rencontre s'est tenue le 18 novembre 2016. Cette initiative a permis au ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation de mener réflexion avec les partenaires régionaux et nationaux, réflexions qui ont donné lieu à l'élaboration d'un plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat qui s'appelle le PAGE. Le PAGE, que nous avons annoncé le 23 mars dernier avec notre collègue le ministre délégué aux PME, et à l'Allègement réglementaire, et au Développement économique régional, présente des mesures concrètes et en continuité avec celles mises de l'avant dans d'autres plans stratégiques en vue d'en maximiser les résultats.

Le PAGE propose 34 mesures, dont quatre axes d'intervention : l'axe n° 1 comprend 10 mesures qui permettent d'accompagner les entrepreneurs, de l'intention d'entreprendre à la création et au développement de son entreprise, l'axe 2 comprend neuf mesures qui reconnaissent l'apport de l'entrepreneuriat jeunesse féminin et à la diversité, l'axe 3 vise à valoriser les start-up de l'entrepreneuriat collectif comme des formes d'entrepreneuriat à fort potentiel et l'axe 4 comprend neuf mesures qui assurent l'accès à différentes sources de financement, de la création au transfert.

Ma question, qui est importante, Mme la ministre... J'aimerais poser une question qui est de plus en plus importante pour mes collègues des régions. J'aimerais savoir de quelle façon le gouvernement appuie les organismes qui sont en première ligne sur le territoire, qui offrent des services de démarrage, et de croissance, et de transmission d'entreprise dans l'entrepreneuriat.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, M. le député. Mme la ministre.

• (19 h 40) •

Mme Anglade : Oui, bien, écoutez, premièrement, c'est essentiel, quand on parle d'entrepreneuriat, de le faire émerger partout à travers les régions du Québec, et la première manière de le faire, c'est de donner les ressources nécessaires aux organismes qui oeuvrent sur le terrain. Donc, quand vous regardez le budget qui a été associé au PAGE, c'est un financement supplémentaire pour les différents organismes pour leur permettre d'accompagner les entreprises en matière de développement, de démarrage, mais aussi s'assurer qu'il y a un lien avec le financement. Un des enjeux que l'on voit, c'est... souvent, nos entreprises ne sont pas en mesure de trouver le financement nécessaire à travers les différentes étapes, et c'est de faciliter ce financement-là au travers des différents organismes.

L'autre volet qui a été mentionné, c'est que l'entrepreneuriat... On a vu qu'il y avait une augmentation du nombre de personnes qui sont intéressées à se lancer en entrepreneuriat, mais pas nécessairement dans la conversion, hein, du nombre d'entrepreneurs. Donc, on a besoin de passer à l'acte, si vous voulez, dans l'entrepreneuriat, et c'est pour ça qu'il faut qu'on finance ces organismes-là.

L'entrepreneuriat issu de la diversité, lui également, représente un enjeu important, parce que nous avons des gens qui sont issus de l'immigration, mais qui considèrent peut-être moins l'entrepreneuriat. Ils ne sont pas suffisamment sensibilisés aux différents... à ce que l'on met de l'avant. On a également créé Entreprendre ici, qui est un organisme qui permet à des entrepreneurs issus de la diversité de bien comprendre les rouages de la société d'accueil, si vous voulez, bien comprendre les rouages, et de pouvoir se lancer en entreprise, et de pénétrer les réseaux qui permettent le financement aux entrepreneurs. Donc, je vous dirais qu'il y a une multitude de propositions qui sont faites dans les régions du Québec, qui vont permettre, justement, l'accroissement, l'augmentation du nombre d'entreprises.

Peut-être le dernier volet qui est à mentionner et qui touche tout le monde dans toutes les régions du Québec, c'est Entreprises Québec. Entreprises Québec... Ça faisait longtemps que les gens nous disaient : Ah mon Dieu! C'est compliqué de faire affaire avec le gouvernement, on ne sait pas où donner de la tête. Où est-ce qu'on devrait aller pour aller voir les différents programmes? Pas plus tard que l'autre jour, j'étais assise avec un groupe, puis on a pris chacun des tablettes, puis on est allés regarder, puis on a dit : Voilà ce que c'est, Entreprises Québec. Quelle est votre entreprise? Qu'est-ce que vous cherchez? Démarrage? Financement? Qu'est-ce que vous cherchez à faire? Et, si vous allez sur Entreprises Québec, vous allez constater qu'il y a un nombre, qui augmente chaque mois, de nouvelles personnes qui vont sur le site d'Entreprises Québec. Je pense que le nombre d'inscriptions aujourd'hui... je regardais, il me semble qu'on est rendus à 50 000, environ, entreprises qui sont enregistrées à Entreprises Québec. J'ai les chiffres pas loin. Et donc, lorsqu'on sait qu'il y a quelques centaines de mille, 200 000 entreprises, avoir déjà 50 000 entreprises qui sont enregistrées, c'est quand même significatif.

Je pense qu'il y a un volet qui est numérique, qui répond aussi aux besoins de nos entrepreneurs. Les entrepreneurs, on peut même mesurer aujourd'hui, à l'intérieur d'Entreprises Québec, ceux qui partent leur entreprise, qui n'ont même pas besoin de faire un appel téléphonique, ils peuvent tout régler au niveau de l'Internet. Donc, ça, encore une fois, je pense que ça répond aux besoins réels des entreprises.

M. Drolet : Merci beaucoup, parce que c'est important. Je voulais d'ailleurs en venir à ça, Mme la ministre, Entreprises Québec, parce que ça a été vraiment mis d'adon, et puis ça a été même testé, et je pense qu'on a déjà des très bons résultats, et je pense que ce serait à tout le monde de s'en servir et de le promouvoir. J'invite d'ailleurs tous les partis

politiques confondus à faire en sorte qu'on puisse s'en servir pour vanter, dans chacun de nos comtés, l'importance que ça a, parce que je pense que, quelque part, nos entreprises ont besoin de cet élément-là. On en a parlé, d'ailleurs, aux PME vendredi matin avec mon collègue député de Huntingdon.

J'aimerais vous amener sur un autre sujet, c'est les Startup Québec. Startup Québec, les jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance — on les appelle les start-up — constituent le moteur de la croissance économique future du Québec. Ces entreprises prennent des risques considérables en développant de nouveaux produits et services et souvent même un tout nouveau modèle d'affaires. Les défis que les entreprises rencontrent sont tous aussi importants. Au Québec comme ailleurs dans le monde, les espaces de travail coopératifs et l'accompagnement des incubateurs et accélérateurs favorisent le démarrage et la croissance de ces entreprises. Je pense, entre autres, au Camp ici, situé à Québec, dans le quartier Saint-Roch, une véritable pépinière de start-up qui accueille présentement 11 campeurs, c'est-à-dire des projets d'entreprise triés sur le volet qui auront la chance unique d'être encadrés et guidés par une équipe de 16 sherpas d'élite dans cette phase si critique de démarrage d'entreprise.

Avant d'aller plus loin, j'aimerais juste les vanter, parce que je connais bien plusieurs mentors qui sont investis, qui ont mis des sous, qui ont aidé, en fait, pour faire en sorte que Le Camp puisse devenir un lien pour les futurs entrepreneurs start-up comme ça. Et je pense que ces gens-là... je peux nommer des noms, M. Richard Bordeleau, M. Jacques Topping, des gens que j'ai un grand respect, qui ont vendu leurs entreprises et qui sont aujourd'hui à la retraite, mais qui passent au suivant par le biais de leurs compétences de mentorat et, en même temps, de leur argent pour faire en sorte de donner à des jeunes la possibilité d'aller plus loin. Alors, ça, pour moi, là, c'est tout en l'honneur de ces gens-là, en l'honneur de Québec International, qui, avec la ville de Québec, a parrainé ce dossier-là au départ et que tous paliers de gouvernement, par la suite, se sont investis pour... différents paliers. Alors, bravo! puis c'est important, puis je pense que, ça, il faut le reconnaître. Je pense que chacun de nous, on peut en profiter.

En tant qu'entrepreneur moi-même, je le sais, il ne suffit pas d'avoir de bonnes idées pour les voir se transformer en modèles d'affaires financiers viables. C'est pourquoi, depuis 2016, Startup Québec appuie la croissance de ces entreprises en finançant des projets réalisés par les incubateurs et les accélérateurs. Startup Québec est structuré en quatre volets qui répondent à autant de besoins spécifiques énoncés par les acteurs du milieu : partenariats internationaux, appui général aux projets des incubateurs et accélérateurs, soutien à des projets innovants, Startup Jeunesse.

Startup Québec est issu d'un plan d'action en économie numérique. Aujourd'hui, son budget total est de 15,5 millions pour une période de cinq ans, c'est-à-dire de 2016-2017 à 2021-2022.

J'aimerais savoir, Mme la ministre, pourquoi le gouvernement investit autant dans les start-up. Que reste-t-il, en termes de sommes allouées, pour le reste des mesures économiques pour l'ensemble des PME?

La Présidente (Mme Richard) : Je veux juste vous rappeler, Mme la ministre, qu'il reste moins d'une minute. À moins que vous vouliez reporter sur le prochain bloc la réponse.

Mme Anglade : Bien, je vais reporter, à ce moment-là, s'il reste une minute. Ça va me permettre de répondre à l'ensemble des commentaires qui ont été formulés. C'est parfait.

La Présidente (Mme Richard) : Merci. C'était tout le temps qu'il y avait du côté du gouvernement. Je vais maintenant du côté du deuxième groupe d'opposition. M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Mme la Présidente, s'ils veulent reporter, que je prenne leur temps...

Des voix : ...

M. Lamontagne : Non? Je ne pourrais pas prendre votre temps, non? Merci, Mme la Présidente. C'est une petite blague pour commencer la soirée, là.

Mme la ministre, quand vous avez commencé votre septennat ou votre règne, vous êtes arrivée, là, dans toute la tourmente, un peu, de la vente de RONA à Lowe's, hein? Puis le gouvernement a été largement critiqué dans toutes sortes de milieux pour la façon dont il a géré ou non géré la vente des blocs d'actions qui étaient détenus par Investissement Québec, après ça par la Caisse de dépôt, puis qui a fait qu'ultimement, bien, RONA a passé aux mains de Lowe's.

Et puis le 10 février 2016, il y a une motion qui a été déposée à l'Assemblée nationale, motion du mercredi qui demandait au gouvernement... l'Assemblée nationale demandait au gouvernement de mettre en place un plan pour... une stratégie pour protéger et développer les sièges sociaux. Et puis, dans le débat qu'il y avait eu, bien, vous, Mme la ministre, le ministre des Finances, les gens du Parti libéral, du gouvernement, s'étaient levés à tour de rôle pour nous expliquer comment ce n'était pas nécessaire puis comment ça n'avait pas de bon sens de vouloir avoir une stratégie pour protéger les sièges sociaux. Puis après ça on parlait de fermer nos frontières, et tout ça, et puis... de sorte que la motion, naturellement, a été battue parce que les gens de votre gouvernement n'étaient pas d'accord pour que le gouvernement mette en place une stratégie pour protéger et développer les sièges sociaux.

Puis suite à ça, en décembre, lors d'une entrevue avec *L'Actualité*, on a notre premier ministre qui explique que le gouvernement va bientôt accoucher d'une stratégie pour les sièges sociaux. Et puis en février 2017, vous avez annoncé, avec votre collègue le ministre des Finances, une stratégie qui s'appelle Un plan pour que l'économie québécoise soit davantage une économie de dirigeants, dans lequel vous avez plusieurs volets, mais un volet important, c'était la mise sur pied d'un groupe... et puis aussi on parlait de mettre en place un groupe d'initiatives, mais aussi de chercher à faire en sorte qu'on freine les prises de contrôle hostiles d'entreprises cotées en bourse.

Bon, moi, ça m'avait beaucoup surpris parce que j'avais entendu vos plaidoyers, et tout ça, puis ultimement ce que je me suis dit, c'est que, dans le fond, ils font ça un peu pour nous fermer le clapet parce qu'on les a critiqués. Ils se font critiquer encore aujourd'hui puis là, bien, ils ont dit : Tiens, ils en veulent un, plan, on va leur en donner un, et puis c'est un petit peu ça que vous avez fait. Ça fait que, moi, c'est comme ça que j'ai pris ça un peu quand vous avez déposé ce plan-là en février, puis j'aimerais ça que vous corroborez les affirmations que je vous fais ce soir, Mme la ministre.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, M. le député. Mme la ministre.

Mme Anglade : Le député de Johnson est toujours aussi sympathique, il faut l'admettre. Alors, écoutez, le plan de match, d'un point de vue du développement économique, c'est de nous assurer qu'on continue à avoir une croissance saine à terme. Ça nécessite nécessairement que nous ayons des entreprises qui soient fortes et qui soient capables de se développer au Québec et de croître au Québec.

Je me souviens bien des débats qui ont eu lieu précédant le plan. Nous, le message qu'on veut lancer, c'est que le Québec est une société ouverte sur le monde, le Québec... toutes les clauses de protectionnisme qui sont amenées de la part de l'international, on ne répond pas par le protectionnisme. Ce serait probablement une grande erreur, d'ailleurs, de répondre par le protectionnisme. Au contraire, c'est de dire : On va être encore plus agressifs et on va être encore plus à la conquête de marchés.

Je vous rappelle que, lorsqu'il y a eu toutes ces discussions-là, les gens disaient : On aurait dû faire une intervention par rapport à RONA. Mais rappelez-vous qu'on a deux entreprises qui veulent qu'il y ait une entente qui se passe, et elles sont toutes les deux consentantes, donc le gouvernement du Québec n'a pas l'obligation d'intervenir dans ce cas-là.

Alors, si on parle d'autres cas, ça me ferait plaisir d'en parler. Dans le cas de situations où on se retrouve dans des prises d'acquisition qui sont hostiles, c'est différent. Et là je pense que le gouvernement, dans plusieurs cas, a le pouvoir et le devoir d'agir, et c'est la raison pour laquelle on a mis de l'avant les différentes propositions. Je vous rappelle que, dans les différentes propositions qui ont été amenées, elles ne sont en rien en contradiction à ce que nous avons fait par le passé. Notamment, si on réfléchit à l'attraction d'investissements directs étrangers que l'on veut avoir, que l'on renforce dans les mesures qui sont amenées, ça fait partie du développement économique que l'on a fait par le passé, ça fait partie de nos stratégies.

Donc, toutes les mesures qui sont présentées ne sont pas des mesures protectionnistes. Toutes les mesures qui sont présentées sont des politiques de développement économique ouvertes sur le monde, résolument tournées vers l'avenir, avec une perspective de croissance et non pas : il faut à tout prix protéger tous les sièges sociaux que nous ayons au Québec, peu importe. Ce n'est pas ça, l'objectif. Or, ce discours-là était très ambiant au moment où il y a eu la première motion qui avait été présentée et contre laquelle nous avons voté.

• (19 h 50) •

M. Lamontagne : ...maintenant qu'on parle de protéger les sièges sociaux, Mme la ministre, on ne dit pas nécessairement protéger tous les sièges sociaux à tout prix. Quand on regarde, mettons, l'IGOPP, l'Institut de gouvernance, on parle de... fait état d'un certain nombre de sièges sociaux qui sont à risque pour le Québec, qui sont importants, aussi un certain nombre de sièges sociaux qui pourraient être stratégiques pour le Québec puis c'est important de préserver.

Nous, c'est certain qu'on ne sent pas du tout, du tout chez vous cette interprétation-là ou cette vue-là, à l'effet que, quand un siège social s'en va, c'est vraiment une perte, parce que je vous ai entendue à maintes reprises parler des prédateurs et des proies et puis amalgamer quand on perd un siège social versus quand on fait un achat. J'ai beaucoup, beaucoup de difficultés avec ça, Mme la ministre, parce que, exemple, si Saputo achète une belle entreprise en Australie, c'est bon pour les actionnaires, c'est bon pour l'entreprise. Peut-être qu'il y a deux, trois employés du siège social de Montréal qui vont s'en aller en Australie, qui vont pouvoir faire carrière là-bas, il va y avoir des voyages entre les deux, et tout ça, mais ça va pas mal s'arrêter là. Si, par contre, une entreprise d'Australie achète Saputo, bien là, on s'entend-u, Mme la ministre, qu'en l'espace de quelques années, il va y avoir un cratère au Québec? Il y a des centaines d'emplois qui vont être perdus, c'est les comptables, les financiers, les gens de communication, les gens de marketing. Alors, on ne peut pas mettre sur un même pied un achat avec une vente, Mme la ministre.

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Premièrement, je vais juste... Dans vos commentaires, c'est une manière un peu caricaturale de présenter les choses. Lorsqu'une entreprise québécoise décide d'acheter un joueur à l'international, ça consolide d'autant plus son pouvoir au Québec et sa capacité à croître. Alors, lorsqu'on vous dit : Saputo fait une acquisition, ses parts de marché vont augmenter, ses ventes vont augmenter, ça a une incidence sur la solidité de l'entreprise, sur le type de création d'emplois que nous faisons, donc c'est certainement que ça a une valeur ajoutée et c'est la raison pour laquelle on est contents d'avoir des sièges sociaux, parce que ces sièges sociaux là, quand ils continuent à croître, ont un impact direct sur notre économie.

Inversement, lorsqu'il y a une acquisition de l'international, vous avez raison de mentionner qu'il peut y avoir des pertes d'emploi par la suite, parce qu'on l'a vu par le passé qu'il y a des acquisitions d'entreprises québécoises qui créent des pertes d'emploi, mais il peut aussi y avoir de la création d'emplois, il peut aussi y avoir une opportunité de croissance et de développement pour le Québec. Si une société étrangère fait l'acquisition d'une entreprise québécoise puis qu'elle se trouve en Europe, ça peut devenir, à ce moment-là, son siège social pour faire croître les entreprises.

Si vous parlez de sociétés qui sont des sociétés étrangères, entre guillemets, je pourrais vous en nommer plusieurs qui, ma foi, ont pignon sur rue au Québec et qui contribuent grandement. On n'a qu'à penser à, je ne sais pas, un

Pratt & Whitney, par exemple, un GE. Ils ont quand même pignon sur rue au Québec, emploient des centaines de travailleurs, voire des milliers de travailleurs et donc ont une incidence positive.

L'autre chose, c'est que les sociétés étrangères, il faut se rappeler, contribuent de manière importante au PIB québécois. Donc, il ne faut pas... Je ne veux absolument pas banaliser la perte d'un fleuron parce que la perte d'un siège social, ce n'est pas une bonne nouvelle. Par contre, je ne veux pas démoniser non plus toutes les transactions qui se font, parce que les investissements étrangers, c'est ça, c'est des gens qui viennent chez nous aussi, qui investissent et qui ont un impact considérable sur l'économie québécoise.

Mais je pense qu'il y a eu des réactions qui sont épidermiques. À partir du moment où telle entreprise part : On a laissé partir une entreprise... Attention! Je n'entends pas les gens crier aussi positivement lorsque nos entreprises... que ce soit Cogeco, que ce soit Saputo, que ce soit CGI, qui font des transactions à l'international, on n'entend pas beaucoup parler non plus les gens, pour dire : Ah! voici de bonnes transactions qu'on devrait souligner. C'est rare que vous vous levez en Chambre et que vous dites : Ah! telle entreprise a acquis telle autre entreprise, c'est fantastique, je le souligne. Personne ne se lève en Chambre pour le souligner, du côté de l'opposition. Il y a un équilibre à avoir.

La Présidente (Mme Richard) : M. le député.

M. Lamontagne : Mais, quand je vous entends, Mme la ministre, je n'entends pas... Pour une nation comme le Québec, là, de perdre une entreprise d'importance, là, c'est des... je ne dirais pas que c'est des tragédies, là, mais à chaque fois, c'est des coups qui sont très, très difficiles à prendre, puis je ne sens pas du tout que vous êtes sensible à cette réalité-là.

Il y a des pays, ailleurs dans le monde, qui prennent action, qui identifient un certain nombre d'entreprises dans différents secteurs puis qui font en sorte... qui se disent : Ces entreprises-là, bien, écoute, pour le bénéfice de nos gens... Je vais vous donner un exemple, mettons, comme la Banque Nationale. C'est sûr que ça n'arrivera pas, la Banque Nationale, on ne la perdra pas demain matin, là, mais on regarde aujourd'hui, là, tous nos gradués de nos universités, une des places, avec Desjardins, là, où... les gens en finances, les gens qui veulent avoir des emplois dans ces secteurs-là, les débouchés qu'ils ont au Québec, c'est auprès de ces... de la banque puis de la caisse populaire, de Desjardins. Demain matin, on perdrait, mettons, la Banque Nationale, tous les débouchés pour tous nos diplômés de toutes nos écoles francophones au Québec, là, ça pourrait être compliqué, Mme la ministre. Ça fait que, moi, c'est sûr que j'apprécierais d'avoir un peu plus de sensibilité de la part de votre gouvernement envers cette notion-là.

Ça m'amène à vous parler de votre plan que vous avez déposé. Vous avez mis en place un groupe d'initiatives financières, puis les objectifs du groupe, c'est de mieux outiller le gouvernement pour agir stratégiquement afin d'appuyer nos grandes entreprises et de favoriser l'émergence de nouvelles sociétés. Bon, vous avez déposé votre plan au mois de février l'année passée, on est rendus au mois d'avril cette année, alors je présume que vous avez déjà reçu plusieurs recommandations. Alors, est-ce que ce serait possible, avec vous, de partager un peu les recommandations que ce comité-là peut vous soumettre?

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Je vais juste simplement réagir au commentaire avant de répondre directement à la question.

Vous avez dit : Il y a d'autres pays qui se dotent de méthodes pour protéger leurs sièges sociaux qui sont peut-être enviables, mais j'aimerais connaître les pays qui connaissent une croissance du PIB comme le nôtre. J'aimerais connaître les pays qui ont été en mesure de créer, dans les quatre dernières années, 240 000 emplois. J'aimerais connaître les pays qui ont le taux de chômage que nous connaissons. En fait, j'aimerais connaître... Bonne question, en effet, parce que je pense que la réponse, ça va être difficile à trouver. Lorsque l'on regarde la situation économique du Québec, il y a très peu d'endroits qui peuvent se vanter d'avoir un bilan économique comme le nôtre, et on fait l'envie de bien des gens à l'extérieur.

Donc, il me semble que, quelque part, le gouvernement est en train de jouer son rôle, justement, pour assurer la croissance économique du Québec. Et j'aimerais quand même parler... vous allez me permettre un petit clin d'oeil, parce que j'ai un bel article à côté de moi qui dit, lorsque l'on parle de fleurons : «Parle-t-on de la taille des entreprises, de leur succès, de leur contribution à la création de richesse, de leur fonction stratégique? Pas clair. Le concept, subjectif, non quantifiable, se situe davantage dans le registre de la fierté et de l'identité...» Ça, c'est un commentaire fait par M. Youri Chassin, qui est maintenant dans votre formation politique. Alors, je pense qu'il faut mettre un peu de perspective par rapport à ça.

Le comité, maintenant, le groupe de travail s'est effectivement réuni pour présenter les pistes de solution. Je vous dirais que, dans un premier temps, c'est la capacité d'agir, hein, parce qu'on a les leviers. Vous connaissez comme moi la Caisse de dépôt, Investissement Québec. On a des leviers. Ce que l'on veut, c'est s'assurer de voir où sont les risques, identifier les cibles. Ce n'est pas des discussions qui sont publiques, dans la mesure où on ne va pas dire à telle entreprise cotée en bourse qu'elle est à risque, ce n'est pas le rôle du gouvernement que de faire ça, mais d'être capable d'avoir une agilité pour répondre en cas d'acquisition hostile, de pouvoir réagir rapidement, et c'est vraiment ce que l'on essaie de faire.

L'autre élément qui est important dans l'approche que l'on souhaite faire, c'est accompagner les entreprises à grandir. Un des enjeux que nous avons au Québec, c'est que nous avons beaucoup de PME, de petites entreprises, mais nous avons peu d'entreprises qui sont situées autour du, mettons, si on doit donner un chiffre, 500 emplois. Donc, comment est-ce qu'on fait pour que nos PME puissent grandir, et atteindre ce niveau stratégique là, et puis réussir?

Je pense que vous avez d'autres questions que vous souhaitez...

M. Lamontagne : ...je reviens à mon comité, parce que les recommandations du comité... Puis après ça, vous dites...

Mme Anglade : Alors, le comité, alors, c'est deux volets : la capacité d'être agile et d'identifier...

M. Lamontagne : Oui, oui, mais concrètement... Parce que je comprends, la capacité d'agir, c'est écrit dans vos documents, mais concrètement, un, ils se sont réunis combien de fois depuis l'an passé, votre comité?

Mme Anglade : Ah! ils se sont... Bien, je peux vous dire, ils se sont réunis une fois depuis l'année dernière, depuis que...

M. Lamontagne : Une fois?

Mme Anglade : Une fois qu'il y a eu une rencontre avec le comité.

M. Lamontagne : En 14 mois?

Mme Anglade : Bien, écoutez, le comité a été appelé au mois de... si je me souviens bien, c'était au mois de...

M. Lamontagne : Bien, je ne sais pas. Vous avez déposé ça, là, au mois de février.

Mme Anglade : La composition du comité s'est terminée, si ma mémoire me sert bien, probablement autour du mois de juillet, pour la composition du comité, et il s'est rencontré à l'automne dernier.

M. Lamontagne : That's it?

Mme Anglade : Bien, je pense que c'est déjà bien. Il y a eu une rencontre avec des gens qui réfléchissent sur les enjeux économiques du Québec, et, ma foi, l'économie du Québec ne s'en porte pas plus mal.

M. Lamontagne : Alors, ces gens-là réfléchissent, mais tantôt vous dites : S'il y a des situations qui arrivaient, qu'on soit bien conseillés, qu'il y a des choses différentes qui peuvent se faire comparativement au passé, mais là vous dites qu'ils se sont rencontrés une fois, puis probablement que, quand ils se sont rencontrés, bien, c'est pour se dire bonjour, se saluer, prendre un café, placoter un petit peu, se demander un peu ce qu'ils vont faire avec ça.

Mais demain matin, là, on se lève, puis les nouvelles, là, c'est qu'il y a une possibilité d'une prise hostile d'un siège social important pour nous, là, comment on est mieux équipés aujourd'hui qu'on l'était l'année passée, quand vous avez déposé votre stratégie, là?

• (20 heures) •

Mme Anglade : Bien, deux choses. La première, c'est que je vous disais qu'il y avait deux volets à ça : un, c'est l'agilité qu'on est capables de créer, donc, s'il devait y avoir un enjeu, que les gens se réunissent par rapport à une entreprise en particulier, une acquisition qui serait hostile, de un, mais, de deux, c'est surtout, à long terme, l'accompagnement de nos PME. Et là...

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre, peut-être vous pourrez répondre à M. le député dans un autre bloc, c'est...

Mme Anglade : Ah!

La Présidente (Mme Richard) : Maintenant, je vais du côté du gouvernement, et la parole est au député de Beauce-Sud.

M. Busque : Bien, je pense que la ministre voulait répondre à la question de mon collègue.

La Présidente (Mme Richard) : On va le prendre sur votre temps? Aucun problème. Mme la ministre, allez-y.

Mme Anglade : Alors, start-up, parce qu'on parlait de start-up la dernière fois, alors je reviens un petit peu...

M. Busque : Start-up, exactement, oui.

Mme Anglade : Pardon?

Une voix : ...

La Présidente (Mme Richard) : Non, ça ne fonctionne pas comme ça, M. le député. Mme la ministre.

Mme Anglade : Mais vous aviez complété votre réponse. Le député de Johnson a complété sa réponse. Il va revenir, je le sais.

Les start-up. Alors, les start-up, important parce que nous devons créer, justement, des entreprises, créer de nouveaux fleurons, puisqu'on parle de fleurons, et donc il y a différentes initiatives. La première, c'est de mettre en compétition, dans des domaines particuliers, les entreprises. Demain, il va y avoir encore une compétition au niveau des «fintech», des start-up dans le domaine du «fintech» qui vont se rencontrer, faire, entre guillemets, un «pitch» pour être la meilleure... pour identifier les meilleures start-up et puis qu'il y ait du financement. Ce genre de «pitch» de démonstration et de start-up est de plus en plus courant, et nous encourageons ce type d'entreprises. Nous en avons dans plusieurs domaines. Je vais parler de la «fintech», mais nous en avons également dans d'autres domaines. C'est un volet que l'on souhaite poursuivre.

L'autre élément, Startupfest, pour ceux qui n'y ont jamais participé, c'est un excellent outil de promotion des start-up auprès des plus jeunes, auprès des plus vieux également pour promouvoir la nécessité d'avoir des entreprises qui sont constamment en démarrage, et qui créent, et qui innovent de manière systématique.

Et un volet dans lequel le député de Jean-Lesage était impliqué également, c'est l'annonce sur l'entrepreneuriat collectif. Au Québec, on a un ADN marqué par la coopération, et cette coopération-là peut s'illustrer dans le domaine de la start-up. Alors, si, par exemple, une entreprise... surtout dans un contexte où nous avons une population vieillissante et des chefs d'entreprise qui vont devoir céder les rênes, avoir des entrepreneurs qui disent : Bien, on veut se partir en coopérative pour récupérer l'entreprise, c'est un modèle très québécois, c'est un modèle qui correspond beaucoup aux valeurs d'ici, et nous avons donc décidé d'accompagner plusieurs et de favoriser cet entrepreneuriat collectif, d'autant plus que l'entrepreneuriat collectif nous permet d'asseoir physiquement les entreprises ici et d'éviter certaines délocalisations. Parce que, quand on a une coopérative, ce ne sont pas des entreprises qui se délocalisent facilement, qui sont très, très ancrées dans leurs communautés, avec des valeurs qui sont très fortes. Alors, il y a des modèles qu'on... on a tâché de sortir un peu de la boîte, si vous voulez, puis de trouver des modèles pour les start-up.

Peut-être un dernier volet qui m'apparaît important également, c'est que le gouvernement a un rôle, quand même, d'exemplarité, hein? Le gouvernement doit pouvoir faire affaire avec des entrepreneurs plus souvent, utiliser les technologies qui sont créées ici, au Québec, au sein même du gouvernement. Et, dans ce sens-là, il y a eu un certain nombre d'initiatives. Une des premières, c'est de faire des vitrines technologiques. La Boîte, qui a été faite par mon collègue Robert... le député de Marguerite-Bourgeoys et ministre Robert Poëti, qui... la Boîte permet, justement, de pouvoir avoir accès au gouvernement, dans un premier temps, et puis, dans un second temps, des entreprises dans le domaine de l'innovation en santé, comment est-ce qu'on peut les utiliser davantage. Il y a tout un volet qui a été mis de l'avant dans la stratégie des sciences de la vie, où nos entreprises vont maintenant pouvoir avoir un bureau de l'innovation qui permet de tester des technologies qui sont faites chez nous et qui pourraient être utilisées par nos hôpitaux ici dans le réseau de la santé. Donc, plusieurs initiatives qui, en fait, mettent de l'avant la force de frappe créative que nous avons au Québec avec nos start-up et nos PME aussi.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Beauce-Sud.

M. Busque : Merci, Mme la Présidente. Alors, j'en profite pour saluer, Mme la Présidente, Mme la ministre, ainsi que les gens qui l'accompagnent. Je salue également mes collègues de l'opposition et de la deuxième opposition, ainsi que mes collègues de la partie gouvernementale.

Mme la Présidente, je vais vous parler d'un sujet qui me tient particulièrement à cœur et qui, pour mes collègues de l'opposition, devient très, très difficile de contredire ou d'aller dans le sens contraire lorsqu'on parle de résultats, lorsqu'on parle de la performance économique du Québec. Parce qu'on va parler de résultats dans les prochaines secondes, ça va sûrement faire contrepoids, des fois, à certaines allégations ou certains commentaires qu'on peut entendre.

Alors, d'emblée, Mme la Présidente, je peux vous dire que le Beauceron que je suis, le citoyen que je suis également, l'homme d'affaires que j'ai été et que je suis encore à l'intérieur est très, très fier, là, de ce qui s'est passé au Québec au cours des quatre dernières années. On a énormément de réalisations dans énormément de champs. Et qu'est-ce qu'on a vu au cours des quatre dernières années? On a vu le Québec, ses industries, ses citoyens reprendre le haut du pavé. Et ça, encore là, je vais vous le démontrer au cours des prochaines minutes, Mme la Présidente.

Alors, d'emblée, en 2014, lorsque notre gouvernement est entré en action, on a dit qu'on allait remettre de l'ordre dans la maison. On a dit qu'on voulait s'assurer d'une bonne gestion des finances publiques, tout ça dans l'intérêt de faire en sorte de créer un terrain fertile pour l'investissement, et une reprise économique, et une croissance économique également. Alors, Mme la Présidente, force est d'admettre que, tout près de quatre ans après ces engagements, on a les résultats qui s'ensuivent, on a maintenant une situation, au Québec, qui est enviable et qui est enviée de plusieurs.

Alors, si je commence par certains... on peut dire, certains critères de cette bonne performance économique, si je parle de PIB, Mme la Présidente, la croissance du PIB est passée de 1,4 % en 2016 à 3 % en 2017. Alors, il faut remonter en 2000, Mme la Présidente, pour une telle performance économique au Québec. Bien entendu, lorsqu'on parle d'une performance économique hors de l'ordinaire, on a des situations qui sont aussi tout à fait extraordinaires. Je vous parle ici de création d'emplois. On a entendu, au cours des derniers mois, au cours des dernières années, nos collègues de l'opposition un peu prendre notre position de dire qu'on allait créer 250 000 jobs dans cinq ans, un peu nous reparler de ça constamment en nous disant que c'était un objectif inatteignable. Alors, la bonne nouvelle, Mme la Présidente, c'est que, quatre ans après notre arrivée au pouvoir, il y a maintenant, à la fin de mars 2018, 238 600 jobs qui ont été créés au Québec. Alors, on est en voie de réaliser notre objectif de création de 250 000 emplois en cinq ans en quatre ans, Mme la Présidente. Performance, encore là, tout à fait extraordinaire qui nous place au niveau des premiers... versus les autres provinces canadiennes, parmi les premiers au niveau du Canada, bien entendu.

Alors, si on parle d'une création d'emplois extraordinaire, on va parler d'un taux de chômage aussi à des creux aussi historiques. Alors, si on parle de taux de chômage, bien entendu, la vigueur du marché du travail du Québec a permis de faire diminuer le taux de chômage de 7,7 % en 2014 à 6,1 % en 2017. Alors, ça, c'est quelque chose qu'on n'avait pas vu depuis 1976, Mme la Présidente, alors ça fait plus de 40 ans. Alors, création d'emplois, taux de chômage... Bien entendu, avec cette création d'emplois, le taux de chômage continuera, normalement, à diminuer. Le taux de chômage au Québec devrait descendre à 5,4 % en 2018 et à 5,3 % en 2019. Alors, on est toujours sur un élan de croissance économique qui va nous permettre d'atteindre des planchers jamais atteints au niveau du chômage, du taux de chômage au Québec.

Cette forte création d'emplois s'est aussi traduite par, bien entendu, une importante diminution du nombre de chômeurs, mais également une importante diminution des prestataires d'assistance sociale, Mme la Présidente. Alors, encore là, on est dans des rendements, dans des résultats historiques, Mme la Présidente.

• (20 h 10) •

Conjugué à tout ça, conjugué à une performance économique extraordinaire, on a également la croissance des salaires. Alors, la croissance des salaires est un autre élément auquel le Québec performe de très, très belle façon parce que, depuis 2016, le salaire horaire moyen au Québec a enregistré la plus forte croissance au Canada. Alors, encore là, c'est une excellente note à notre bulletin. Bien entendu, cette croissance des salaires là vient gonfler le pouvoir d'achat des Québécois et, bien entendu, augmenter également, par le fait même, le niveau de vie des Québécois.

Tout ça dans un... comment vous dire, donc, tout ça fait en sorte que la confiance des consommateurs est également à des niveaux jamais vus, à des niveaux historiques élevés. Alors, l'indice de confiance des consommateurs est passé, en 2016, dans l'échelle qui mesure cet indice-là, de 89,3 à 158,6 en novembre 2017. Alors, Mme la Présidente, c'est un bond incroyablement de la confiance des consommateurs, et ça démontre, encore là, tout ce qui peut découler d'une bonne croissance économique et d'une bonne performance économique.

On pourrait parler aussi d'investissements dans le secteur résidentiel, on pourrait parler de confiance des investisseurs, qui sont aussi liés à la confiance des PME. Alors, on sait l'importance des PME pour notre économie québécoise, l'importance des PME pour la création d'emplois. On sait que les PME génèrent une grande partie de la création d'emplois au Québec. Alors, quand il y a une confiance au niveau des investisseurs, lorsqu'on sait que, la confiance des PME, on est passés, en 2014, du septième rang au premier rang en 2017, alors ça vient, encore là, faire en sorte que la performance économique et divers éléments de cette performance, de cette croissance économique sont... on est tout dans des rendements historiques et dans des résultats historiques, ce qui fait que le pouvoir d'achat, la qualité de vie, le niveau de vie des Québécois s'est grandement apprécié au cours des derniers mois, au cours des dernières années.

Alors, bien entendu, toutes ces bonnes nouvelles... Si on se place dans le contexte mondial, dans le contexte de l'économie mondiale aujourd'hui, il y a quand même quelques défis qui se dressent devant nous. Alors, contexte mondial obligeant, on a des facteurs dans lesquels on a peu de contrôle. Je parle ici des tensions politiques, je pense à la Corée du Nord, je pense à l'impact du Brexit, je pense à la montée du protectionnisme aux États-Unis, je pense, bien entendu, à l'ALENA, les négociations sur l'ALENA. Alors, tout ça fait en sorte qu'on doit, là, suivre ces dossiers-là de très près et on doit travailler, là, dans le sens d'avoir une croissance économique très forte pour pouvoir, justement, assumer certaines variations qui pourraient survenir dans les prochains mois ou dans les prochaines années, parce qu'on sait que l'économie, ça peut être... il peut y avoir des variations.

Un autre grand défi si on veut maintenir cette bonne croissance économique, cette bonne performance économique, c'est, bien entendu, au cours des prochaines années... ce sera de maintenir un taux d'emploi de sorte qu'on pourra maintenir notre productivité et maintenir également l'augmentation du PIB du Québec. Alors, on connaît toutes les problématiques qu'on a présentement au niveau de la pénurie de main-d'oeuvre, on connaît la problématique de la démographie du Québec. Mais moi, j'aimerais entendre Mme la ministre à ce sujet et comment elle compte s'assurer que la bonne performance économique du Québec pourra se poursuivre au cours des prochains mois, des prochaines années dans le contexte, que j'ai mentionné, de l'emploi et, bien entendu, là, pour permettre l'augmentation du profit... du PIB, et non du profit.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, M. le député. Mme la ministre.

Mme Anglade : J'ai combien de temps pour...

La Présidente (Mme Richard) : Vous avez 1 min 15 s.

Mme Anglade : Bien, écoutez...

Une voix : ...

Mme Anglade : Vous voulez que je le reporte?

La Présidente (Mme Richard) : Voulez-vous le reporter?

Mme Anglade : Bien, je peux le reporter.

La Présidente (Mme Richard) : Parfait.

Mme Anglade : Mais je sais que M. Johnson est très... le député de Johnson est très intéressé par...

La Présidente (Mme Richard) : D'accord, on va le reporter sur le prochain bloc, donc.

Mme Anglade : Sur le prochain bloc.

La Présidente (Mme Richard) : Nous allons maintenant du côté de l'opposition officielle. M. le député de Sanguinet, c'est à vous la parole.

M. Therrien : Merci, Mme la Présidente. Alors, je vais continuer dans la même veine avec laquelle j'avais terminé tantôt. J'ai trouvé la valeur de la série C. Non, mais, je veux dire, c'est quand même un investissement de 1 milliard, là, on s'entend là-dessus, là, le gouvernement du Québec a mis 1 milliard dans l'expérience. Je pense que ça vaut la peine qu'on clarifie, là, le dossier de Bombardier, surtout que les réponses ne viennent pas vraiment, il faut qu'on travaille fort pour les avoir.

Ça fait que, là, moi, je veux savoir... Je vais laisser la chance à la ministre, là, de répondre à ça. Parce que, là, moi, j'ai dit que ça valait 4,1 milliards, selon les documents de Bombardier, puis je lui ai passé des documents pour qu'elle voie ça. Là, le même document, à la page 90, on disait qu'Investissement Québec avait 19 % des actions. Si on fait un calcul simple, là — ça ne prend pas... tu sais, mon golden retriever est capable de faire ça, là, avec une calculatrice, là — ça donne 789 millions. Ça fait que notre milliard de dollars US est rendu à 789 millions de dollars US. Moi, je veux savoir : Ça se peut-u? C'est-u vrai? Je veux dire, au moins, tu sais... Je ne commencerai pas à me battre dans les autobus avec ça, mais je veux juste savoir : C'est-u vrai? Ce document-là dit-il la vérité puis est-ce qu'elle le confirme? C'est ma question.

La Présidente (Mme Richard) : Vous allez avoir la réponse. Mme la ministre.

Mme Anglade : Merci, Mme la Présidente. Alors, le document auquel on fait référence, j'en ai la copie ici, pages 90 et 91, je vais lire avec vous ce que dit le document, O.K., on va le lire ensemble : «À la clôture, Airbus acquerra — "acquerra" est un verbe, ici, au futur — une part de 50,01 % dans [la CSeries]. Bombardier et Investissement Québec détiendront — "détiendront" est, encore une fois, au futur simple de l'indicatif — approximativement[...], 31 % et 19 %.» Nous parlons donc ici du futur, d'une conclusion qui n'a pas encore eu lieu, mais que nous souhaitons ardemment parce que nous pensons que ça va être profitable pour l'ensemble des Québécois.

À la page 91, Mme la Présidente, on lit : «Le programme d'avions CSeries est exploité par la [CSeries], dont le capital est détenu — au présent — par Bombardier et IQ à hauteur [respectively de] 63 % et de 37 % au 31 décembre 2017.» Il y a donc le présent et il y a le futur. Les chiffres qui sont présentés pour le présent sont les chiffres auxquels fait référence le député de Sanguinet, il faut donc parler du présent.

Maintenant, s'il veut parler du futur, bien, parlons du futur, mais on ne peut pas mélanger les chiffres d'un côté ou de l'autre. Il faut que ce soit clair. C'est écrit ici que c'était à 37 % le 31 décembre 2017, la part du gouvernement, et maintenant, en date d'aujourd'hui, nous sommes à 32 %. Voilà la réponse, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Richard) : Merci. M. le député.

M. Therrien : Merci. Merci beaucoup. Vous avez dit, l'année passée, que la valeur était de 2 milliards. Là, aux livres, c'est 4,1 milliards. Comment vous expliquez l'augmentation, si ce n'est pas à cause du deal d'Airbus que... Vous l'avez mentionné tantôt que le deal d'Airbus avait amené une amélioration de la valeur des actifs. Vous l'avez dit tantôt. Moi, je vous dis : Mais comment peut-on, en enlevant le deal d'Airbus qu'elle considère comme étant un gonflement de la valeur des actifs, passer de 2 milliards à 4 150 000 000 \$ si le deal d'Airbus n'est pas inclus là-dedans puis qu'elle me dit que c'est une augmentation de la valeur? Parce que je me fie à ce qu'elle me dit.

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, vous faites référence aux actifs. Les actifs, ce n'est pas la valeur marchande à laquelle nous faisons référence. Lorsque nous avons investi, nous avons investi pour 1 milliard. Il y avait un autre milliard, pour un total de 2 milliards. Par la suite, Bombardier a continué à investir, ce qui a fait en sorte que notre pourcentage a diminué, mais pas la valeur de ce pourcentage-là.

Le message ici, il est quoi? On confond, on mélange des pommes avec des poires. On parle d'actif, alors que nous, on parle de valeur marchande. L'important ici, c'est la valeur marchande, c'est ce que nous avons fait comme entente, c'est ce que nous allons continuer de faire avec l'entente d'Airbus, de la valeur marchande. Ce qui va être évalué par la Vérificatrice générale et qui a déjà été évalué l'année précédente, c'était justement cette valeur, combien ça a coûté. Bien, la Vérificatrice générale a dit : Ça a coûté 1 milliard. Cette année, elle va encore évaluer le coût de cette transaction-là puis elle va dire : Est-ce que ça vaut encore le milliard? Nous, ce que l'on dit, c'est que nous nous attendons à ce que le montant reste inchangé. Mais on ne peut pas comparer les actifs qui sont mentionnés là-dedans à une transaction dont on... quand on parle de valeur marchande. Je ne sais pas comment l'expliquer autrement, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Richard) : M. le député de Sanguinet.

• (20 h 20) •

M. Therrien : Airbus met zéro dans la compagnie, zéro comme dans Ouellette. On s'entend là-dessus, là? Mais une chose qui est sûre, c'est qu'on passe de 33 %... non, pardon, pardon, de 38 % à 19 %, ce qui donne 800 millions, tout

simplement. Airbus, là, prend 50 % de la propriété du programme de CSeries plus 1 milliard sur trois prochaines années de dépenses par Bombardier. Donc, Bombardier va rajouter 1 milliard en dette, puis en plus ils vont avoir 100 millions de bons de souscription qui vont leur donner au minimum, aujourd'hui, de 165 millions de dollars. Imaginez, Airbus ne donne pas une cent, ramasse 50 % de la compagnie, ramasse 165 millions, et on s'entend pour que Bombardier dépense 1 milliard durant l'année.

Moi, j'ai posé une question puis j'imagine que je vais avoir la réponse de la ministre : Quelle était la valeur de la dette de la série C quand on a fait le deal avec Airbus? C'était quoi, la dette qu'on avait? Parce que, là, elle m'avait dit ce matin qu'elle l'aurait ce soir, là.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, à la question qui avait été posée ce matin par rapport à la dette, il n'y a pas de dette associée à ça, de dette à long terme associée à la CSeries, donc il n'y en a pas.

Maintenant, j'aimerais revenir aux propos qui ont été mentionnés parce que je pense qu'il est important de rectifier les faits. Le député de Sanguinet nous dit : On n'a jamais su qu'il allait y avoir une dilution — il parle souvent du 39 % qui est descendu — c'est arrivé comme par hasard. Alors, je vais le référer à un article qui a été publié le 30 octobre 2015. Et, dans cet article-là, on lit la chose suivante : «Un tel investissement aura pour conséquence de diluer la participation du gouvernement québécois dans la société en commandite», a confirmé M. Bellemare. «[Il] a indiqué que c'est Bombardier qui investira toute somme additionnelle, comme le montant de 1 milliard [...] nécessaire pour terminer le processus de certification...» On parle de 2015. Donc, à partir du moment où il y a eu cette entente qui a été annoncée, il a été très clairement stipulé, et par le gouvernement et par l'entreprise qui est Bombardier, qu'il y aurait une dilution, premier point.

Second point, on nous a dit... le député de Sanguinet, encore une fois, nous disait : Où sont passés les 100 millions de bons de souscription? Comment ça on a appris ça avec le deal d'Airbus que c'est arrivé? Le deal d'Airbus, je le rappelle, a eu lieu en octobre 2017, alors qu'en juin 2016 il y avait un article, et, dans cet article-là, il était clairement spécifié que les bons de souscription passaient de 200 millions à 100 millions de bons de souscription. Donc, c'était mentionné un an auparavant.

Maintenant, le député de Sanguinet arrive avec une valeur qui lie un actif dans un état financier. Or, nous parlons depuis le début de la valeur marchande. Moi, je veux bien répondre aux questions puis répondre aux faits, mais, encore une fois, il faut baser la discussion que nous avons sur les faits. Pour bien informer la population du Québec, il faut se baser sur des faits. Et je me questionne sur que cherche à faire, que cherche à faire le député de Sanguinet — je termine — que cherche à faire le député de Sanguinet.

Au bout du compte, ce que l'on veut, c'est que l'aérospatiale performe. Au bout du compte, ce qu'on veut, c'est que la CSeries, elle marche. Tous les indicateurs pointent dans une direction positive. Je vois que ça ne réjouit pas le député de Sanguinet, c'est bien dommage. Mais la réalité, c'est que l'économie du Québec va bien et que l'aérospatiale se porte bien à cause des gestes qui ont été posés par le gouvernement.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Bon, mais je vais poser une question simple à la ministre. Airbus ne donne pas une cent. Airbus reçoit 100 millions de bons de souscription qui vont lui donner 175 millions. Airbus a une garantie de Bombardier qui va mettre en liquidités 1 milliard de dollars canadiens dans la compagnie dans les trois prochaines années. Habituellement, quand tu as un deal comme ça, c'est parce que la compagnie qui va céder ça... c'est parce que la compagnie, elle a un passif épouvantable, elle a une dette, et souvent la compagnie qui va ramasser les actions de l'autre entreprise, c'est parce qu'elle va ramasser de la dette pour donner, hein, de l'oxygène à l'entreprise parce que l'entreprise est en péril.

Mais là, Mme la Présidente, Airbus ramasse 51 % des actions, elle ramasse des bons de souscription, elle ramasse aussi le... elle ramasse l'engagement formel de 1 milliard et en plus elle hérite d'une compagnie qui n'a pas de dette. Ma question va être simple, là : Est-ce que c'est déjà arrivé dans l'histoire de l'humanité, sur la terre, dans une autre planète, ailleurs dans le monde, dans l'univers, qu'une entreprise donne 51 % de son entreprise à une concurrente alors qu'elle n'a pas de dette? Je veux juste... regarde, ça ne sera pas long, là, je veux un exemple, un exemple sur la planète, puis elle peut prendre des exemples sur Mars, je ne sais pas trop, là, un exemple pour me dire, là, que ce qu'ils ont fait comme entente, là, il y avait un précédent dans l'histoire de l'humanité. Moi, je n'en trouve pas, j'en ai cherché.

Là, je comprends qu'elle me regarde comme ça, là, mais à un moment donné il faut comprendre, là, que les Québécois, ils écoutent, là, puis c'est l'argent des Québécois, là, puis elle a donné la moitié de la compagnie à Airbus. Le gouvernement et Bombardier ont donné, sans rien demander, zéro comme dans Ouellette, à Airbus. Il faut le faire. C'est extraordinaire. Les gens ne s'aperçoivent pas à quel point c'est épouvantable, cette histoire-là.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, M. le député de Sanguinet. Mme la ministre.

Mme Anglade : Je ne sais pas si, dans l'histoire de l'humanité, il y a eu beaucoup d'interventions qui font en sorte qu'on est obligés de parler de verbes au présent et au futur, qu'on est obligés d'expliquer des chiffres qui ont été présentés publiquement un an avant qu'un député s'en rende compte, et pas dans un cas, dans deux cas. Je ne sais pas si, dans l'histoire de l'humanité, ça s'est produit. En tout cas, peut-être que ça se produit ici, à l'Assemblée nationale, Mme la Présidente.

Ce que j'aimerais dire, c'est que l'entente avec Airbus... Pour qu'on évalue la valeur d'un contrat, il faut qu'on évalue la valeur marchande de ce contrat-là. Une valeur marchande, c'est quoi? Une valeur marchande, c'est les actifs,

mais c'est aussi tout le potentiel de flux qui vont être générés à l'avenir, que l'on évalue au présent pour dire : Ah! à cause des flux qui vont être générés, nous avons une valeur estimée. C'est ça que l'on fait.

L'arrivée d'Airbus fait quoi? Elle permet d'avoir des flux qui sont positifs et qui augmentent la valeur de l'entreprise à terme. C'est ça que ça fait. Là, quand ils disent : Ça vaut zéro, bien, c'est une capacité de développer des marchés, c'est une capacité d'aller avoir accès à des clients potentiels et donc d'augmenter la valeur de l'entreprise. On va se fier sur le marché pour voir si la valeur de l'entreprise augmente. Vous avez vu que l'action de l'entreprise a augmenté. Mais attendons, de toute façon, l'évaluation de la Vérificatrice générale.

Je vais juste donner un exemple, Mme la Présidente, bien simple. Vous avez deux immeubles, ils sont, chacun d'eux, à 100 000 \$ chacun. S'il y en a un qui génère des revenus mensuels de 1 000 \$ puis un autre qui génère des revenus de 500 \$, lequel aura plus de valeur marchande? Poser la question, c'est y répondre, mais laissez-moi y répondre quand même : C'est celui qui vend... qui a des flux à 1 000 \$ par mois qui va avoir une valeur supplémentaire, une valeur marchande plus grande.

La Présidente (Mme Richard) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Qui serait assez cave pour donner la moitié de son immeuble qui n'a pas de dette à quelqu'un sous prétexte qu'il peut aller chercher des gens qui vont habiter son immeuble? C'est ça, là. On parle de don.

Regardez bien, là, Airbus se voit donner une partie de la série C. Airbus, là, elle se dit : Moi, je n'ai rien à perdre. Si ça ne fonctionne pas, dans sept ans, je sors la compagnie, de toute façon je n'ai rien mis dedans, je n'ai pas mis une cent dans la compagnie. Si la compagnie crashe, là, je n'ai aucun problème avec ça. Par contre, si la compagnie roule, dans sept ans, Airbus va nous acheter, va acheter Investissement Québec puis il va sortir Bombardier du deal dans sept ans. Ça fait qu'eux autres, ils ne mettent rien sur la table. C'est une belle expérience, ils ont du fun puis ils se disent : Regarde, si ça pogne, bien, on va te les sortir, ceux qui ont mis de l'argent, là, on va te sortir ça, ce monde-là, puis dans sept ans, là, on va prendre la compagnie puis on va la gérer nous autres même. Puis, si ça ne marche pas, bien, on n'a pas mis une cent là-dedans, ça fait que qu'est-ce qu'on fait? Bien, qu'ils s'arrangent avec ça, c'est tout. Fin de la discussion.

Ils n'ont pas mis une cent dans la compagnie, Mme la Présidente. Non, mais, je veux dire, il y a-tu quelqu'un qui est capable de comprendre ça ici? Ils n'ont pas mis une cent puis ils vont hériter de 50 % d'une série d'avions qui a coûté la prunelle des yeux des Québécois, puis des contribuables québécois, puis de Bombardier en recherche et développement. On leur a donné la moitié, puis en plus ils ont donné d'autre chose pour être bien, bien certains, là, qu'ils partent à rire, là. Puis là nous autres, on trouve ça... il faut qu'on trouve ça intelligent puis intéressant puis il faut qu'on dise : Aïe! Ça, c'est un méchant deal. En plus, c'est une compagnie qui n'avait pas de dette, ça fait qu'ils n'ont même pas épongé la dette.

Parce que j'en ai parlé à des gens dans l'aéronautique, j'ai dit : Comment vous trouvez ça? Ah! il dit : C'est fantastique. J'ai dit : Ah oui? Ah oui, ils ont tout épongé la dette, Airbus, ça fait que c'est pour ça que c'est bon. Bien non, mais ils n'avaient pas de dette. Ah! il dit : Êtes-vous sérieux? J'ai dit : Bien oui, il n'y a pas de dette, ils n'ont pas épongé rien pantoute, ils avaient zéro dette, ça fait qu'ils ont hérité d'une compagnie qui n'avait pas de dette, c'est extraordinaire. Moi...

La Présidente (Mme Richard) : Merci. Merci. C'est tout le temps qui vous était alloué. Je vais maintenant du côté du gouvernement et je reconnais M. le député d'Orford. C'est à vous la parole.

• (20 h 30) •

M. Reid : J'ai un exemple à donner, Mme la ministre, si vous voulez, parce que le député parle d'histoire de l'humanité puis il parle aussi... il y a des caves à quelque part. Moi, je vais vous donner un exemple que ça... peut-être c'est déjà arrivé au député aussi, mais des gens qui ne sont vraiment pas des caves, là. Ils sont venus dans mon comté, ils sont venus me rencontrer au bureau, un couple dans la quarantaine, ils avaient mis toutes leurs économies, probablement autour de 150 000 \$ à 200 000 \$, sur une période de quelques années pour développer un logiciel, un produit logiciel. Mais, comme ça arrive souvent dans le domaine des PME, ils développent tout, puis, une fois qu'ils ont fini de développer tout, qu'ils ont un beau produit, il n'y a plus une cent, il n'y a plus d'argent pour être capable de sortir de la région, même. Et effectivement, c'est un produit que... moi, j'ai déjà fait de l'informatique, je n'ai pas étudié ça à fond... c'est un produit intéressant, qui, me semble-t-il, a probablement un marché.

Ils m'ont demandé... puis ce n'est pas des caves, là, ils m'ont demandé : M. Reid, si vous êtes capable de trouver une entreprise qui va prendre notre produit puis qui va le vendre, on est capables... on est prêts à leur donner la moitié de notre entreprise, la moitié de la propriété. Pourquoi? Parce qu'on est face à un mur. Et là, malheureusement, cette entreprise-là, ces gens-là n'ont pas trouvé de personne pour faire ça puis ils n'ont pas trouvé le cash que ça demandait pour repartir ça. Soit qu'à l'époque, il n'y avait pas le programme... on recule d'une dizaine d'années, là, il n'y avait peut-être pas les programmes pour le faire. Et ces gens-là, qu'est-ce qui est arrivé, finalement? Ils n'avaient pas de dette à payer, là, ils avaient fait ça avec leurs économies, ils avaient une maison encore, ces gens-là ont perdu toutes leurs économies. Ils ont été obligés de se trouver des jobs puis de travailler pour recommencer. Ils étaient dans la quarantaine.

C'est un exemple qui, me semble-t-il... il est facile à comprendre, là, que tout le monde peut comprendre. Et Bombardier, ce n'est pas très différent de ça, ce qui est arrivé. Je pense qu'on peut regarder clairement que c'est la même chose. Et là cette entreprise-là, Bombardier, avec l'aide du gouvernement du Québec, a trouvé, effectivement, la compagnie pour vendre ses appareils. Et ses appareils, au lieu de tomber à zéro comme c'est arrivé pour un logiciel en question que, finalement, il ne valait plus rien parce qu'il n'y avait personne qui l'a vendu, donc il est tombé... et ici, dans le cas présent, bien, ils vont se vendre. Donc, à ce moment-là, moi, je pense que c'est un exemple clair pour comprendre, et je suis certain que, s'il réfléchit bien, le député, il y a peut-être déjà eu du monde dans son comté qui ont dit la même chose que ça parce que c'est exactement la même chose.

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

M. Therrien : Il a un réseau de distribution, Bombardier. Ce n'est pas la même affaire.

La Présidente (Mme Richard) : M. le député de Sanguinet, vous n'avez pas la parole. Mme la ministre.

Mme Anglade : Ça allait bien. Ça fait 1 h 30 min, ça allait bien, pas d'interruption. On est capables d'avancer, on va continuer dans cette veine-là.

Merci de l'exemple au député d'Orford parce que je pense que ça illustre bien la situation. Si on revient à tout ce qui s'est passé avec la CSeries, on s'entend que, dans un monde idéal, ce n'est pas le plan A que dire : On veut faire des partenariats nécessairement, mais la situation était rendue à un stade où est-ce qu'on veut la réussite et le succès du CSeries ou pas.

Puis je pense que la question, vous pouvez la poser aux députés de Bertrand, de Rousseau, de Labelle, de Saint-Jérôme, de Mirabel, de Deux-Montagnes, de Blainville, de Groulx. L'ensemble de ces députés vous diront qu'ils sont bien contents qu'aujourd'hui il y ait une CSeries qui vole, qui a des contrats et qu'on soit capables de garantir les emplois jusqu'en 2042. La réalité, c'est que les employés sont contents. La réalité, c'est que les PME du secteur de l'aérospatiale sont contentes. La réalité, c'est que le marché réagit bien. En fait, il y a une personne qui n'est fondamentalement pas contente ce soir, et c'est le député de Sanguinet. Alors, à un moment donné, il faut aussi constater qu'il y a un progrès qui a été fait et que c'est dans l'intérêt de l'ensemble des Québécois.

Maintenant, je vous dirais qu'encore une fois l'objectif, avec cette transaction-là, c'est de s'assurer qu'il y ait une CSeries à long terme, des emplois à long terme, et c'est l'entente que nous avons conclue, que la valeur de l'entreprise sera connue à nouveau, la valeur marchande, l'évaluation de la VG sera connue dans les prochains mois.

La Présidente (Mme Richard) : Merci. M. le député de Beauce-Sud.

M. Busque : Merci, Mme la Présidente. Alors, lors de mon intervention précédente, je nous ai entretenus sur la performance économique du Québec et je n'ai pas eu le temps... à la fin, j'ai posé ma question, mais un peu rapidement. Alors, cette performance économique que j'ai qualifiée d'historique et à divers égards, que ce soit au niveau de la croissance économique, que ce soit au niveau de la création d'emplois à un niveau record, que ce soit au niveau du taux de chômage à un creux record, que ce soit au niveau de la croissance des salaires, du niveau de vie qui va dans le bon sens, qui s'augmente, de la confiance des consommateurs, de la confiance également des PME, qui a fait un bond extraordinaire de 2014 à 2017, et on sait l'importance des PME au niveau de la création d'emplois et de la bonne performance de l'économie...

Ceci étant dit, on en a parlé au début de la soirée, d'un petit nuage qu'on a au-dessus de la tête qui s'appelle la pénurie d'emploi, et on sait toute l'importance qui est reliée, justement, si on veut continuer cette bonne performance économique là, au bassin de travailleurs. Alors, on le mentionne et on le voit, moi-même, je le vois avec certaines... et plusieurs de mes PME, la problématique des ressources humaines, la problématique des travailleurs et tout ce qui en découle et l'importance, justement, liée à la poursuite de cette croissance économique.

Alors, je voulais vous entendre, Mme la ministre, sur cet enjeu très important.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, M. le député. Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, peut-être revenir d'abord sur la performance économique du Québec. Pas plus tard qu'aujourd'hui les chiffres étaient dévoilés pour la croissance du PIB pour janvier, une croissance de 3,3 % par rapport à janvier de l'an dernier. Donc, encore une fois, une performance remarquable et remarquable.

Pour nous permettre d'assurer la croissance à long terme, l'enjeu de la pénurie est vraiment important. J'en ai parlé plus tôt, mais j'aimerais peut-être rattacher ça au fait que nous avons besoin de moderniser, de transformer notre économie de manière systématique dans tous les secteurs. Lorsque l'on parle du manufacturier puis du manufacturier innovant, un des objectifs que l'on cherche à atteindre, c'est nous assurer que nos entreprises prennent le virage de la modernisation, prennent le virage de la transformation. Et la première année, nous avons fait une première tournée qui a duré... qui nous a permis d'aller dans toutes les régions du Québec. La deuxième année, nous avons fait la même chose, ce qui nous a permis de rencontrer au-delà de 3 000 personnes avec Investissement Québec. Et ce que l'on constate, c'est que ça a des résultats très tangibles, puisqu'on a passé, les investissements du gouvernement, d'une moyenne de 66 millions par année au niveau du manufacturier innovant à maintenant 400 millions par année d'injectés au sein de l'économie québécoise. Mais, encore une fois, ce faisant, on l'a fait avec les investissements privés. Je sais qu'il y a plusieurs personnes qui se posent des questions par rapport aux investissements privés, mais ce que l'on constate depuis les deux dernières années, c'est qu'il y a une croissance des investissements privés non résidentiels qui découle notamment du fait que les entreprises investissent davantage dans leur machinerie, dans leurs outils.

Il faut donc poursuivre le volet du manufacturier innovant, parce que le manufacturier, les ramifications sur toute la chaîne de services... autrefois, quand on parlait de services, vous savez, c'était intégré au secteur manufacturier; aujourd'hui, lorsque l'on parle de services d'ingénierie, de services de marketing, souvent ça ne fait pas partie directement de ce qu'on considère être le manufacturier. Or, le manufacturier amène l'ensemble de ces services-là également, c'est pour ça que c'est important de l'ancrer dans quelque chose.

C'est important également de le faire, pas dans un secteur spécifique, mais dans des secteurs qui sont variés, que ce soit le domaine du bois, que ce soit le domaine de l'aérospatiale, que ce soit le domaine de l'agroalimentaire. Tous les

secteurs doivent être amenés à se transformer, et ce qu'il nous faut faire, c'est vraiment monter l'eau du lac pour l'ensemble des joueurs économiques. Alors, cette transformation-là, cette modernisation-là va certainement nous amener à maintenir la croissance et les investissements privés.

En ce qui a trait à la pénurie de main-d'œuvre, j'y suis allée tout à l'heure, j'y retourne avec plaisir, dans la discussion, la pénurie de main-d'œuvre, il nous fait trouver des actions très concrètes. C'est ce sur quoi travaille François Blais, qui va déposer très prochainement sa stratégie de la main-d'œuvre. C'est également ce sur quoi travaille mon collègue David Heurtel. Il y a eu des appels à projets dans les différentes régions du Québec pour nous assurer d'une meilleure intégration des immigrants sur le territoire québécois.

Et puis évidemment toute la question du numérique... Quand on parle du numérique, le numérique est aussi un moyen d'assurer la croissance, à terme, au Québec, alors le numérique d'un point de vue économique, évidemment, mais le numérique également dans la formation, dans l'éducation, le numérique dans la santé, le numérique dans tous les secteurs d'activité qui augmentent... qui amènent une augmentation de notre PIB.

Donc, il y a plusieurs manières de le faire, mais, puisque vous m'ouvrez encore la porte sur les enjeux de pénurie, je vous dirais : La question des femmes, l'impact considérable d'avoir plus de femmes sur le marché du travail et d'avoir plus de femmes sur le marché du travail dans des domaines, notamment, scientifiques, ça a une incidence considérable. C'est un impact de 34 milliards de dollars sur le PIB du Québec, c'est le plus grand vecteur de croissance pour le Québec. Et donc tous les programmes que nous soutenons dans le domaine de la recherche et de l'innovation qui encouragent les femmes à aller dans les domaines scientifiques, vraiment, ont un impact, à terme, positif sur l'économie du Québec. Donc, ce sont tous ces éléments-là qu'il faut considérer pour nous assurer d'une croissance économique importante.

La chose qu'il faudrait éviter de faire, parce qu'on parle beaucoup de choses qu'on devrait faire, mais la chose que l'on devrait éviter de faire, c'est ne pas régler les pénuries de main-d'œuvre, y mettre un frein, ne pas être capables d'attirer du talent partout à travers le monde, donc d'envoyer une image extrêmement positive du Québec pour nous permettre d'aller attirer le meilleur talent et nous assurer d'avoir des projets qui sont porteurs et pas des projets qui relèvent d'un autre siècle. Aujourd'hui, on parle de numérique, on parle d'innovation, on parle de transformation, de modernisation. On ne parle plus maintenant de faire de nouvelles Baie James. Aujourd'hui, on parle de mobilité, de mobilité durable dans toutes les régions du Québec. Je pense que c'est ça qui va faire en sorte qu'on va continuer à avoir une croissance économique intéressante.

• (20 h 40) •

La Présidente (Mme Richard) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Trois-Rivières.

M. Girard : Il me reste combien de temps, Mme la Présidente?

La Présidente (Mme Richard) : Il vous reste 4 min 20 s.

M. Girard : Ah mon Dieu! Bien, on va commencer, mais on va continuer dans le prochain bloc.

Donc, je parlais ce matin d'innovation des PME, principalement la région de Trois-Rivières et la région de la Mauricie, qui s'est développée dans les dernières années suite à une économie mono-industrielle qui s'est développée au niveau des PME. J'ai parlé beaucoup de l'innovation, comment l'innovation est importante pour le développement de nos PME. L'innovation, oui, mais, lorsqu'on fabrique des produits — et on revient un petit peu à l'exemple de mon collègue député d'Orford tout à l'heure — on développe des bons produits, on est innovants, mais encore il faut les commercialiser, il faut les vendre et il faut les livrer. Pour les livrer, bien, on doit travailler à exporter nos produits un peu partout à travers le monde.

Le Québec compte aujourd'hui parmi les économies les plus ouvertes sur le monde. Selon les dernières estimations, plus de 28 % des emplois au Québec sont attribuables aux exportations internationales. Pour le secteur manufacturier, c'est encore plus élevé, on parle de 73 %. Je sais que, dans la région Mauricie—Centre-du-Québec, c'est tout près de 80 % de ce qui se fait au niveau du manufacturier qui est exporté, donc nos emplois sont directement reliés à l'exportation de nos produits vers les pays étrangers. Donc, les exportations permettent à notre économie de croître, permettent de profiter de la croissance de la demande étrangère, la croissance de la demande d'autres pays à l'international. Bien sûr, il faut augmenter notre compétitivité pour être capables de pouvoir vendre dans ces pays-là. Il faut travailler avec nos PME pour que nos PME puissent accéder à ces marchés par des meilleures pratiques, par des nouvelles technologies, par des nouvelles façons de faire.

Pour les PME, les marchés extérieurs offrent des occasions d'affaires incroyables. Ça va permettre d'accroître, de spécialiser et de diversifier la production de nos PME de partout à travers le Québec. Mme la Présidente, en 2017, les exportations internationales de marchandises ont atteint un sommet historique au Québec. On parle de 85,1 milliards d'exportations en 2017, comparativement à 80,4 en 2016. Si on revient, depuis 2014, il y a une forte croissance. En 2013, on était à 66 milliards; en 2014, on a monté, on a fait un bond extraordinaire de 10 milliards pour atteindre les 76 milliards; aujourd'hui, on est rendus à 85 milliards de valeurs d'exportations. Les exportations de marchandises affichent des gains notables, entre autres, aux États-Unis. On parle de 5,6 % d'augmentation vers les États-Unis, 1,5 % vers l'Union européenne, 1,1 % d'augmentation vers le Mexique et 5,5 % d'augmentation vers le Japon.

Donc, les exportations sont vraiment très importantes pour le Québec. Entre autres, parmi les 25 principaux produits qui sont exportés au Québec, les moteurs d'avions ainsi que l'aluminium et ses alliages dérivés sont parmi les produits les plus exportés. Soit dit en passant, les moteurs d'avions, si on fait des moteurs d'avions, c'est qu'on a un secteur d'aéronautique, c'est grâce à l'apport de Bombardier, qui est un joueur de premier ordre, qui nous permet d'avoir des fabricants de moteurs et d'autres pièces d'avion.

Soit dit en passant, au Québec, on est la seule place au monde où on fait un appareil, un avion de A à Z. On fait les trains d'atterrissage, on fait les moteurs, on fait la carlingue, on est capables de tout assembler un avion dans son entièreté. Donc, la bonne performance économique mondiale, plus particulièrement du Canada et des États-Unis, permet de favoriser nos exportations partout à travers le monde.

Combien de temps, Mme la Présidente?

La Présidente (Mme Richard) : Il reste environ 40 secondes.

M. Girard : O.K. Donc, je vais revenir lors du prochain bloc pour, justement, parler de nos exportations au niveau aéronautiques, au niveau de l'aluminium, au niveau des différents produits et comment ces exportations-là sont importantes dans le développement économique du Québec, de l'ensemble des régions du Québec. Et je pourrai donner des exemples principalement au niveau de l'aéronautique, des exemples dans la région de la Mauricie, de Trois-Rivières, d'entreprises qui travaillent en aéronautique. Et l'aéronautique, ce n'est pas seulement à Montréal ou chez Bombardier, c'est plusieurs PME de partout à travers le Québec qui créent des centaines d'emplois grâce, entre autres, à ce moteur de développement de l'aéronautique qu'est Bombardier.

La Présidente (Mme Richard) : Merci beaucoup, M. le député de Trois-Rivières. Nous allons maintenant du côté du deuxième groupe d'opposition. M. le député de Johnson, vous avez la parole.

M. Lamontagne : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Je ne partirai certainement pas une polémique avec mon collègue, que je respecte beaucoup. Le député de Beauce-Sud, quand il me parlait tantôt de la performance du gouvernement puis il me disait que, 2016, il y avait 1,4 % de croissance puis en 2017, 3 %, on célèbre ces résultats, M. le député.

Par contre, moi, j'apprécie aussi beaucoup votre collègue qui est ministre des Finances, qui est un grand économiste, un grand prévisionniste. Alors, quand je contemple que l'an prochain, ça va être 2,1 %, 1,7 %, 1,5 %, puis en 2021 il prévoit qu'on serait à 1,3 %, étant donné que je pense à mes enfants, j'ai moins matière à me réjouir. C'est pour ça, des fois, que je peux avoir des questionnements, M. le député.

Ceci étant dit, Mme la ministre, revenons à notre plan, notre plan pour notre stratégie pour les sièges sociaux. Alors, vous m'avez appris, à ma grande surprise, que notre comité, le groupe d'initiatives financières qui doit nous appuyer dans notre stratégie, ne s'est réuni qu'une fois en 14 mois, puis ça ne semble pas du tout vous indisposer.

Alors, j'aimerais savoir... Il y a un autre élément de votre aspect... moyen d'action, là, on parle de renforcer la veille stratégique sur la présence des sièges sociaux, et l'objectif poursuivi, c'est d'effectuer un suivi de la mise en oeuvre des mesures du plan. Alors, depuis 14 mois, là, qu'est-ce qui s'est fait au point de vue, là, du renforcement de la veille stratégique sur la présence des sièges sociaux, là, puis le suivi du plan? Qu'est-ce qui s'est fait? Qui est en charge de ça? Combien de fois ils se réunissent? Comment ils se rapportent à vous? Je ne sais pas, là.

La Présidente (Mme Richard) : Merci. Mme la ministre.

Mme Anglade : Bien, écoutez, très sincèrement, c'est quelque chose que l'on fait de manière constante, faire une veille stratégique, de nous assurer d'être en lien avec les entreprises clés du Québec, de voir au développement puis d'être impliqués dans les discussions quand elles ont des discussions qui sont quant à leur avenir. Je pense que ce n'est pas une histoire de comité qui se réunit. Puis on passe à travers la liste des grandes entreprises du Québec, on dit : Est-ce que A, ça va bien? Est-ce que B, ça va bien?

L'important, c'est que les joueurs impliqués, on puisse communiquer en temps opportun quand il y a des situations qui se présentent, puis il y en a eu, des situations qui se présentent, il y en a régulièrement, et on fait ces discussions-là. Je pense que ce qui est surtout important, puis je vais revenir à ça, c'est qu'au-delà de la veille stratégique, c'est qu'il y a... veille stratégique d'entreprises qui ne sont pas en croissance, ça ne nous aide pas beaucoup. Ce qu'il faut, d'abord et avant tout, c'est avoir des entreprises qui sont en croissance.

Et beaucoup des discussions que nous avons eues, notamment avec le CCEI, donc le comité qui s'occupe de conseiller, de donner des recommandations bien spécifiques pour la croissance économique, c'est de voir quelles sont les actions concrètes que le gouvernement va faire pour amener de nouveaux sièges sociaux, notamment la création d'un autre... Il y avait le QG100, que vous connaissez sans doute, qui a été mis de l'avant, qui a connu une belle performance, mais c'est de créer un organisme qui soit capable de faire la même chose, mais pour des PME qui soient plus petites, mais qui permet d'exporter. Parce que ce que l'on constate, c'est que pour assurer une économie forte et une économie de PME... une économie de sièges sociaux, il faut qu'on arrive à faire grandir ces organisations-là.

Donc, il y a beaucoup de travail qui a été mis sur ce volet-là. Si vous me demandez à quelle fréquence est-ce que je parle aux dirigeants québécois de grandes entreprises et les échanges sur le développement de leurs entreprises, ça arrive fréquemment. C'est un peu le rôle du ministre de s'assurer qu'on arrive à investir dans des projets porteurs ou, à tout le moins, trouver des alternatives quand c'est le temps de voir au développement de ces entreprises.

La Présidente (Mme Richard) : M. le député.

M. Lamontagne : Oui. Mme la ministre, c'est parce que, quand je parle d'un plan, là, habituellement, là, un plan, c'est qu'on identifie un certain nombre de tâches qu'on prévoit faire en fonction d'un certain objectif, puis il y a certaines personnes qui sont responsables de ces tâches-là, qui sont imputables. Moi, ce que j'entends, finalement, c'est que vous dites : Il y a du travail qui se fait, puis, quand on a à en parler, on en parle, et tout ça.

Mais juste pour conclure, Mme la ministre, avant que vous déposiez votre plan, ce qu'on entendait clairement, c'est qu'il ne semblait pas y avoir de volonté, de la part du gouvernement, de chercher à mettre en place une stratégie pour protéger et développer nos sièges sociaux. Et puis à la lumière de tout ce qui a été accompli depuis 14 mois, Mme la ministre, bien, je ne pense pas que ça reflète encore une volonté très, très affirmée de mettre en place une stratégie pour développer et protéger nos sièges sociaux.

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

• (20 h 50) •

Mme Anglade : Pourquoi est-ce qu'on veut développer et protéger les sièges sociaux? Pourquoi? Dans le but d'avoir une économie forte, c'est dans ce but-là. Regardez l'économie du Québec, de dire que vous ne sentez pas la volonté gouvernementale clairement exprimée, je ne sais pas quoi vous dire. On a fait des tournées dans toutes les régions du Québec pour aller à la rencontre des entreprises, on a rencontré des milliers d'entrepreneurs. Je ne sais pas si vous voulez la liste des noms des entrepreneurs qui ont été rencontrés, on peut vous l'envoyer. Mais, si vous pensez deux secondes qu'il y a quelqu'un qui se tourne les pouces à dire : Regardez... de savoir comment ça va se développer, l'économie, vous vous trompez.

La réalité, Mme la Présidente, c'est qu'il y a une stratégie claire qui est appuyée sur trois piliers : l'entrepreneuriat, le manufacturier innovant, les exportations. La réalité, c'est que nos entreprises, quand elles veulent exporter, il y a des programmes qui sont très clairs, notamment PEX, qui leur permet d'aller à l'international. La réalité, c'est que nous les accompagnons à l'international dans des missions pour faire des ententes avec des entreprises à l'étranger pour qu'elles continuent de croître.

Mais, au-delà de tout ce que l'on dit et des belles paroles, ce qui compte, ce sont les résultats. Or, force est de constater que l'année dernière, l'année dernière, dans le domaine du manufacturier, pour ne prendre que cet exemple, qu'est-ce que l'on a constaté, c'est qu'on a eu les meilleurs résultats depuis 10 ans dans le secteur du manufacturier en termes de création d'emplois. On n'avait pas vu ça depuis 10 ans. Qu'est-ce qu'on constate au point de vue des exportations? On fait mieux que nos collègues canadiens. On a été capables d'augmenter nos exportations internationales de 2 %, alors que, dans le reste du Canada, c'est une moyenne de 1,4 %. Pourquoi? Parce que, justement, on est des conquérants. Pourquoi? Parce que, justement, on a été agressifs. Et, si vous pensez que c'est le fruit du hasard, vous vous trompez grandement.

Alors, il faut qu'on vous présente, à ce moment-là, point par point, chacune des entreprises qui ont été rencontrées, les projets qui ont été lancés, ce sont des centaines de projets que le gouvernement a faits. Alors, si vous pensez encore une fois qu'il n'y a pas de gens... Mme la Présidente, excusez-moi. Si le député de Johnson...

La Présidente (Mme Richard) : Une réponse un petit peu plus courte pour permettre de maximiser les échanges.

Mme Anglade : ...pense que les gens manquent d'appétit chez nous, au contraire, on a très faim et on veut voir les entreprises continuer à performer.

La Présidente (Mme Richard) : Merci. M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Bien, je suis content d'entendre parler la ministre qu'elle veut voir les entreprises performer. Alors, parlons de commerce de détail, parlons de commerce de détail. On sait à quel point le commerce de détail est un aspect important de notre économie. On sait, en même temps, à quel point toute la venue du commerce en ligne est venue bouleverser toute la situation commerciale de nos entreprises au Québec, au point où on est aujourd'hui, à peu près... où, sur les 8 ou 9 milliards de commerce en ligne qui se font par année au Québec, il n'y a seulement qu'à peu près 25 % de ce commerce-là qui est fait par l'entremise d'entreprises québécoises. Et puis, en même temps, on a toutes sortes de rapports qui nous expliquent que nos entreprises québécoises, vraiment, tirent de la patte en termes de leur capacité ou leur volonté à s'organiser, justement, pour être en ligne, être présentes puis être performantes pour le commerce en ligne.

Devant ces constats-là, dans le budget de l'année passée, votre ministère avait accordé au centre québécois de commerce au détail un soutien de 4 630 000 \$ qui visait à venir accompagner les détaillants pour les aider dans cette quête-là de se mettre à niveau, de se mettre en ligne. On vous avait fait remarquer, Mme la ministre, que 4,3 millions pour un domaine qui représente 94 milliards de ventes... Il y a 56 000 établissements commerciaux au Québec, il y a 450 000 emplois qui dépendent du commerce de détail. On trouvait que 4 630 000 \$ l'an passé, c'était maigre un peu comme soutien, d'autant plus qu'on sait qu'on tire de la patte. Et puis, à notre grande surprise, bien, on pensait que cette année votre soutien allait se concrétiser, allait exploser, puis finalement on se rend compte que cette année il n'y avait pas de mesure.

Alors, où on en est par rapport à votre détermination à soutenir et accompagner nos entreprises au niveau du commerce de détail, au point de vue d'être en ligne?

Mme Anglade : Parfait. Bien, merci de la question parce que je pense qu'elle est extrêmement pertinente. Le commerce de détail est en effet important pour notre croissance, a connu quand même une bonne croissance économique, hein, dans les deux dernières années, le commerce de détail, mais il est vrai qu'il y a toute une transformation, d'un point de vue numérique, qui est essentielle.

Alors, il y a différentes initiatives. Vous en avez mentionné une qui est bien, qui n'est pas suffisante. Vous le dites vous-même, elle n'est pas suffisante, on le reconnaît. Il y a d'autres actions qui vont être annoncées sous peu avec des montants additionnels qui ont été mis de l'avant pour continuer à faire la transformation du commerce de détail, notamment d'avoir des pôles d'excellence et des gens qui peuvent vraiment aider à la transformation des autres entreprises.

Mais l'autre volet que l'on a également fait en matière de commerce de détail, c'est aussi accompagner des joueurs à l'international. Si je prends juste un exemple, dans le domaine du vêtement, pour la première fois, on a participé au Magic Shows qui s'est tenu à Vegas cette année, et ça, ça fait en sorte que nos exportateurs qui sont... plusieurs d'entre eux sont justement en ligne, on peut aider à leur développement et à leur croissance. Et ça, ça a un impact réel, et puis ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les entreprises que l'on a accompagnées qui le disent. Et, je pense, ce sont des initiatives qu'il va falloir que l'on poursuive dans les années subséquentes.

Donc, oui, c'est la première fois que le gouvernement du Québec faisait vraiment une entente avec le commerce de détail, l'année dernière. Ce n'est pas suffisant, ça se poursuit, et c'est la raison pour laquelle il y aura certaines annonces qui vont être faites prochainement et qui ont été budgétées.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Est-ce que les annonces vont toucher directement un accompagnement pour faire en sorte que nos entreprises québécoises qui, par une large marge, ne participent pas beaucoup au commerce en ligne soient accompagnées, soient stimulées pour leur permettre de participer davantage? Là, je ne veux pas parler de l'accompagnement à l'international, là, je veux juste parler de nos entreprises québécoises qui tirent de la patte au point de vue du commerce en ligne. Est-ce qu'il y a quelque chose, dans ce que vous allez annoncer, là, qui va viser directement l'accompagnement puis le soutien pour tonifier un peu ce secteur-là?

Mme Anglade : La réponse à ça, courte, c'est oui, absolument, des projets qui vont ressembler à ce qui a déjà été fait puis de manière peut-être bonifiée et plus soutenue que ce qui a été fait, et en plus d'autres projets qui vont faire en sorte que nos entreprises qui ne sont pas dans le commerce numérique sur Internet puissent le faire de manière accentuée puis accélérée, surtout.

La Présidente (Mme Richard) : M. le député de Johnson.

M. Lamontagne : Oui, parce que ce qu'on voit avec ce que vous aviez annoncé l'an passé, il était question qu'on supporte à peu près 1 325 détaillants. On s'entend que ça prend... il faudrait être capables d'avoir un impact sur davantage que 1 325 détaillants.

Un autre point important, j'aimerais avoir votre avis là-dessus, Mme la ministre, toute la question des taxes à la consommation pour le commerce en ligne, c'est un enjeu hyperimportant, hein? Votre ministre des Finances a annoncé certaines mesures pour tout ce qui touche les biens intangibles, là, certaines nouvelles politiques fiscales pour la perception des taxes. Par contre, pour ce qui touche les biens tangibles, ce qu'on a annoncé, c'est en quelque sorte un projet pilote avec Postes Canada pour chercher à aider la perception des taxes. Parce qu'on sait que le fait qu'on ne perçoive pas les taxes sur le commerce en ligne, ça a un impact direct sur la compétitivité de nos entreprises ici, au Québec.

Alors, que la position ou que l'action de votre gouvernement aujourd'hui par rapport à cette espèce de désavantage là que nos entreprises ont par rapport au commerce en ligne puis la non-perception des taxes pour tout ce qui vient d'en dehors du Québec... est-ce que vous trouvez que la mesure qui a été annoncée par votre collègue ministre des Finances... trouvez-vous que ça va être bon pour vos entreprises? Trouvez-vous que c'est ça qui va permettre de réduire l'inéquité qu'il y a présentement entre les différents joueurs, là, sur le marché?

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Bien, ce qui est clair, c'est que je pense que, dans une décision... dans une position comme celle-là, il faut se baser sur des principes directeurs qui sont clairement établis. Puis ces principes directeurs, c'est le principe, notamment, de l'équité, de faire en sorte que tout le monde paie sa juste part et que tous les joueurs aient à payer leur juste part en matière de taxes.

Alors, nous, on n'est pas favorables à une situation dans laquelle certains joueurs n'ont pas de taxe à percevoir et puis qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent. Je pense qu'à terme l'histoire va nous donner raison. On voit ce qui se passe présentement en Europe, on voit que les gens veulent trouver des moyens d'imposer des taxes à tous les joueurs. Donc, le principe d'équité, il est fondamental pour nous.

Je pense que la mesure qui est annoncée est un pas dans la bonne direction. Est-ce qu'il est suffisant? Sans doute pas, parce qu'on est au début de tout ça, mais moi, j'ai de la difficulté à comprendre comment on ne peut pas utiliser le principe d'équité par rapport aux taxes de manière générale. L'économie est en train de se transformer, et, si ce premier principe là est bafoué dès le départ, on va avoir des problèmes à long terme. C'est donc la raison pour laquelle il faut réellement adopter cette politique-là puis convaincre les autres juridictions de faire comme nous.

La Présidente (Mme Richard) : Une dernière question et réponse, M. le député de Johnson?

M. Lamontagne : Non, je vais garder mon temps pour la prochaine fois, si c'est possible.

La Présidente (Mme Richard) : Parfait. Nous allons maintenant du côté du gouvernement. M. le député de Trois-Rivières.

• (21 heures) •

M. Girard : Merci, Mme la Présidente. Donc, tout à l'heure, je parlais d'exportations et je mentionnais que, bon, c'est sûr que les exportations, au Québec, sont extrêmement importantes. Toute société se crée de la richesse en exportant des produits, principalement des produits qui sont fabriqués par nos manufacturiers, et on sait que tout ce qui est d'aéronautique est vraiment le vecteur principal de nos exportations au Québec.

Je veux me permettre... prendre quelques secondes pour parler un petit peu d'aéronautique, quand on parle d'exportations, mais principalement parler, sujet de l'heure depuis tout à l'heure... on parle beaucoup de Bombardier. Je veux donner vraiment l'impact sur les régions de l'aéronautique. Je vais vous parler de deux entreprises de chez nous. La première, une belle petite entreprise qui est basée sur la rue Girard, dans le parc industriel à Trois-Rivières, qui s'appelle MF2 Aéro. Je vous lis un peu une partie du site Internet de MF2 Aéro, qui dit : «Nous comptons parmi nos clients de grands et petits intégrateurs de l'aviation et des compagnies de type MRO, Maintenance and Repair Overhaul — donc, vraiment des intégrateurs au niveau de l'aviation. Nous travaillons [...] sur des prototypes de pièces d'avion pour des donneurs d'ordre. Nous offrons un service clé en main, où nous nous assurons que les sous-traitants atteignent [des] standards de [haute] qualité.

«[...]Dès leur première année d'adhésion à l'initiative MACH...» L'initiative MACH, c'est une cote de certification pour les entreprises aéronautiques qui va de 1 à 5, MACH 1 étant l'entrée de gamme et MACH 5 étant le niveau le plus élevé. Donc : «Dès la première [...] adhésion à l'initiative MACH, MF2 Aéro [de Trois-Rivières] a obtenu le label de performance MACH 3 — ce qui est déjà très, très bien — de la part d'Aéro Montréal, [qui est] la grappe aérospatiale québécoise. Et en février 2016, MF2 Aéro a obtenu le label de performance MACH 4, soit l'avant-dernier échelon.»

Donc, à Trois-Rivières, dans le parc industriel, on a une belle petite entreprise d'une quarantaine d'employés, une belle PME qui est cotée MACH 4 et qui fait des pièces d'aéronautique, oui, pour Bombardier, mais également pour Airbus, pour Boeing, pour différents avionneurs à travers le monde.

Je veux vous parler également d'une deuxième entreprise de chez nous, qui a changé de mains récemment, qui est Premier Aviation, qui a été achetée par AAR récemment. Et je vous présente un article : Premier Aviation décroche un contrat de 500 millions de dollars... ici, bon : «...500 millions pour l'entretien de 125 [nouveaux] appareils[...]. Près de 350 nouveaux emplois de mécaniciens d'aéronefs [vont être] ainsi créés.» À l'aéroport de Trois-Rivières, 350 emplois pour des mécaniciens d'aéronefs, c'est des emplois qui sont très bien rémunérés, c'est des emplois de qualité.

Deux autres articles dans les mois qui ont suivi : *Services d'aéronefs AAR de Trois-Rivières en mode recrutement*. Quatre mois après l'acquisition et après la signature des derniers contrats, ils tentent de dénicher une soixantaine de candidats, qui va faire augmenter le nombre d'employés qui était déjà à 330. Ils en cherchaient une soixantaine et, quelques mois plus tard, ils sont encore en recrutement pour une quinzaine de travailleurs supplémentaires.

Donc, l'aéronautique, c'est, oui, Bombardier, mais c'est une économie qui est drôlement importante pour l'ensemble du Québec, pour l'ensemble des régions du Québec, et Bombardier est vraiment le chef de file et le moteur de cette économie. Donc, pour employer l'expression de mon collègue de Sanguinet, quand je parle aux gens de ces entreprises-là, le deal de Bombardier, comme dit mon collègue, eux sont très, très, très contents de ce que le gouvernement a fait, très contents de voir que le gouvernement aide Bombardier parce que c'est l'ensemble de la filière aéronautique du Québec qui continue de bien vivre, c'est l'ensemble des entreprises d'aéronautique à travers le Québec qui peuvent garder leurs emplois, et même, on le voit dans le dernier mois, création d'emplois, plusieurs dizaines d'emplois supplémentaires créés chez nous, à Trois-Rivières.

Je reviens aux exportations. Les exportations, oui, on a parlé d'aéronautique, mais les exportations se font beaucoup, au Québec, par navires, par nos ports qu'on a à travers le Québec. J'ai eu le privilège d'assister à l'étude des crédits de la Stratégie maritime. On a un port très important à Trois-Rivières qui travaille main dans la main avec le port de Bécancour. Et, étant donné que nous avons avec nous aujourd'hui M. Maurice Richard, qui est le P.D.G. du parc industriel et portuaire de Bécancour, j'aimerais, si on a l'autorisation, pouvoir lui poser quelques questions.

La Présidente (Mme Richard) : Est-ce qu'il y a consentement?

M. Girard : Si on a un consentement pour avoir M. Richard.

La Présidente (Mme Richard) : Il y a consentement.

M. Girard : Consentement. Donc, au niveau des ports à travers le Québec, c'est vraiment une porte d'entrée pour des matières premières, beaucoup de matières premières qui arrivent par bateau au Québec, mais également beaucoup d'exportations de nos manufacturiers. Je le mentionnais ce matin et tout à l'heure, dans la région de la Mauricie—Centre-du-Québec, on a un organisme qui s'appelle les manufacturiers Morrison du Québec qui regroupe plusieurs manufacturiers, dont une entreprise bien connue chez nous qui s'appelle Marmen, et c'est beau de voir, au port de Trois-Rivières, ces gigantesques tours d'éoliennes chargées sur les navires, qui vont être exportées un peu partout à l'international grâce à nos ports.

Et le port, autant de Trois-Rivières et de Bécancour, qui sont des ports qui sont complémentaires, le port de Trois-Rivières étant une administration fédérale, le port de Bécancour, la SPIPB, Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, qui est un organisme provincial, qui appartient au gouvernement du Québec, ces deux ports-là travaillent ensemble... parce que, Bécancour et Trois-Rivières, on a créé ce qu'on appelle la ZEN, la Zone économique naturelle. Les maires ont mis cette appellation-là en place parce que ce sont deux régions qui ont vraiment à travailler main dans main et ces deux régions-là sont vraiment complémentaires. Donc, le type d'industries qu'on va retrouver à Bécancour n'est pas le même que l'on va retrouver dans les parcs industriels à Trois-Rivières, etc.

Donc, j'aimerais, M. le P.D.G. du port, M. Richard, de Bécancour, que vous nous parliez un petit peu de l'avantage pour une région comme la Mauricie d'avoir deux ports en eaux profondes, des ports qui sont accessibles 12 mois par année, et cet avantage de travailler ensemble, Bécancour, Trois-Rivières, et d'avoir cette possibilité de recevoir des marchandises, mais également cette possibilité d'exportation, que ce soit, entre autres, de l'aluminium, beaucoup au niveau de Bécancour, ou que ce soient des marchandises diverses, du vrac, au niveau de Trois-Rivières.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, M. le député de Trois-Rivières. Bienvenue à M. Richard. Je vous dirais bienvenue à l'Assemblée nationale, bienvenue chez vous, comme ancien parlementaire. Je vais quand même vous demander de vous identifier et de nous dire votre fonction, M. Richard.

M. Richard (Maurice) : Maurice Richard, P.D.G. de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour. Il me fait plaisir, Mme la Présidente, Mme la ministre, Mmes, MM. les députés... Rappelons-nous que le parc industriel gouvernemental est un seul parc industriel portuaire qui appartient au gouvernement du Québec depuis 50 ans cette année. C'est 7 000 hectares, on y a planté 650 000 arbres. C'est immense comme territoire. Ce sont des entreprises multinationales, toutes des entreprises qui performent puis qui sont en expansion, actuellement.

Ce lien-là que vous dites, Mme la Présidente, M. le député, est très étroit entre le portuaire... Nous sommes chacun de notre bord du fleuve Saint-Laurent. C'est intéressant pour les exportations, mais en même temps c'est tout un territoire à développer, avec les défis que nous avons, communs, actuellement. On a l'avantage, pour notre performance, d'avoir quatre collèges en région et une université. On bâtit nos entreprises toujours sur des échelles entre trois et sept ans. Ce sont toutes des multinationales, 2 500 personnes y travaillent quotidiennement, actuellement. Donc, nous sommes à 45 % développés, actuellement, dans le parc gouvernemental. On a exceptionnellement, depuis les 18 derniers mois, sept options sur des terrains. C'est assez exceptionnel.

Et cette démarche-là de préoccupation et d'avoir tout à coup découvert que le fleuve était une troisième autoroute... Je pense qu'on est en développement dans l'ensemble des portuaires au Québec, et, nous, le fait d'être gouvernemental, on est complémentaire à l'ensemble des ports qui sont le long du Saint-Laurent et on n'est pas, nous, en compétition avec d'autres portuaires. On est vraiment... 87 %, d'ailleurs, de nos usagers dans le port de Bécancour sont nos clients, nos entreprises qui sont dans le parc gouvernemental. Et notre lien... Votre question était les liens étroits entre les autres portuaires. Effectivement, oui, et c'est quotidien, et on n'est pas, je pense, quelqu'un qui est un ennemi des autres portuaires au Québec, au contraire, et, dans le développement économique, on en est la preuve dans la région Mauricie—Centre-du-Québec particulièrement. Mais notre mandat, rappelons-nous, c'est le développement économique du Québec et l'obligation de l'autofinancement, ce que nous faisons.

La Présidente (Mme Richard) : Merci beaucoup, M. Richard. M. le député de Trois-Rivières.

M. Girard : M. Richard, je sais que, bon, au niveau du parc, vous travaillez très fort à vous faire connaître à l'international, entre autres, attirer les entreprises internationales. Vous avez principalement de la grande entreprise installée au niveau du parc. Vous parliez de 2 500 travailleurs, à l'heure actuelle, dans le parc, ce qui est énorme pour une région comme la Mauricie, le Centre-du-Québec, parce que vous êtes situé à Bécancour, mais Trois-Rivières, juste l'autre côté du fleuve... On sait que tout près de 80 % des employés du parc demeurent souvent dans la région de la Mauricie, région de Trois-Rivières. Et je connais bien le parc, ayant travaillé pendant 12 ans, avant mon entrée en politique, à Bécancour, ayant été président de la Chambre de commerce et d'industrie de Bécancour et très impliqué. On a eu à travailler ensemble certains dossiers économiques et de développement pour la région.

J'aimerais que vous nous entreteniez un petit peu sur le mandat, le travail que vous avez à faire, comme parc industriel, avec différents intervenants, que ce soit Investissement Québec, que ce soient d'autres intervenants, pour faire connaître ce parc qui est unique au Québec avec l'accès au fleuve Saint-Laurent, avec la grandeur des terrains qui sont disponibles, avec la quantité d'énergie qui est disponible, etc. Donc, nous donner un petit peu les caractéristiques de ce parc, qui est un parc drôlement intéressant, et quel est votre défi pour le vendre. Comment vous travaillez à vendre ce parc-là et attirer des entreprises chez nous pour créer encore plus d'emplois dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec?

La Présidente (Mme Richard) : Merci, M. le député de Trois-Rivières. M. Richard.
• (21 h 10) •

M. Richard (Maurice) : Mme la Présidente, premièrement, tous nos clients... 98 % de notre clientèle nous arrive directement du gouvernement, directement de deux endroits : le ministère du Développement économique, et on est très étroitement liés au sous-ministériat, et Investissement Québec. D'ailleurs, siège chez nous le vice-président d'Investissement Québec, M. Éric Dequenne, au conseil d'administration, et on est directement reliés lorsqu'un investisseur ou des investisseurs arrivent au Québec et ont des demandes spécifiques.

Alors, vous savez, quand un investisseur arrive puis qu'il veut avoir, par exemple, de la vapeur, il veut un canal profond ouvert à l'année, il veut avoir le chemin de fer qui traverse le pays, le CN, il veut être tout près du réseau autoroutier, tous ces éléments-là, nous l'avons dans le parc gouvernemental.

Notre mandat, nous tenons à le répéter... Nous ne faisons pas de démarchage. Le client arrive chez nous, au Québec et à un moment donné, selon la demande de la clientèle, il est dirigé, à certains moments, dépendamment du produit, à Bécancour. Nous, on le reçoit et, quand on le reçoit, on lui fait part, avec les gens du ministère, les gens d'Investissement Québec, de l'entiereté des services et des aides gouvernementales, et le résultat peut être qu'il s'investit et s'installe ailleurs au Québec. Bien, nous, on a fait notre travail, c'est notre mandat. A l'instant où l'investisseur est retenu au Québec, nous, on a atteint nos buts.

Et, comme je disais tantôt, on est à peu près à moitié développés. On a du potentiel, mais on n'est pas un parc municipal, là. On n'est pas, nous, un commissaire industriel qui vend des terrains puis, rapidement, il veut ouvrir un deuxième parc. Ce n'est pas ça du tout, notre mandat, pas du tout. D'ailleurs, on ne peut pas avoir des options sur les terrains s'il n'y a pas un projet sérieux qui est en marche avec les ententes gouvernementales et les aides appropriées qui, normalement, nous viennent du gouvernement du Québec en ajoutant des investisseurs privés.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, M. Richard. M. le député de Trois-Rivières.

M. Girard : M. Richard, sans nous vendre des secrets professionnels, comment vous voyez l'avenir pour le type d'industries qui s'installent habituellement dans la région du parc de Bécancour ou au niveau du Québec peut-être plus en général, mais principalement le parc de Bécancour? Comment s'annonce l'avenir? Est-ce qu'on peut être optimistes dans ce que vous voyez, à l'heure actuelle, au niveau du développement, de la façon dont va l'économie du Québec? Je parlais beaucoup, dans mes interventions précédentes, d'innovation, de capacité d'exportation. On est créatifs, etc., on a une main-d'oeuvre qualifiée. Donc, est-ce que vous croyez qu'on a les outils en main et qu'on peut espérer des développements intéressants dans les prochaines années?

La Présidente (Mme Richard) : Merci, M. le député de Trois-Rivières. M. Richard.

M. Richard (Maurice) : Comme Québécois, la réponse est oui, totalement. Quand l'investisseur vient de l'étranger, là... à tous les investisseurs, lorsqu'on pose la question : Pourquoi au Québec?, c'est relié directement à la qualité de nos énergies et à la diversité des énergies, c'est carrément ça, et il n'y a aucune question qui arrive en fonction de la main-d'oeuvre.

Quand ces questions-là arrivent dans le processus, qui est de plusieurs années, arrivent assez rapidement les cohortes de formation avec notre université, avec nos cégeps. Et je peux affirmer que les investisseurs qui viennent chez nous... au gouvernement, en fait, ne se posent pas la question sur la main-d'oeuvre, c'est assez curieux, hein, et ils ont la certitude que les Québécois, contrairement à ce que certains d'entre nous, des fois, peuvent penser, on a une main-d'oeuvre fantastique, des gens inventeurs, patentés, travailleurs. C'est assez étonnant, hein? Tu sais, nous, des fois, on dit : Bien, il me semble que... Pas du tout, l'orientation et l'opinion des gens de l'extérieur, c'est massivement qu'on a... ils ne se posent pas la question négative en fonction de l'emploi, pas du tout. C'est relié à la qualité de nos énergies chez nous. C'est toujours le cas dans les grandes entreprises.

M. Girard : Merci beaucoup, M. Richard. Combien de temps, Mme la Présidente?

La Présidente (Mme Richard) : Il vous reste 20 secondes.

M. Girard : 20 secondes? Donc, merci beaucoup pour ces bons commentaires, et on sait qu'on est entre bonnes mains, au parc de Bécancour et dans la région, pour attirer des belles entreprises et continuer à développer notre économie régionale. Merci beaucoup.

La Présidente (Mme Richard) : Merci. Merci, M. Richard, M. le député de Trois-Rivières également. Nous allons maintenant, pour le dernier bloc, du côté de l'opposition officielle. M. le député de Sanguinet, vous avez la parole.

M. Therrien : Merci, Mme la Présidente. Je vais y aller encore une fois sur des questions au sujet du plus gros investissement de ce gouvernement, de l'argent des contribuables, 1,3 milliard de fonds publics dans Bombardier. Alors, je vais continuer mes questions sur Bombardier.

On sait que l'expertise a été donnée aux Européens. On sait que les décisions, maintenant, se prennent en Europe. On sait qu'au départ on était à 50 %, on est rendus à 19 %. Qu'en est-il de nos emplois? Alors, je veux vous entendre là-dessus. On sait qu'il y aura l'usine qui sera construite à Mobile, en Alabama, et que le projet va coûter 250 à 300 millions. J'aimerais ça savoir qui va mettre l'argent, le 250 à 300 millions, sur l'usine de Mobile qui appartient à Airbus, s'il vous plaît.

La Présidente (Mme Richard) : Merci. Mme la ministre.

Mme Anglade : Bien, je veux peut-être juste rectifier les faits. L'entente avec Airbus est en train d'être finalisée, et aujourd'hui nous sommes donc à 32 % en termes d'actionnariat.

Maintenant, sur la question de qui va payer pour la ligne aux États-Unis, bien, évidemment, ce sera Bombardier.

La Présidente (Mme Richard) : Merci. M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : C'est Bombardier qui va payer pour cette usine-là, on comprend bien ça. Ça va dans l'entente, c'est-à-dire que l'usine appartient à Airbus, mais c'est Bombardier qui va payer pour faire l'usine, pour faire les avions de la série C qui vont appartenir à plus de 50 % à Airbus. Là, c'est parce que j'ai compris... puis dites-moi si je me trompe, les avions de Delta vont être construits à Mirabel jusqu'à tant que sera opérationnelle l'usine de Mobile, est-ce que c'est bien ça?

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Le plan actuel, c'est ça.

M. Therrien : O.K. En quelle année le plan va... l'usine d'Alabama va pouvoir prendre le relais? C'est en quelle année, ça, à peu près?

Mme Anglade : Bien, écoutez, honnêtement, ça n'a pas encore été déterminé. Ce qui est déterminé, par contre, c'est qu'aujourd'hui l'usine de Mirabel fabrique des avions pour Delta à l'heure où on se parle.

M. Therrien : Oui, mais pour combien de temps?

Mme Anglade : Bien, jusqu'à tant qu'il y ait une décision finale qui soit prise. Vous comprendrez qu'il n'y a pas d'entente finale qui a été signée avec Airbus. Lorsque l'entente finale sera signée avec Airbus, à ce moment-là, tout le plan qui découle de ça va être annoncé dans son détail. Je pense que les principes ont été énoncés, puis par la suite il y aura des décisions qui seront prises en ce qui a trait aux échéanciers. Mais ce qu'il faut retenir principalement, c'est que la ligne d'assemblage fondamentale, principale pour la C Series se trouve à Mirabel.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Mais ça a été clair, Alain Bellemare l'a dit qu'en attendant ça serait fait à Mirabel, puis ensuite toute la production de Delta s'en allait à Mobile, en Alabama. Ça a été clairement dit au mois d'avril. Je peux sortir... il y a plein, plein de documents là-dessus, là. Non, c'est plus tard. Ça fait un petit peu plus de temps. Janvier, février, là, il a été formel, il a dit : On va construire l'usine à Mobile. Étant donné que Delta veut avoir ses avions rapidement, on va commencer à construire à Mirabel, et ensuite on va envoyer la production à Mobile. C'est ce qui est convenu.

Est-ce qu'il y a quelque chose qui pourrait nous faire douter de ça, Mme la ministre? Peut-être que vous êtes dans le secret des dieux, mais, en tout cas, moi, c'était extrêmement clair, je l'ai lu de plusieurs documents différents, puis ça revient toujours au même.

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Anglade : ...le plan est exactement... il est exactement ça. Donc, il y a une ligne aux États-Unis. On commence la production, à l'heure actuelle, pour les C Series qui desservent le marché américain, particulièrement Delta. Et puis au moment où il y aura la clôture de l'entente finale avec Airbus, les détails sur l'échéancier vous seront alors connus.

Dans les principes qui ont mené à l'entente qui a été conclue, évidemment, ce que l'on dit, c'est que la ligne principale va rester et demeurer à Mirabel, et par la suite Mirabel va pouvoir desservir le reste du globe. Pour ce qui est de Delta, effectivement, ce sera la ligne à Mobile.

La Présidente (Mme Richard) : Merci. M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : O.K., je comprends, là. Le reste du globe, là... En tout cas, jusqu'à présent, là, ça ne compense pas tous les avions qui sont faits avec... en tout cas, les commandes de Delta, là. Moi, ce que j'ai compris, là, c'est que tous les avions qui étaient vendus aux États-Unis seraient construits à Mobile, en Alabama.

Est-ce que c'est clair, à ce moment-là, que le gouvernement a mis 1,3 milliard dans cette expérience-là, que Bombardier a été aidée fortement en recherche et développement pour la construction de cet appareil-là, et tout ça... Ce qu'on s'aperçoit, c'est que ça va créer beaucoup, beaucoup, beaucoup d'emplois à Mobile, Alabama. Est-ce qu'elle peut me dire à peu près c'est quoi, le montant des emplois qui sont créés en Alabama avec l'argent des Québécois?

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Il n'y a pas d'argent des Québécois qui va créer des emplois aux États-Unis. L'argent des Québécois va à une ligne ici, au Québec. On a investi dans le C Series, et les emplois qui vont être maintenus vont être des emplois à Mirabel qui sont garantis jusqu'en 2042.

Et, si vous regardez la compréhension qu'en font les employés eux-mêmes, les employés eux-mêmes disent très bien qu'ils souhaitent que le processus aille de l'avant et ils savent également que c'est ce qui garantit leurs emplois, à terme. Si vous me permettez de citer Dave Chartrand : «...exiger de Bombardier et d'Airbus de renoncer à la ligne d'assemblage [à] Mobile en Alabama nous exposerait au risque de revivre la dernière année, mais avec la possibilité que la fin soit moins heureuse[...]. [...] à l'heure actuelle, il [est] irresponsable [...] de dire le contraire. Mieux vaut mettre nos efforts pour éviter que ce scénario se répète. Nous devons demeurer vigilants.»

On va continuer à défendre l'industrie... et qui sont satisfaits, présentement, de l'entente qu'il y a sur la table pour la protection des emplois. Le gouvernement du Québec s'intéresse à une chose, c'est de s'assurer que le C Series continue de perdurer et que les emplois demeurent au Québec.

La Présidente (Mme Richard) : M. le député de Sanguinet.

• (21 h 20) •

M. Therrien : Juste avant qu'il dise qu'il était déçu, là, de savoir que les emplois allaient à Mobile, en Alabama.

Alors, écoutez, le gouvernement du Québec et les Québécois n'ont pas mis d'argent dans l'usine de Mobile, en Alabama, c'est ce que j'ai compris. C'est quand même extraordinaire, là, parce qu'on a confirmé que 250 à 300 millions de dollars US vont être utilisés par Bombardier pour l'usine d'Alabama via la société en commandite. Et en plus c'est un avion qui a été créé avec l'ingénierie québécoise, financé en grande partie par les contribuables québécois, on s'entend là-dessus. Ce n'est pas ce qu'elle nous dit. O.K.

Moi, là, pour vrai, là, j'ai beaucoup de commentaires des travailleurs de Mirabel, entre autres, qui sont très inquiets, très, très inquiets par rapport à Mobile, mais aussi par rapport à Wichita. Semble-t-il... puis là je n'ai pas la preuve, O.K., je dis «semble-t-il» parce que je ne suis pas certain, je n'ai pas retrouvé les paroles du premier ministre, ça fait que je vais vous le dire, je le dis pareil parce que c'est des employés qui me l'ont dit, de Bombardier, ils me disent : Le premier ministre est venu nous voir puis il a dit que l'assemblage intérieur serait fait sans doute à Mirabel. Et là, si on regarde le *FliegerFaust*, là, c'est un journal spécialisé en aéronautique, il dit : «Lorsque la production de Mirabel CSeries souffre de problèmes de qualité principalement avec l'intérieur de l'avion provenant d'un de ses fournisseurs, soit Zodiac Aerospace, j'ai appris que la direction envisage de déplacer "au moins" le travail de l'installation de l'intérieur du CSeries vers les installations de Bombardier à Wichita.» Ça, ça veut dire qu'ils vont prendre l'avion vide ou à peu près, ils vont déplacer l'avion à Wichita, au Texas. Ils vont construire l'intérieur, ils vont retourner l'avion ensuite pour faire des tests de vol à Mirabel.

Là, je vous dis, là, Mme la ministre, je vous donne l'occasion de rassurer ces gens-là, parce qu'honnêtement... puis j'espère que vous allez les rassurer, ils sont inquiets. Ils sont très inquiets parce que c'est une rumeur qui est persistante qu'en plus de perdre des emplois pour Mobile on va perdre des emplois à Wichita. Et moi, j'ai eu beaucoup, beaucoup d'employés... Parce que vous, vous dites que vous parlez à des gens, puis tout le monde dit : Ah oui! On est applaudis par Bombardier. Moi, ce n'est pas ce que j'entends. Ils sont inquiets. Alors, voulez-vous les rassurer, Mme la ministre, s'il vous plaît, dire qu'il est hors de question qu'Investissement Québec et le gouvernement québécois permettent à ces avions-là d'aller faire construire l'intérieur à Wichita?

La Présidente (Mme Richard) : Merci. Mme la ministre.

Mme Anglade : La chose que je dirais à l'ensemble des travailleurs de Bombardier, particulièrement dans le domaine de CSeries, c'est que les emplois sont garantis jusqu'en 2042. C'est ça, l'entente que nous avons pour les personnes qui travaillent présentement à Mirabel, c'est que ces emplois-là, encore une fois, sont garantis jusqu'en 2042.

Alors, à partir de ce moment-là, vous pouvez regarder les différents scénarios, mais, encore une fois, notre objectif est le même, les emplois maintenus ici, au Québec. C'est l'objectif premier du gouvernement. Et l'objectif second, c'est qu'on continue à développer la grappe de l'aérospatiale dans son entièreté.

La Présidente (Mme Richard) : Merci. M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : Donc, malheureusement, elle ne vient pas infirmer cette affirmation qu'on a entendue à plusieurs reprises. C'est triste parce qu'il y a des gens qui sont inquiets sur le plancher. Et ce qu'on entend, là, c'est que les gens de Bombardier vont peut-être perdre leurs emplois au profit de Wichita, encore une fois. Et ça, je trouve ça dommage, parce que je lui ai donné l'occasion...

Une voix : ...

M. Therrien : Bien non, c'est un fait. Je lui ai donné l'occasion de revenir là-dessus puis de dire : Non, non, regarde, on va veiller au grain. Puis la garantie jusqu'en 2042, là, c'est-à-dire aussi solide que la garantie d'avoir les 200 millions d'options qu'on avait au départ puis qu'on a perdues en 2016? Parce que j'ai trouvé le document aussi. C'est quoi, les garanties qu'on a des emplois jusqu'en 2042? C'est quoi? Comment ça fonctionne, ça? C'est combien d'emplois? Comment ça marche? Garanties d'emplois, je comprends... Il va-tu rester deux personnes dans l'usine à passer le balai? C'est quoi? Combien d'emplois? Et, s'ils ne respectent pas ça, qu'est-ce que vous allez faire? Vous avez 19 % des actions, vous n'êtes plus majoritaire. Le Québec n'est plus majoritaire, les décisions se prennent en Europe.

Alors, comment... Donc, mes questions, simples : Comment on va faire pour garantir ces emplois-là, puis c'est combien d'emplois? Ça serait le fun de... Parce que ça, il y a une garantie jusqu'en 2042, mais eux autres, là, ils sont majoritaires, là.

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Bien, d'abord, permettez-moi de dire que, si ça avait été l'opposition qui avait été à notre place, on n'aurait pas la conversation aujourd'hui. On n'aurait pas eu quatre heures de débat sur ce sujet parce qu'on n'aurait pas eu de CSeries. C'est ça, la réalité, la première des choses que j'aimerais dire.

La seconde des choses que j'aimerais dire, c'est qu'on confond ici garantie, négociations, plusieurs éléments. Est-ce que c'est une garantie, 200 millions de bons de souscription... Là, c'était une négociation qui s'est terminée, s'est soldée par une valeur marchande pour l'entreprise qu'est la CSeries, pour la part du gouvernement, avec 100 millions de bons de souscription.

Ensuite, pour les emplois, combien d'emplois dont on parle? On parle de 2 500 emplois qui sont à Mirabel dans le domaine de l'assemblage. Comment nous assurons-nous qu'il y ait une garantie? La garantie vient du fait qu'il y a une entente qui est signée dans laquelle, peu importe le pourcentage qu'obtient le Québec, il y a un veto pour tout changement par rapport à l'entente. Donc, c'est comme ça que l'on garantit les choses dans une entente qui est signée avec les différents partenaires.

La Présidente (Mme Richard) : M. le député de Sanguinet.

M. Therrien : 30 secondes par rapport aux bons de souscription. J'ai trouvé, finalement... vous l'avez trouvé aussi, là, c'est en 2016 qu'on a passé de 200 millions à 100 millions. Et, dans les réponses que vous avez données, vous avez dit : «Il n'y a plus de plafond sur le prix des actions, c'est pour cela qu'on parle [juste de] valeur marchande, a expliqué la ministre Anglade. [C'est] ce qui nous permet d'obtenir le véritable prix au moment de la vente de la portion gouvernementale.» C'est pour ça qu'on a passé de 200 à 100, vous avez fait péter le plafond.

«La porte-parole de Bombardier, Sylvie Gauthier, a affirmé que le changement avait été apporté pour refléter la situation financière améliorée de l'entreprise.» Ça veut dire qu'ils se sont aperçus que ça leur coûtait cher, les bons. «Nous avons réduit les risques du programme, nous avons des ventes, les actions ont pratiquement doublé de valeur, [et] tout cela est pris en compte dans [la négociation].» Ça veut dire qu'ils se sont aperçus qu'ils ont trop donné, ça fait qu'ils ont dit : À la place de vous donner 200 millions, vous avez 100 millions.

Vous parlez des plafonds qui ont sauté, puis c'est pour ça qu'on a passé de 200 à 100. J'ai les communiqués de presse des deux années, je n'ai jamais trouvé de plafond. Jamais, à nulle part, il n'y avait un plafond, puis le plafond est enlevé.

La Présidente (Mme Richard) : Mme la ministre.

Mme Anglade : Alors, encore une fois, je vais le répéter, initialement, on avait un rendement qui était fixe dans la négociation qu'on avait par rapport à l'investissement que l'on faisait, un rendement fixe qui était inférieur à la valeur marchande.

Quand vous lisez les communiqués... quand le député de Sanguinet lit les communiqués, ce qu'il lit est exact et rigoureusement exact. L'interprétation qu'il en fait est absolument fausse. Lorsque l'on lit les communiqués, ce que ça nous dit, c'est que, dans la négociation, étant donné que nous faisons une valeur marchande, la valeur marchande fait en sorte que le gouvernement du Québec va ressortir avec plus d'argent au bout du compte et, conséquemment, était prêt à négocier, à prendre le 200 millions de bons de souscription, le faire passer à 100 millions de bons de souscription. C'est ça qui explique la chose. Tout est écrit dans les communiqués, encore faut-il les interpréter correctement.

La Présidente (Mme Richard) : Merci, Mme la ministre. M. le député de Sanguinet, il vous reste...

M. Therrien : Garanties jusqu'en 2042, là, Rio Tinto aussi, ils ont chanté ces airs-là, puis regardez ce que ça a donné. Vous le savez, hein, Mme la Présidente, ça veut dire qu'ils n'ont pas respecté les ententes qui étaient garanties comme ça.

Nous, là, quand c'est arrivé, le deal, là, le fameux deal, en 2015, on a dit immédiatement qu'il fallait investir dans la maison mère, on a toujours dit ça, et qu'on voulait... et qu'on aurait pu dire : On va mettre 1,3 milliard dans la maison mère et on vous oblige à mettre ça dans la série C, qui aurait obtenu les mêmes résultats. On aurait fait en sorte que l'aéronautique aurait bénéficié de ce montant-là, mais on aurait passé par la maison mère.

Résultat des courses, au lieu de 1 milliard aujourd'hui, on aurait 2 860 000 000 \$ US. C'est ça, le résultat des courses. Mais à la place de ça, vous avez utilisé la façon, qu'on ne comprend pas, d'investir dans la série C. Et tout le monde vous avait dit que c'était dangereux, que c'était risqué, et aujourd'hui, à la place de 1 milliard, on a 789 millions. Ça veut dire que notre solution aurait donné 2 milliards de plus aux contribuables québécois.

Pourquoi ils n'ont pas fait ça, Mme la Présidente? Question qu'on peut se poser. Très simplement parce que, s'ils avaient investi dans la maison mère de Bombardier, ils auraient mis en péril le contrôle qui est exercé par la famille Beaudoin et Bombardier. Ça veut dire que ça aurait dilué les actions de cette famille-là, ça aurait fait en sorte que la famille Bombardier-Beaudoin n'aurait plus le contrôle de la compagnie. C'est pour ça qu'ils ont fait ça. Ils ont veillé aux intérêts de la famille Bombardier-Beaudoin au lieu de veiller à l'intérêt des Québécois. C'est pour ça qu'ils ont fait ça, Mme la Présidente. On va arrêter de se conter des peurs, là, ils ont donné les intérêts des Québécois au profit de la famille Beaudoin.

La Présidente (Mme Richard) : Vous avez terminé, M. le député de Sanguinet?

M. Therrien : C'est un fait, Mme la Présidente.

Une voix : ...

M. Therrien : Non, va te renseigner. Tu vas voir, ça va faire du bien.

La Présidente (Mme Richard) : Ça allait bien, on va terminer là-dessus. Voulez-vous avoir quelques secondes de réponse de... Il reste à peine 30 secondes, Mme la ministre.

Mme Anglade : 30 secondes? Bien, avec plaisir, simplement rappeler qu'il faut baser le tout...

M. Therrien : ...

Mme Anglade : Le député de Sanguinet interrompt constamment. Il faut simplement rappeler les faits. Et, encore une fois, je l'ai prouvé à une, deux, trois, quatre, cinq et six, sept reprises ce soir, probablement, le député de Sanguinet

énumère des chiffres qui ne sont pas exacts, il fait des interprétations qui sont erronées, qui ne présentent pas du tout la bonne situation. Et ça me fera plaisir de m'asseoir avec le député de Sanguinet au moment opportun pour lui pour qu'on revoie ensemble, là, les chiffres. Je pense que ça ferait du bien à notre démocratie. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Richard) : Merci. Merci beaucoup. Je vais vous souhaiter une bonne soirée.

La commission ajourne ses travaux au lundi 30 avril 2018, à 14 heures, où elle procédera à l'étude du volet Emploi et Solidarité sociale des crédits budgétaires 2018-2019 du portefeuille Travail, Emploi et Solidarité sociale. Bonne fin de soirée à tout le monde.

(Fin de la séance à 21 h 30)